L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1278 - VENDREDI 11 JUILLET 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

TRIAGE ET TRAITEMENT DE SEMENCES

TOUTES CÉRÉALES TOUTE L'ANNÉE



ÉCONOMIES • QUALITÉ • TRACABILITÉ

Double aspiration densimétrique
calibrage - ébarbeuse
Traitement à injection directe

FAITES PREPARER VOS SEMENCES PAR UN PROFESSIONNEL INDEPENDANT

EFC SEMENCES

Jean-Louis Courtot

Moulin d'Arc sur Tille - 5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille

Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01 email: jlcourtot@aol.com

Cultures dérobées

C'est le moment d'y penser



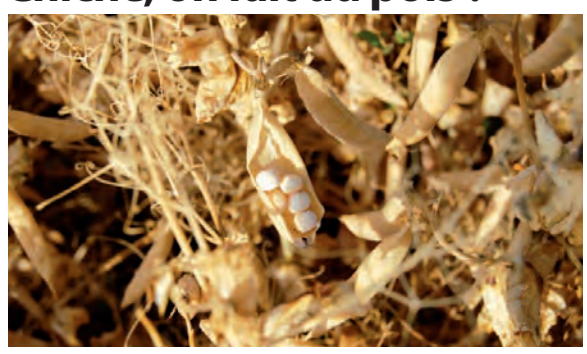
Photo: Réussir

Sorgho fourrager, moha, millet perlé, avoine «*brésilienne*», trèfle incarnat... les cultures dérobées sont implantées entre deux cultures annuelles principales, et récoltées pour être valorisées. Espèces, choix de parcelle, date et dose de semis, plusieurs critères sont à respecter pour mettre toutes les chances de votre côté et réussir cette culture *Page 18*

Côte d'Or

› Moissons

Chiche, on fait du pois ?



Nièvre

› Robot de traite

Productivité et sérénité



Yonne

› Sécheresse

Quand l'herbe vient à manquer



Entretien des paysages LE CHOIX DE LA QUALITE ET DES SERVICES



NOUVELLES PRO LONGER

- bras avancé
- parallélogramme
- commande 4 fonctions proportionnelles
- jusqu'à 7,40 m. avec bras télescopique

KUHN

be strong, be KUHN
*Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ

Secteurs :
Corbigny - Nevers - Luzy
Moulins Engilbert - Nevers

03 86 20 17 38

Pellets de bois certifiés DIN plus

Sacs 15 kgs ou vrac

BER ÉNERGIES

Commandes au
03 80 69 22 28

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Énergies renouvelables "agricole": Le coût des raccordements en questions

Côte d'Or
04 • Moissons: A l'Est de Dijon, c'est plutôt bon
05 • Moissons: Chiche, on fait du pois ?
06 • Grêle à répétition: «Un phénomène qui ne s'explique pas»
07 • Énergies renouvelables: Quatre nouveaux parcs éoliens d'ici 2020

Nièvre
08 • Viande bovine: Le feu aux fesses de la filière !
09 • Transparence des aides PAC: Besoins de réponses concrètes pour la profession
10 • Modernisation laitière: Gain de productivité et de sérénité avec le robot de traite

Yonne
11 • Blé CRC®: Une filière qui a su fédérer tous ses acteurs
12 • Sécheresse: Quand l'herbe vient à manquer
13 • Yonne Tourisme: Une année tournée vers l'œnotourisme et la communication
14 • FDSEA 89: Victoire syndicale pour les Anciens Exploitants

Bourgogne
15 • Charolais: «*L'IGP, on a tout à y gagner*»
18 • Cultures dérobées: C'est le moment d'y penser
19 • Lin: Une culture valorisante dans les zones de polyculture
20 • Grands troupeaux: La reproduction nécessite des repères pour être précis

Services
21 • Firmes et machinisme
22-23 • Cours et marchés
24-25 • Petites annonces
26-30 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Plan de modernisation des bâtiments d'élevage
Plan de performance énergétique
Plan végétal pour l'environnement

Dépôt des dossiers avant le 12 septembre

La direction départementale des territoires (DDT) est le guichet unique en charge de la gestion des aides agricoles relatives au plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), au plan de performance énergétique (PPE) et au plan végétal pour l'environnement (PVE).

• **Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)** vise à conforter l'activité des élevages par la construction d'un bâtiment moderne et fonctionnel et par la rénovation des équipements existants.

Il s'adresse aux éleveurs qui veulent financer, notamment :
- la construction d'un bâtiment, l'extension ou la rénovation d'un bâtiment existant
- des bâtiments légers type tunnels destinés au logement des animaux
- les investissements liés à la gestion des effluents, les locaux sanitaires et leurs équipements, les locaux de traite ou les ateliers de transformation à la ferme des produits issus de l'activité d'élevage caprin
- les investissements concernant certains matériels de mécanisation d'exploitation située en zone de montagne pour les projets présentés par une coopérative d'utilisation de matériels agricoles (CUMA)

• **Le plan de performance énergique (PPE)** a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique globale des exploitations agricoles. Il traduit l'objectif du Grenelle de l'environnement visant à accroître la maîtrise énergétique des exploitations.
Il permet notamment de financer:
- les diagnostics énergétiques des exploitations
- les investissements liés aux économies d'énergie

• **Le plan végétal pour l'environnement (PVE)** a pour objectif principal la préservation ou la restauration de la qualité de la ressource en eau par l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques.
Il s'adresse aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux CUMA dont l'activité porte sur des productions végétales (hors surfaces en herbe).
Le PVE permet de financer des matériels dont la liste est définie au niveau régional, afin de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants.

Pour cet appel à candidatures et pour ces trois aides, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide auprès de la DDT de votre département est fixée au vendredi 12 septembre 2014.
Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative de chaque aide (qui détaillent notamment les investissements et publics éligibles, les filières concernées, les taux d'aides accordés) sont téléchargeables sur le site internet de la DDT de votre département.
- Quel que soit le type d'aide, l'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu une décision d'octroi de subvention ;
- Les dossiers retenus seront classés selon les critères de priorité régionaux et engagés dans la limite du taux d'aide des différents financeurs et de leurs disponibilités financières ;

Contacts

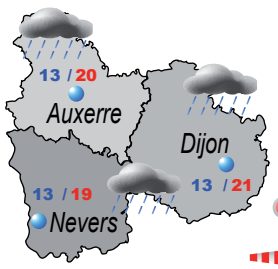
• DDT Côte d'Or. www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Samuel Michaut.
Tel : 03 80 29 42 09.
samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr

• DDT Nièvre - www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
Florence Pawela-Mugneret.
Tel : 03 86 71 71 71
florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr

• DDT Yonne - http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Agro-environnement/Aides-aux-investissements.
Luc Confolens.
Tel: 03 86 48 41 76
ddt-sea@yonne.gouv.fr

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 11 au 20 juillet

Vendredi 11 Juillet



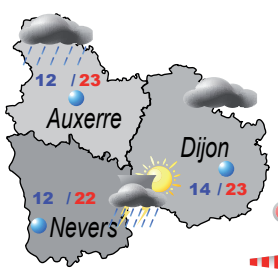
Pluvieux
La journée de jeudi se déroulera sous un ciel couvert sur le département avec des pluies, parfois soutenues.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Benoît
Soleil : 06:01 - 21:43
Lune : 20:33 - 05:03

Samedi 12 Juillet



Orageux
La masse d'air deviendra instable au fil des heures et il faut s'attendre à des averses qui prendront un caractère orageux.

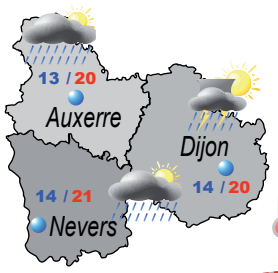
T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Olivier
Soleil : 06:02 - 21:42
Lune : 21:23 - 06:11

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Dimanche 13 Juillet



Instable
Après une brève accalmie en matinée, les nuages reviennent en force en cours d'après-midi et des averses, parfois orageuses, se déclencheront avant la soirée.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Henri Joël
Soleil : 06:03 - 21:42
Lune : 22:06 - 07:25

Prévisions à 7 jours

Lundi 14 au Mercredi 16 Juillet :

averses orageuses / clair / rares averses

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Jeudi 17 au Dimanche 20 Juillet :

eclaircies / Orages faibles / averses / averses

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 13 à 18 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

clin d'œil



Énergies renouvelables "agricoles"

Le coût des raccordements en question

Pourquoi les coûts de raccordement au réseau électrique pour les producteurs d'énergie renouvelable d'origine agricole sont ils si hétérogènes ? Pour y voir plus clair, la Chambre régionale d'agriculture a organisé une réunion d'information et d'échange à Pouilly en Auxois avec les différents intervenants de la filière.



La question des coûts de raccordements suscite des interrogations, voire de l'incompréhension, chez les agriculteurs.

A la demande du Conseil régional, la Chambre régionale d'agriculture organisait lundi dernier à Pouilly-en-Auxois une réunion d'information et d'échange avec les acteurs régionaux de l'énergie renouvelable. Chambres d'agriculture, Conseil régional, syndicats agricoles, Ademe, Dreal, Draaf, syndicats départementaux d'énergie (Siceco, Sieen, Sydesl et Sdey), Crédit Agricole, et ErDF étaient donc réunis autour de la table lundi.

L'objectif : essayer de comprendre les disparités de tarif de raccordement au réseau électrique pour les producteurs. *«La profession agricole, et notamment le secteur de l'élevage, a fondé des espoirs en pensant pouvoir répondre à la demande croissante en énergie renouvelable»* soulignait Christian Decerle, président de la Chambre régionale. Bois-énergie, photovoltaïque, méthanisation… l'agriculture bourguignonne dispose de nombreux atouts. *«Pourtant, sur le terrain, nous constatons que beaucoup de projets n'aboutissent pas»* regrette Christian Decerle. Pour nombre d'entre eux, c'est bien souvent la question du coût du raccordement au réseau de distribution qui fait basculer l'équilibre financier.

État des lieux

Avant de céder la parole aux différents intervenants, Jean-Pierre Fleury a insisté sur l'importance de dresser un état des lieux le plus exhaustif qui soit. Et en la matière, les chiffres sont éloquents. Qu'il s'agisse de méthanisation ou de photovoltaïques, les nombreux projets régionaux présentés font état de coût de raccordement sans aucun lien avec les puissances proposées. Exemple le plus frappant, celui d'un exploitant qui a créé, entre 2008 et 2014, trois installations photovoltaïques de mêmes puissances (117 Kwc) et pour lesquelles les tarifs de raccordement se sont élevés respectivement à 20 000, 7 500 et 34 500 euros…

Les représentants de l'entreprise ErDF, ont tenté d'apporter des réponses en présentant les différents critères qui déterminent le coût de raccordement d'une installation, et ils sont nombreux. Puissance de l'installation du producteur, état du réseau existant, capacité d'accueil du transformateur, éloignement, sont autant de points qui conditionnent le prix final. Car, il faut bien le rappeler, c'est le producteur d'électricité qui paye ces différents aménagements. Et cet aspect d'éloignement marque une contradiction que n'a pas manqué de souligner Nadine Darlot. *«Les contraintes sociales et environnementales imposent aux agriculteurs de s'éloigner des zones urbaines ce qui engendre des coûts supplémentaires»*.

Une double peine en quelque sorte également dénoncée par Samuel Legrand, président des JA Bourgogne. *«Quand on achète du courant, on nous demande de payer la remorque pour le livrer, et quand nous le vendons, on en paye également le transport…»*

FD

JA Bourgogne

Projet de mandature 2014 - 2016

Le 11 juin dernier, à Saint Agnan, s'est tenu le séminaire des Jeunes Agriculteurs Bourgogne. L'occasion pour Samuel Legrand, nouveau président, de réunir son conseil d'administration et de définir le fonctionnement de la structure régionale.



Cet évènement fait échos aux renouvellements des équipes départementales ,lesquelles ont chacune réalisé leur propre séminaire. Ainsi, le séminaire des Jeunes Agriculteurs Bourgogne s'est enrichit des récentes positions départementales, dans l'objectif d'élaborer de nouvelles lignes de conduites pour le syndicat régional.

Durant cette journée, les agriculteurs ont défini le nouveau fonctionnement de la structure régionale, ainsi que le projet de mandature 2014-2016 :
- Amener les cédants à privilégier l'installation des jeunes,
- Développer des actions de formation, afin d'accompagner les jeunes désireux d'occuper des fonctions syndicales, d'améliorer leurs propres compétences (prise de parole, gestion de projets…),
- Rendre le réseau JA attractif pour tout jeune intéressé par les actions menées,
- Mutualiser les compétences et les outils.

Cette journée de travail s'est terminée par une soirée festive, organisée par Thomas Lemée, vice-président, pour renforcer leurs liens et échanger sur leur métier, leur passion…

Pour nous contacter :
Jeunes Agriculteurs Bourgogne.
42 rue de Mulhouse, 21000 Dijon
Tel : 03.80.68.67.73
jeunes-agriculteurs-bourgogne@wanadoo.fr

COMMUNIQUÉ

MSA Bourgogne

Nouveaux horaires de l'accueil téléphonique

A noter, depuis le 7 juillet, pour une meilleure prise en compte des demandes, la MSA Bourgogne élargit les horaires d'ouverture de son accueil téléphonique.

Ainsi, la MSA Bourgogne est désormais à votre écoute :
lundi, mardi, mercredi, vendredi :
de 8h30 à 17h00 sans interruption
et le jeudi :
de 10h00 à 17h00 sans interruption
Vous êtes un particulier
0 969 36 20 50 *
Vous êtes un employeur de main d'oeuvre
0 969 36 20 60 *
Vous êtes un professionnel de santé
0 969 36 20 70 *

* appel non surtaxé



MFR de Quetigny

A la découverte du milieu rural européen

Treize élèves de la classe de BTS viennent de revenir d'un séjour d'un mois passé au Danemark, en Espagne, en Grèce ou au Royaume-Uni.

La mobilité européenne est une spécificité du BTS «*Développement animation des territoires ruraux*» (DATR) de la MFR de Quetigny. Il résulte d'une volonté de la directrice Sophie Mollot et de l'équipe pédagogique d'inclure dans le parcours de formation de chacune de ces jeunes étudiantes une expérience professionnelle dans un pays de l'Union européenne. Chaque année, les jeunes de cette classe partent fin mai pour quatre semaines en stage dans une structure (exploitation agricole, école spécialisée, association culturelle…) installée en milieu rural dans l'un des pays de l'UE . Les stages 2014 ont été les suivants : Hélène Carminati , Mathilde Lesavre et Manon Trebos sont parties au Danemark dans une exploitation agricole orientée sur l'agriculture biologique. Inchati Assani, Christelle Matodowo, Sunny Oliveira et Marine Renaud sont allées en Espagne dans des exploitations agricoles pratiquant l'élevage de chèvres, le jardinage biologique et l'accueil touristique. Léna Augusto, Léa Klein et Rebecca Pre se sont rendues sur une île grecque, dans un éco-village. Pauline Collado, Morgane Fretigny et Méline Gras-Guyoti sont parties au Royaume Uni, au nord du Pays de Galles, dans une exploitation agricole pratiquant l'accueil de groupes scolaires. Grâce à ces séjours professionnels à l'étranger, ces étudiantes ont pu développer les compétences suivantes : la conception d'un projet de voyage d'étude à l'étranger, des démarches de demande de subvention, la connaissance des spécificités d'un autre milieu rural au sein de l'UE, utiliser l'anglais à des fins professionnelles. Ces stagiaires seront bientôt évaluées sur ces acquis et leurs thèmes d'étude (contribution de l'activité agricole, touristique, équestre au développement local, préservation de la biodiversité, actions de développement durable….) dans le cadre de leur préparation au diplôme. Ces expériences professionnelles dans l'UE bénéficient du soutien financier d'une part du ministère de l'Agriculture (subventions DGER) et d'autre part du Conseil régional de Bourgogne (Programme ELBE).

Moissons

A l'Est de Dijon, c'est plutôt bon

Les récoltes de colza, blé et moutarde se chevauchaient en fin de semaine dernière du côté de Genlis. Rencontre avec six agriculteurs.


Dans sa moissonneuse, Pascal Salignon.

Des cultures en avance et de bonnes surprises. C'est le constat que l'on pourrait dresser des premiers champs récoltés. En moutarde, les rendements semblent nettement meilleurs que l'an passé. Le Gaec du Pré d'Amont terminait la moitié de ses 40 ha. La moyenne : 23q/ha. «*C'est mieux que les 17q/ha de 2013. La moyenne devrait toutefois se stabiliser autour de 20q/ha avec des dernières parcelles qui sont beaucoup moins favorables*» soulignent Pascal, Thierry et Anthony Salignon. Ce même rendement est constaté chez Frédéric Poulleau. «*Il n'y a pas eu d'hiver et les plantes ont tout le temps poussé. Vingt quintaux à l'hectare : ça changera des 15q/ha des deux dernières années. En 2012, il avait gelé et en 2013, c'était inondé*» commente l'agriculteur de Fauverney. En colza, les rendements répondent également présent. «*Je suis pour l'instant à 38q/ha de moyenne sur des sables à Pluvet et Champdôtre*» informe Sébastien Peillon. Cet agriculteur de 38 ans récoltait sa dernière parcelle, de loin la plus prometteuse : «*cette fois-ci, ce ne sont pas des sables et les chiffres qu'annonce la machine sont très intéressants, je ne m'attendais vraiment pas à faire autant. Ça devrait atteindre 45q/ha*». En orges d'hiver, ce même agriculteur a terminé à une moyenne de 80q/ha, lui qui avait enregistré 34q/ha l'an passé suite aux inondations. Non loin de là, à Izier, Cyrille Fèvre débutait la récolte de ses blés : «*Ils ont plus brulé que mûri ! Nous sommes pour l'instant à 52q/ha mais heureusement, il s'agit des moins bonnes parcelles. Très séchantes, elles ne sont pas représentatives de la plaine dijonnaise et j'espère que les récoltes qui suivront seront nettement meilleures. En bonnes terres, les orges d'hiver ont dépassé 80q/ha de moyenne alors je reste confiant*».


Thierry et Anthony Salignon.


Frédéric Poulleau.


Sébastien Peillon.


Cyrille Fèvre.

AURÉLIEN GENEST

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur Google+

Moissons

Chiche, on fait du pois ?

Deux agriculteurs du canton de Saint-Seine-l'Abbaye viennent de récolter leurs pois d'hiver. Le point sur leurs motivations à s'être lancés dans cette culture.



Yann Frelet vante les cours du pois, stables depuis deux ans

A Francheville, Hubert Mony effectuait sa toute première récolte. A Saint-Seine-l'Abbaye, Yann Frelet était à sa cinquième. Tous les deux ont terminé sur un rendement similaire de 30q/ha. Un résultat auquel Yann Frelet s'attendait: *«Le pois aime les printemps pluvieux. Il est normal de faire beaucoup moins que les précédentes années. En 2012, j'avais alors obtenu des rendements corrects pour des plateaux, entre 40 et 50q/ha»*. Interrogés sur leurs motivations à cultiver du pois, les deux exploitations soulignent leur volonté de diversifier leurs rotations. *«Je voulais faire moins de colza car j'avais de plus en plus de problèmes de désherbage»* indique Yann Frelet, *«en plus, les rendements plafonnaient»*. Même son de cloche chez Hubert Mony. Une projection dans la nouvelle politique agricole commune a également motivé cet exploitant : *«Il y aura des MAE polyculture élevage dans lesquelles je voudrais bien me diriger. Pour ce faire, le quota d'aliments achetés ne devra pas dépasser une tonne par UGB, si la donne ne change pas d'ici là. Si j'incorpore un peu de pois dans mes rations, en plus des céréales et de la luzerne, je devrais normalement rentrer dans les clous»*. Les deux agriculteurs reconnaissent que leurs terres ne sont pas les meilleures pour accueillir du pois, mais tendent à aller plus loin dans leurs réflexions. *«Il ne faut pas faire des marges à la culture, sinon on ne fait que du blé !»* lâche Yann Frelet, *«le pois est une bonne tête de rotation et les blés qui suivent sont bien meilleurs. Les prix du pois sont assez intéressants. Les marchants d'aliments s'en servent de plus en plus. En prix fermes, le blé est passé de 210 €/t à 160€/t en un an. Les pois se sont quasiment maintenus à 220€/t»*. Hubert Mony mentionne l'utilité des semences de pois : *«elles vont me permettre d'implanter des Cipan avoine pois vesce. En les valorisant, je tenterai de compenser la baisse de récolte de foin qui est de l'ordre de 50% cette année»*.



Le tas de pois d'Hubert Mony annonce lui même le rendement de la parcelle....

AURÉLIEN GENEST



La variété Isard serait la plus résistante au gel, un atout pour le canton concerné.

Orges d'hiver

A Prenois, on roule à 50

Les rendements ne dépassent pas 5t/ha dans le fief de l'ancien Grand prix de Formule 1.



Bonne ambiance au point de collecte après les bons résultats qualitatifs, avec Pauline, employée saisonnière et Gilbert Carnet.

«Une année normale, on peut espérer faire 65q/ha en orges. Là, je craignais descendre à 40q/ha. Finalement, ça devrait atteindre 50q/ha» résume Gilbert Carnet. Cet agriculteur résidant à Prenois dans le canton de Dijon 5 souligne le manque d'eau du mois de mai : *«il faut généralement une pluie tous les huit jours. Cette année il n'y a rien eu. Les endroits où il n'y a pas de terre ont souffert, ça fait des vagues et ça ne pardonne pas»*. Les *«veines de terre»* étaient nettement visibles dans ses champs, la semaine dernière lors de la récolte. Si la quantité n'est pas au rendez-vous, la qualité semble l'être. De bons résultats ont été enregistrés au point de collecte Dijon Céréales de Prenois, dans l'attente de critères supplémentaires qui seront étudiés à Saint-Julien, dans le canton de Dijon 1.

AURÉLIEN GENEST

En image

Courte paille



Sans grande surprise, la paille n'est pas au rendez-vous. Dans le canton d'Aignay-le-Duc, une baisse de 50% est constatée dans les orges de Didier Noirot à Étalante (avec ici le jeune Adrien). *«Le constat est le même dans les foins, c'est deux fois moins. Il n'a pas plu une goutte d'eau depuis plusieurs semaines. Les écarts de température sont considérables avec 6°C à 7 heures du matin et jusqu'à 38°C un récent après-midi»* commente l'agriculteur, qui informe par ailleurs affourager son bétail avec deux mois et demi d'avance : *«on entend souvent parler de 1976 mais là, je pense que ça a commencé encore plus tôt. Si l'on s'en réfère à ce que disaient nos anciens, l'actuel vent du nord annoncerait un hiver très froid en fin d'année. On verra bien !»*

AURÉLIEN GENEST

Arnay-sous-Vitteaux

Le tracteur prend feu, le poulailler aussi



L'incendie date de quelques semaines. Jean-François Lallemant, agriculteur à Arnay-sous-Vitteaux était en train de pailler le poulailler qui avait permis à sa compagne de s'installer : «*J'avais pratiquement fini, les poulets devaient arriver le surlendemain. Tout à coup, le tracteur a pris feu au niveau du tableau de bord, sans doute un court-circuit. Le feu s'est propagé dans tout le bâtiment et tout est parti en fumée en moins d'un quart d'heure*». Le bâtiment allait bientôt fêter son quatrième anniversaire. S'il trouvait le coût de l'assurance «*un peu élevé*», Jean-François Lallemant s'en réjouit aujourd'hui : «*j'ai bon espoir que tout se passe bien avec Pacifica. Un long travail administratif nous attend désormais : il faut ressortir toutes les factures, faire des devis de démontage et de reconstruction, sortir toutes les feuilles de paye des lots que l'on a eus pour être indemnisés par rapport à la perte de revenus*». L'agriculteur du canton de Vitteaux espère revoir son bâtiment opérationnel d'ici un an. «*C'est le permis de construire, que l'on doit redemander, qui va sans doute prendre le plus de temps*» termine le Vittelien.

AURÉLIEN GENEST

▶ A Noter

Bénéfices agricoles forfaitaires 2013

La Commission Départementale Des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires s'est tenue le 28 mai 2014, sous la présidence du Président du Tribunal Administratif, en présence des représentants de l'Administration Fiscale, et des membres de la FDSEA de Côte d'Or, chargés du Dossier «*Bénéfices Forfaitaires*», représentants la Profession Agricole.

Cette commission s'est réunie en vue de fixer les bénéfices agricoles forfaitaires servant de base au calcul de l'impôt sur le revenu 2013.

Les représentants de la FDSEA21, lors de la présentation de la conjoncture agricole départementale 2013, se sont attachés à rappeler tous les aléas qui ont affecté lourdement le département de Côte d'Or durant cette année dernière, et à en exposer les conséquences pour les exploitations agricoles.

Les négociations ont abouti aux résultats suivants :

Bénéfices/ha Médians	2013	2012	Variation 2013/2012
Plaine	159 €	265€	-40%
Chatillonnais	121€	201€	-40%
Auxois	109€	118€	-7,5%

COMMUNIQUÉ FDSEA21



Grêle à répétition

«Un phénomène qui ne s'explique pas»

Le maire de Volnay évoque les orages qui ont dévasté une nouvelle fois le vignoble.



Michel Rossignol évoque l'influence de l'autoroute à proximité de son village.

«*Le sort s'acharne sur nous, c'est le moins que l'on puisse dire*» lâche Michel Rossignol. Viticulteur depuis 1963, le maire de Volnay n'avait jamais vu ça : «*une grêle pareille trois années de suite est une triste première ici. Il a même grêlé sept fois lors des treize dernières années*». La tempête du 28 juin a engendré des dégâts allant de 60% à 80% dans les vignes de sa commune, qui n'est malheureusement pas la seule touchée dans le secteur : «*dans mon cas, ça se chiffrait déjà à 50% les deux dernières années, avec des pics pouvant aller à 100% dans une vigne située à Savigny*». Machado, un ouvrier viticole rencontré dans le village volnaysien, est très déçu : «*ça fait trente ans que je travaille ici. Jamais les vignes n'avaient été aussi belles à ce stade. Il n'y avait eu aucune maladie, pas de gel, la végétation était magnifique...*». De passage sur la commune le 2 juillet, Éric Delzant, le nouveau préfet du département, a émis l'idée de solliciter Météo France pour une étude visant à déterminer les causes de tels orages de grêle. Pour Michel Rossignol, les viticulteurs locaux rencontrent un «*phénomène qui ne s'explique pas*» : «*pour moi, il s'agit d'un hasard dont on se passerait bien. L'autoroute serait-elle en cause ? Elle peut effectivement avoir un impact. Les gaz d'échappement et la chaleur du macadam font un écran. Avec la vue dont nous disposons à Volnay, nous le voyons bien : certains orages s'arrêtent au niveau de l'autoroute. Mais le 28 juin, les orages ne sont pas venus de l'Est, donc la question ne se pose pas*». Une origine «*plus crédible*» viendrait du Canal du Centre : «*celui-ci vient de Montceau et Montchanin, là où le dernier orage est parti. A partir de Chassagne-Montrachet, les orages qui le suivent se coupent en deux. Une partie redescend sur Chalon-sur-Saône et l'autre prend la direction de la vallée de l'Ouche avant de s'arrêter au niveau de la ligne de haute-tension de Nuits-Saint-Georges. Y a t-il ici une explication à nos problèmes ? Je ne sais pas trop, mais s'il y a une piste à creuser, je pense que ce serait celle-ci*». Quel est le point de vue du maire de Volnay sur les générateurs anti-grêle installés très récemment dans son secteur ? Michel Rossignol pense que ces dispositifs ne sont «*pas assez nombreux*» : «*l'idéal serait d'en disposer tout autour de la côte pour faire face à des orages pouvant venir de n'importe quel côté*».

AURÉLIEN GENEST





Les dégâts du 28 juin atteignent parfois 80%.

Énergies renouvelables

Quatre nouveaux parcs éoliens d'ici 2020

Un projet visant l'implantation de 38 nouvelles éoliennes vient d'être dévoilé.



Le Nord-Est du département est concerné, avec les communautés de communes du Mirebellois et du Val-de-Vingeanne.

Et les communes nominées sont : Beaumont-sur-Vingeanne, Bèze, Saint-Seine-sur-Vingeanne, Pouilly-sur-Vingeanne, Montigny-Mornay, Villeneuve-sur-Vingeanne, Fontenelle, Bourberain et Orain. Cette liste a été dévoilée la semaine dernière par la société Eole-Res, à l'origine du parc éolien de Saint-Seine-l'Abbaye et de celui des Portes de Côte d'Or (27 machines), actuellement en construction au sud du département. Tenant compte des ambitions régionales et des enjeux économiques locaux, Eole-Res est à l'initiative d'une instance d'échanges baptisée *«Groupe Ailes d'avenir»*, dont la réunion de lancement s'est tenue le 24 juin. La société mise sur le dialogue avec les acteurs locaux pour *«une intégration réussie»*. Les personnes concernées sont invitées à venir visiter des parcs éoliens déjà en fonctionnement. Des montages photos et vidéos leur sont aussi proposés. Les éoliennes en prévision atteignent 180 mètres de haut, quand l'une de leurs pales est à la verticale (soit 55 mètres de plus que les installations de Saint-Seine-l'Abbaye). Leur puissance est aussi en augmentation (entre 2,2 et 2,7 MW par machine, contre 2 MW à Saint-Seine). Plus de renseignements : www.ailesdavenir.com

AURÉLIEN GENEST

Que devient une éolienne en fin de vie ?

Il faut généralement deux jours pour mettre en place une éolienne, et autant pour la démonter. Une telle installation a une durée de vie d'environ 25 ans. Son démantèlement est obligatoire à l'issue de cette période. Comment celui-ci s'opère t-il si l'entreprise à l'origine du projet a disparu entre temps? La société Eole-Res informe que des approvisionnements bancaires à hauteur de 50 000 euros par éolienne sont obligatoires pour mettre en service une telle machine, afin de faire face à cette éventualité.

Dijon Céréales

Un nouveau stockage ouvre sur le site d'Epoisses



Suite au déraillement d'un train le 17 septembre 2013, la ligne ferroviaire Semur-Époisses a été fermée. Réseau Ferré de France n'annonce pas de projet quant à la remise en état de cette voie. Celle-ci permettait pourtant de transporter près de 80 000 tonnes de céréales par an entre Époisses - l'un des silos les plus importants de Dijon Céréales avec une capacité avant travaux de 30 000 tonnes de stockage - et différentes destinations : le silo hub ferroviaire de Venarey pour une descente en train électrique vers Fos-sur-Mer, mais aussi les marchés de l'Est de la France. Face à cette situation qui s'installe, il fallait une solution pour accueillir plus de volume de collecte à Époisses. Le chantier express d'un nouveau grand stockage à plat a été engagé sur l'ancienne plateforme jouxtant les silos.

Il s'achève actuellement après 3 mois de travaux. L'ouverture est effective depuis le 1er juillet. Les équipes de Dijon Céréales, encadrée par Cyrille Meuriot et Camille Touret, ont travaillé d'arrache-pied avec les entreprises Crai (charpente et couverture) et Ponzo (génie civil, terrassement, béton) pour boucler le dossier avant la moisson. Le hangar, qui comprendra 2 grandes cellules à plat couvre près de 3 000 m² au sol et s'élève jusqu'à 16,50 m de hauteur. L'ensemble permettra de stocker dans d'excellentes conditions quelques 9 000 à 13 000 tonnes de céréales selon le type de remplissage. Cette installation va permettre d'accueillir dans de bonnes conditions les agriculteurs livreurs et surtout d'étaler les dégagements qui s'opèrent aujourd'hui en camion.

Durant la moisson, 12 trains en moyenne assuraient jusqu'à 2013 les départs des céréales. Depuis Epoisses, les camions vont livrer les silos de Venarey et de Pagny (destination Fos-sur-Mer) avec un surcoût par rapport à la logistique ferroviaire initiale. Dijon Céréales doit aussi développer au maximum les *«contrats départ»* qui consistent à livrer directement les clients de la coopérative (meuniers, malteurs, triturateurs...)

COMMUNIQUÉ

Chambre d'agriculture

L'offre de services va se développer

Claire Talobre vient d'arriver au 42, rue de Mulhouse et succède à Cédric Couppey.



Claire Talobre a déjà travaillé dans les secteurs de la moutarde et du vin.

Elle a 35 ans et est originaire d'Auvergne. Ingénieur en agriculture et diplômée d'une école de commerce, Claire Talobre est la dernière recrue de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. *«Je remplace en partie Cédric Couppey sur le poste de la communication. J'aurai également en charge le développement de l'offre de services pour les deux tiers de mon temps. Ce travail peut-être considéré comme une création de poste, c'est un challenge intéressant à relever»* commente avec enthousiasme la jeune femme. Claire Talobre participera à la stratégie de développement d'une offre de services, à la structuration, au déploiement et à la coordination des actions associées. Elle animera également des campagnes de promotion en lien avec les responsables d'actions.

AURÉLIEN GENEST

AFDI

Madagascar s'intéresse aux chiffres

Une organisation malgache va bénéficier d'un soutien technico-économique, dans le cadre de son partenariat avec Afdi.



Lucien Maminilainoro sera «coaché» à distance par CER France.

Lucien Maminilainoro, vice-président d'une organisation paysanne à Madagascar, était récemment à Dijon : *«J'ai profité de mon passage à Montpellier pour venir ici, rencontrer les responsables d'Afdi-BFC, avec qui nous sommes partenaires»*.

La mise en place d'un référentiel technico-économique en faveur des agriculteurs malgaches est l'un des objectifs de ce partenariat. A ce titre, les responsables d'Afdi ont présenté CER France à Lucien Maminilainoro : *«J'ai discuté avec différentes personnes sur les démarches et méthodologies à suivre»* informe le Malgache, *«ce référentiel technico-économique sera un outil très utile pour mener à bien nos différentes missions syndicales et de conseils. Nous voulons devenir une entité incontournable sur la politique agricole, au niveau régional. CER France a même accepté de réaliser un coaching à distance ! Ma venue à Dijon aussi m'a permis d'exposer les problèmes matériels de notre organisation. Avant mon départ, j'ai pu obtenir la promesse d'un don de deux ordinateurs portables pour nos techniciens»*.

AURÉLIEN GENEST

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▸ Agenda

25/07 Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert

La 2è foire-concours aux culards de l'année, à Moulins-Engilbert, aura lieu vendredi 25 juillet prochain à la Sicafome. Cette fois-ci, elle est réservée aux génisses et bœufs culards d'engraissement. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 11 juillet. Engagement de 10 euros par bovin. Programme: réception des animaux de 4h à 5h30, jury de 6h30 à 8h et vente au cadran à partir de 8h30. Renseignements au 03 86 84 28 75.

26-27/07 Jeux intervillages à Saint-Péreuse

En partenariat avec l'association *«Saint-Péreuse s'anime»*, le CCJA de Château-Chinon organise les 26 et 27 juillet prochain les jeux intervillages qui opposeront les communes de Dommartin, Dun sur Grandy, Saint-Hilaire en Morvan et Saint-Péreuse. Le 26 juillet, à partir de 19h30, repas et diner dansant *«Au Passou»*. (Tarifs du repas : 20 €/ adulte et 12 € pour les moins de 12 ans).
Inscriptions au 06 71 13 42 86 ou au 06 29 43 75 66 avant le 21 juillet 2014.
Le lendemain, dimanche 27 juillet, ouverture des jeux dès 10h00 au stade de Saint-Péreuse.

09/08 61è Foire-concours de Corbigny

La 61è Foire-concours de Corbigny, organisée par le Comité des foires, se tiendra le samedi 9 août sur le champ de foire. Concours ouverts aux bovins et ovins. La réception des bêtes se fera de 6h à 8h, avant marquage des animaux. Le jury opérera à partir de 9h et le palmarès sera dévoilé avant midi. Cette partie plus technique, mais attendue des éleveurs, sera complétée, comme à l'habitude, par de nombreuses animations. En parallèle, se déroulera dans toute la ville la brocante et vide-greniers, organisée par l'Association des commerçants et artisans du Corbigeois. Inscriptions des animaux jusqu'au mardi 5 août au soir à la Sicagemac (route de Saint-Saulge) au 03 86 20 00 37. Renseignements auprès du président du Comité des foires, Pascal Loisy, au 09 53 88 07 32 (aux heures de repas).

Viande bovine

Le feu aux fesses de la filière !

Après deux campagnes de production plus sereines que ne l'avaient été les cinq précédentes, les éleveurs bovins-viande renouent ces dernières semaines avec des cours intolérablement orientés à la baisse. Sous les coups de boutoirs de la distribution et de l'aval de la filière, le prix payé aux producteurs est à nouveau la variable d'ajustement. La pression monte dans la campagne et le feu couve … doucement mais surement.

En quelques semaines seulement les cours de la viande bovine ont fait l'objet d'une forte dégradation, celle-ci atteignant plus de 40 centimes d'euros par kilo de carcasse par rapport à l'an passé. Cette baisse s'avère encore plus marquée sur les femelles avec des cours en baisse de plus de 50 centimes par kilo de carcasse par rapport à 2013.
Une situation intolérable mais surtout inexplicable au regard de l'équilibre du marché national où le niveau de production de bovins finis est au plus bas ces dernières semaines et où les abattages sur les cinq premiers mois de l'année 2014 sont en recul de 2% par rapport à l'année 2013, accusant elle-même une baisse de près de 10% par rapport à 2011 !
Et dans un contexte d'importations en recul de 1 % sur les trois premiers mois de l'année 2014, de consommation stabilisée (- 0,3 % sur les quatre premiers mois de l'année), et d'une hausse du prix à la consommation, rien ne peut justifier la baisse du prix producteur.

La filière doit assumer le fait qu'elle baisse sa culotte face aux GMS et tenir un langage de vérité aux éleveurs !

Rien de factuel, si ce n'est la triste constatation de l'emprisonnement de la filière dans une logique suicidaire de recherche d'un prix toujours plus bas. Si le produit a une valeur, il semble que la filière et ses acteurs n'en est pas la moindre et celle-ci s'enferment dans une vison passéiste du rapport à ses fournisseurs que sont les éleveurs. Le diktat du prix bas n'est plus acceptable pour les éleveurs, éprouvés par des années consécutives de revenu dégradé, tant en production de bovins finis que de bovins maigres.
Ou la filière change collectivement de logique, ou elle s'expose inexorablement à la colère et à la mobilisation des éleveurs dans les prochaines semaines. C'est en substance le message d'alerte que la section bovine de la FDSEA de la Nièvre souhaite dès à présent lancer aux opérateurs Nivernais, Bourguignons et régionaux de l'aval.
Dans l'attente, espérons pour le bien de tous que la filière entende la colère qui gronde dans les campagnes et sache en prendre la mesure. Sans quoi les prochaines semaines pourraient s'avérer particulièrement musclées.

A bon entendeur.

Section Bovine FDSEA 58

Crise de l'élevage: La FNB propose une feuille de route *«pour une perspective économique collective»*

Rappelant en préambule qu'une nouvelle politique de filière se doit d'être instaurée pour redonner des perspectives au secteur de la production et de l'aval, la FNB appelle la filière et l'Etat à la mise en place urgente de huit directives :
1. Reconnaître la valeur de la production des éleveurs et sortir de la logique du prix le plus bas
2. Mettre la France et la filière en ordre de marche sur l'export pays-tiers
3. Renforcer l'organisation de la mise en marché en amont pour un meilleur regroupement de l'offre
4. Renforcer la présence de *«Viande de France»* en grande distribution
5. Passer des discours aux actes en matière d'allègement des charges et des normes pesant sur la compétitivité de la filière et des exploitations
6. Stopper la machinerie européenne qui s'emballe en matière de libre-échange
7. Agir au plus vite sur la qualité et la segmentation des viandes
8. Accélérer la cadence de travail en matière de gestion des aléas et des risques

Une nouvelle animatrice syndicale à la FDSEA



La FDSEA accueille depuis le début de cette semaine et ce, pendant 6 mois, une nouvelle animatrice syndicale. Raphaëlle Lenoble, jeune femme de 25 ans, ingénieure agronome diplômée de Montpellier SupAgro, et originaire de l'Hérault, remplace ainsi Maëla Guegan, partie en congés maternité.

Raphaëlle aura notamment en charge l'animation du réseau des syndicats locaux, des sections ovine, laitière, grandes cultures et agricultrices et sera également mis à disposition de l'association Gaec et Sociétés.
Elle se tient d'ores et déjà à disposition des agriculteurs Nivernais. N'hésitez pas à faire appel à ses services.

FDSEA 58

Compte pénibilité pour les employeurs de main d'œuvre : la FNSEA fortement mobilisée

Face à la complexité, au coût et à l'insécurité juridique qu'engendrerait la mise en place des comptes pénibilité à l'échelle de nos petites entreprises, la FNSEA fait valoir depuis plusieurs mois déjà ses positions contre une mise en place aveugle dans les exploitations agricoles.
La pression continue sur le gouvernement a abouti à une déclaration de Manuel Valls ces derniers jours : la généralisation de l'application du compte pénibilité est partiellement reportée. Elle ne sera effective qu'en 2016 ; seuls 4 facteurs sur les 10 initialement prévus seront retenus pour 2015.
L'agriculture sera donc relativement épargnée d'ici 2016.
La FNSEA en a profité pour demander la reprise des concertations sur le sujet.

Raphaëlle Lenoble, FDSEA 58



CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Transparence des aides PAC

Besoins de réponses concrètes pour la profession

La réforme de la Pac post-2015, laborieusement mise en place par le ministère de l'Agriculture, génère encore de nombreuses interrogations pour les agriculteurs Nivernais. Si le cadre général paraît fixé, des points de détail - qui n'en sont pas - restent à trancher sur la PMTVA, la convergence, les ICHN … Et les paysans ont besoin d'y voir clair sur le sujet de la transparence !

Laborieux … et le mot est faible. Alors que se termine pour partie la campagne de production 2014 chez les agriculteurs Nivernais et que d'ores et déjà chacun, sur son exploitation, se projette vers 2015, des facteurs clefs de décision et d'orientation manquent à l'appel.

En matière de PMTVA, la période de référence permettant de connaître les bovins éligibles est inconnue. Sur l'ICHN, les modalités d'incorporation de l'ex-PHAE restent floues. Sur la convergence, personne n'est en mesure d'être précis sur la base qui sera retenue pour réévaluer le montant des DPB. Et sur la reconnaissance de tous les actifs, exploitants, conjoints, salariés au travers de la transparence, que dire …

Le ministère ne cesse de clamer qu'elle sera mise en œuvre dans toutes les sociétés et a dernièrement retourné sa veste en ne ciblant plus que l'intégralité des Gaec. Avec le temps, l'ambition baisse. Dacian Ciolos, commissaire Européen à l'agriculture, affirme lui l'inverse. Le fait est que les agriculteurs, à la tête d'entreprises dont les systèmes d'exploitation ne peuvent évoluer en claquant des doigts, demeurent dans une incertitude intolérable.

Danger pour l'économie des exploitations et l'emploi agricole
D'autant plus anormale que les grandes orientations annoncées ces dernières semaines par le ministre n'iront pas sans affecter l'économie et l'emploi de certaines entreprises. Il y a la part politicienne des annonces effectuées par Stéphane Le Foll : la surmajoration des 52 premiers hectares, le plafonnement à 140 bovins éligibles à la PMTVA. Un véritable marqueur politique. Et puis il y a la réalité économique de ces orientations, implacable.

La Nièvre, caractérisée par des exploitations de grandes dimensions, avec une surface moyenne exploitée par UTH d'environ 120 hectares, sera une des premières victimes de la mise en place dogmatique de la surmajoration des 52 premiers hectares. Pourtant, les pratiques extensives des agriculteurs de notre territoire semblaient en prise directe avec la volonté affirmée du ministre de promouvoir «l'agro-écologie». Allez comprendre …

Et puis, il y a le plafonnement à 140 bovins éligibles sur la PMTVA. Les EARL, SCEA et autres sociétés unipersonnelles, embauchant de la main d'œuvre et ayant assumé un modèle de développement offensif se trouvent aujourd'hui, face à la non prise en compte de tous les actifs, dans une impasse économique insolvable. Avec des niveaux de pertes oscillant entre – 20 000 et – 40 000 €, il n'y a même pas dilemme ! L'impact lui, sera néanmoins double : Un, je licencie un ou plusieurs salariés car je ne serais plus en mesure de les payer. Deux, j'évacue les vaches et retourne les prairies pour y implanter des céréales. Non pas que la rentabilité de l'opération soit assurée mais la perte occasionnée par la réforme nécessite de repenser l'organisation et la charge de travail.

Conclusion : L'emploi agricole sérieusement affecté, des retournements de prairies accélérés et une diversité agricole Nivernaise altérée. Ces constats imposent en conséquence un rapide positionnement du ministre sur le sujet de la transparence des aides PAC et, au-delà de la reconnaissance des actifs non-salariés, une précision essentielle sur la reconnaissance des UTH salariées dans les exploitations. L'enjeu n'est pas mince, et les exploitants ont besoin d'une réelle visibilité pour effectuer les choix qui s'imposent à tout entrepreneur. Il en va de l'avenir du salariat agricole mais aussi de l'économie des exploitations de la Nièvre, et à force d'hérésie, sans doute un jour, de la capacité de notre pays à se ravitailler en nourriture.

FDSEA 58

Emploi partagé

Le Groupement d'employeurs Départemental répond à tous les besoins des agriculteurs !

A l'heure où les taches administratives deviennent de plus en plus prégnantes et complexes dans le quotidien des exploitations agricoles, le groupement d'employeurs Agri'rural Nièvre offre aux agriculteurs la possibilité de trouver une main d'œuvre qualifiée, opérationnelle et disponible en fonction de leurs besoins pour la gestion administrative de leurs entreprises tout au long de l'année.

La tracasserie par excellence, le tas de papiers au coin du bureau ! Plus il enfle et moins on a envie de le regarder. Et moins on a envie de le regarder, plus il vous fait de l'œil … Chaque exploitant connaît ce problème et face à une charge de travail importante sur les exploitations, la «*paperasse*» passe au second plan. Une vérité néanmoins problématique, tant les enjeux organisationnels et financiers découlant de la gestion administrative de la ferme sont importants. Aussi, et pour accompagner les exploitants dans la bonne conduite de ces travaux, le GED Agri'rural Nièvre propose la mise à disposition de salariés compétents pour assurer ce type de tâches.

Comment ? C'est très simple.

Contactez- nous et évoquez vos souhaits en termes de temps et de compétences, le GED se charge de vous mettre à disposition une personne répondant à vos attentes. Nous nous occupons de tout (contrat de travail, feuilles de paie, gestion de planning, démarches administratives). Tout est pris en charge.

Alors, n'attendez plus !

L'addition de vos besoins permettra de créer des postes de secrétaire-comptable qui pourront être mis à votre disposition. Vous pourrez bénéficier ainsi des compétences qu'il vous faut quand il vous faut !

Marianne Save – animatrice du GED Agri'Rural Nièvre

Certains agriculteurs utilisent déjà le principe … Témoignage.

Avoir une secrétaire 3 heures par semaine, lui a facilité la vie.
Etre pleinement consacré au travail de l'exploitation en sachant que l'administratif suit, «*c'est appréciable*» nous confie-t-il.
Il ajoute même : «*si la secrétaire devait être amenée à partir, je referai appel au GED Agri 'rural afin de continuer à bénéficier de ce service*»
Et côté prix ? Il sourit et nous répond : «*Si ce n'est pas gratuit, c'est forcément trop cher*». Mais avoue sincèrement que «*le rapport qualité de travail et le prix à payer est tout à fait respectable.*»
Seul bémol, être le seul adhérent au GED à utiliser ce principe.
En effet, il nous avoue franchement que si d'autres agriculteurs profitaient du service, sa secrétaire pourrait avoir un emploi pérennisé et développerait ainsi ses compétences et son expérience.
Il conclut en affirmant que «*c'est un service très bénéfique mais encore méconnu.*»

▸ Agenda

Août Comices agricoles nivernais

Les dates des comices agricoles de l'été prochain dans la Nièvre sont arrêtées. Cette année, il y en aura quatre au mois d'août, les 8, 9 et 10 août à Moulins-Engilbert, les 16 et 17 août à Tannay, les 23 et 24 août à Saint-Pierre-le-Moutier et les 30 et 31 août à Prémery. A noter aussi que cette année, la finale départementale de labours sera organisée par les JA du canton de Nevers/Imphy/Saint-Pierre-le-Moutier, le 30 août, en parallèle au Congrès mondial du Herd Book Charolais à la ferme du Marault à Magny-Cours.



Modernisation laitière

Gain de productivité et de sérénité avec le robot de traite

Il y a 3 ans, confronté à la nécessité de renouveler son matériel de traite, Sébastien Ravaux, producteur de lait à la Celle sur Loire, dans le nord-ouest de la Nièvre, a fait le choix du robot de traite. Un investissement important qui a néanmoins permis à l'éleveur d'appréhender avec plus de sérénité les exigences et contraintes afférentes au métier.


Sébastien Ravaux devant le poste informatique relié au robot et permettant de suivre individuellement les références de chaque animal du cheptel

«*Avant l'installation du robot, la traite c'était deux heures et demi le matin, et autant le soir*». Avec l'organisation du travail qui va avec … «*Aujourd'hui, disons que la charge de travail reste importante mais qu'elle peut être étalée différemment. Et si un imprévu se présente, il reste gérable ce qui était moins évident à l'époque*». Le moins que l'on puisse dire, c'est que Sébastien ne regrette pas l'investissement réalisé il y a trois ans et l'installation d'un robot de traite sur son exploitation : «*Il fallait que je change la salle de traite, et une nouvelle concession est venue s'installer à quelques dizaines de kilomètres de la maison. Je ne me projetais pas forcément sur ce type de matériel, mais étant seul sur l'exploitation, avec la difficulté de fidéliser du personnel connaissant le matériel, les animaux et la machine à traire, il était aussi nécessaire de se poser la question de l'organisation du travail et de la gestion du temps*». Et c'est ainsi, dans le prolongement des travaux de modernisation de son bâtiment d'élevage, profondément modifié en 2010, que Sébastien a sauté le pas et quelque peu révolutionné l'organisation quotidienne de son exploitation.

Une réflexion économique poussée

Dès 2010, Sébastien entame une longue période de modernisation de son outil de travail. La stabulation, entièrement sur aire paillée, est totalement réaménagée en aire raclée et logettes individuelles pour loger une centaine d'animaux. «*A l'époque, j'achetais et je pressais une centaine d'hectares de paille chaque année*», un schéma onéreux et consommateur d'un temps précieux, étant donné les astreintes qu'imposaient quotidiennement les horaires de traite. Aujourd'hui Sébastien valorise en litière la matière sèche du lisier récupérée grâce à un séparateur de phase et utilise de la sciure de bois pour assainir le tout, «*surtout en hiver*» précise t-il. Pendant les travaux, il laisse également un espace vacant, en prévision du futur investissement de renouvellement de la machine à traire. C'est là, que quelques mois plus tard, prend place le robot.

Un gain de productivité de 15 % en moyenne

Dès la mise en fonctionnement de la machine, les premiers bienfaits de l'installation se font ressentir. «*Le fait pour les animaux de pouvoir passer à plusieurs reprises par jour à la traite, permet une meilleure optimisation du pic de lactation*» précise Sébastien qui concède néanmoins que les premières semaines ont été un peu complexes à gérer pour habituer les bêtes au matériel et au changement de rythme : «*Elles étaient paramétrées pour deux traites par jour*» précise t-il tout en expliquant que «*la distribution d'aliment pendant le passage à la traite aide franchement à les pousser vers la machine*». Aujourd'hui, les vaches de Sébastien passent en moyenne 2,5 à 2,7 fois par jour entre les mains du robot. La ration de concentrés est automatiquement régulée par le robot en fonction de l'activité de l'animal dans le bâtiment (alimentation, chaleur …) et de la production de la vache suivie grâce à un puçage individuel des bovins. Et l'état sanitaire de chaque quartier est contrôlé : «*En cas de problème décelé sur la conductivité du lait, des alertes apparaissent. On préprogramme alors la machine en identifiant l'animal malade et le robot continue la traite en détournant le lait de l'animal du circuit de traite. Il est récupéré dans des seaux indépendants puis un lavage du circuit se met automatiquement en route pour garantir une hygiène de traite optimale*». Constatant qu'il dispose à ce jour de données qu'il n'aurait jamais eu à sa disposition avec une installation «*conventionnelle*», Sébastien tempère néanmoins les idées reçues circulant sur la mise en place du robot. «*Ca simplifie le travail mais des tâches demeurent incontournables, notamment la surveillance des animaux et l'administration des soins. Et puis, la machine tombe de temps en temps en panne et j'ai des alertes sur le téléphone portable qui parfois me poussent en dehors du lit à des heures indues ! Il y a des jours où le téléphone je le passerais bien par la fenêtre !*»

Malgré cela, l'éleveur reconnaît que l'investissement réalisé a du bon, tant sur la plan professionnel, «*où j'ai gagné en souplesse*» que sur le plan familial : «*Le samedi je peux emmener mon fils au foot sans souci et ne pas systématiquement compter sur quelqu'un pour me le ramener parce que je dois rentrer traire les vaches*». Une petite révolution tout de même pour la production laitière et ses éleveurs, souvent contraints en terme de temps. Le lait c'est 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Presque un peu moins avec l'innovation …

S.L – FDSEA 58

Repères

L'EARL de la métaierie Houard :

Installation de Sébastien en 1998
Surface : 120 ha
Sole : 40 ha de maïs ensilage, 80 hectares de prairies (permanentes, temporaires, trèfle violet)
Main d'œuvre : 1.6 UTH (Sébastien et un salarié embauché en groupement d'employeurs)
Système d'exploitation : 100 vaches laitières en «*zéro pâturage*» et une centaine d'élèves
Reproduction : Saillie naturelle des génisses et insémination pour les laitières. Des vêlages d'un bout à l'autre de l'année sans interruption de la production laitière
Alimentation : Maïs ensilage, apport de concentrés (soja, tourteaux de colza, drèche de blé, pulpe de betterave) et correcteurs azotés
Matériel : Seul un télescopique en pleine propriété. Le reste du matériel en CUMA.
Appel à un entrepreneur pour les chantiers d'ensilage




Sébastien entre ses deux robots de traite

Moissons 2014

Un premier constat : pas si mal !

Alors que la collecte des escourgeons se termine, les premiers résultats font apparaître d'heureuses surprises

Si les précipitations enregistrées cette semaine sur le département ont quelque peu perturbé les chantiers, la collecte d'orges d'hiver touche à sa fin et les premiers résultats semblent satisfaisants, avec des rendements et une qualité supérieurs à ce que pouvaient laisser craindre les prévisions, notamment en sols profonds. Les premiers retours de l'enquête menée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne auprès des agriculteurs font apparaître une moyenne sur le département de 72 q/ha, les secteurs les plus performants restant le Gâtinais et le Nord de l'Yonne. Globalement, les agriculteurs se disent agréablement surpris, d'autant qu'en sortie d'hiver, compte tenu de semis tardifs et d'un excès d'eau, l'état des cultures pouvait laisser augurer des résultats catastrophiques!


Premier point moisson.

La moyenne des calibrages avoisine les 90%, pour un taux de protéines de qualité brassicole dans l'ensemble, atteignant 9,9. Quand aux blés, les techniciens de la Chambre d'agriculture interrogés, prévoient là aussi un effet date de semis, avec des rendements pénalisés pour ceux qui auront semé de fin octobre à décembre.

Des pluies préjudiciables pour les blés

Responsable céréales au sein de SeineYonne, Mathieu Berlin tire lui aussi un premier bilan après les moissons d'escourgeons : *«globalement une bonne surprise sur l'ensemble de la zone (ndlr : qui s'étend du nord de Sens à l'Avallonnais), avec de bons calibrages et une fourchette haute entre 80 et 92%. Côté protéines, c'est très hétérogène d'un secteur à l'autre, avec des taux pouvant aller de 9 à plus de 12, mais avec une moyenne à 10 très correcte et de qualité brassicole. Les meilleurs potentiels étant obtenus là où la pluviométrie a été la plus importante, comme dans l'Auxerrois. De très bons PS également, s'étalant de 67 à 70, soit 2 points de plus en moyenne que l'an passé. Les rendements semblant hétérogènes, de 40 q/ha sur l'Auxerrois et le Tonnerrois, à 90 q/ha dans le nord du département, mais dans l'ensemble, même avec un peuplement épis faible, cela reste correct et c'est une bonne surprise par rapport aux craintes du printemps…»*

La variété Etincel, que ce soit en qualité ou en quantité, confirme les performances espérées par SeineYonne et semble prendre le pas désormais sur la variété Azurel. Bonne tenue également de la variété Esterel, qui obtient un bon ratio qualité/quantité, compte tenu du potentiel des terres où elle a été semée. Pas d'effet maladie constaté cette année du fait d'un printemps sec ni de problème de conservation, le plus gros de la collecte ayant été effectué avant les pluies de cette semaine. Des pluies qui devraient permettre aux colzas d'atteindre une maturité homo-gène sur l'ensemble de la zone, alors que 30% ont déjà été moissonnés. Pour ce qui est des blés, Mathieu Berlin se montre plus circonspect: *«quelques chantiers ont débuté, mais les pluies risquent de faire baisser la qualité sur les parcelles arrivées à maturité comme dans le sud Auxerrois…»*

DOMINIQUE BERNERD

Blé CRC®

Une filière qui a su fédérer tous ses acteurs

Ils sont producteurs, fabricants, distributeurs.., tous acteurs de la filière CRC® et se sont réunis le 20 juin dernier à Sens, pour une journée de débats et de visites.


A l'heure de la visite du silo de Gron, en fin de matinée

Le concept est né il y a tout juste 25 ans, en terre sénonaise, comme l'a rappelé le président de la coopérative Capserval, Etienne Henriot : *«l'Yonne est un département à vocation céréalière, mais qui n'a pas le potentiel qu'on retrouve dans le nord de la France et on a réfléchi à trouver une valorisation supplémentaire de nos terres, tout en s'interrogeant sur les attentes des consommateurs en terme de production de céréales…»* La rencontre d'un industriel italien avec un cahier des charges spécifique, en recherche de farines destinées à la fabrication d'aliments pour bébé a servi de prémices à la démarche. Progressivement un mode de production a été élaboré, qui a conduit à la conceptualisation d'un référentiel, ultime étape avant la reconnaissance officielle par la certification de Conformité Produit obtenue en 1997. La première certification de blé en France était née…

S'en est suivie quelques années plus tard, la création d'un GIE CRC®, avec pour objectif d'étendre le champ d'action à d'autres régions, garantissant à la fois de manière pérenne, en quantité comme en qualité, des blés certifiés aux industriels intéressés. Aujourd'hui, la filière représente 1300 agriculteurs engagés dans la démarche, 22 organismes collecteurs et stockeurs de céréales, 30 meuniers, une dizaine d'industriels et distributeurs, ainsi que de nombreux artisans boulangers de renommée, pour un volume de collecte estimé cette année à 230 K tonnes de blé.

Entre agriculture conventionnelle et biologique

En un quart de siècle, le blé CRC® a su se positionner, entre agricultures conventionnelle et biologique, au travers d'une communication reposant sur trois idées essentielles : qualité du produit, respect de l'environnement et de la biodiversité, respect de la santé des consommateurs. Des critères qui ont su séduire le groupe Schiever, basé à Avallon et qui exploite supers et hypers marchés dans toute la région Centre Est, comme l'explique Hervé Frabboni, responsable Développement Durable et Communication au sein du groupe : *«c'est une vraie volonté de la part de notre Entreprise de communiquer sur le CRC®, car nous y trouvons des valeurs communes avec notre propre démarche qui s'appuie à la fois sur le plaisir d'une bonne alimentation, le respect des contraintes budgétaires et le dialogue avec les fournisseurs locaux…»* Une démarche véhiculée notamment au sein d'un nouveau concept d'enseignes du groupe Schiever, privilégiant les circuits courts et les produits de qualité, notamment de boulangerie, réalisés à partir de farines CRC®. La chaîne de magasins *«Bi 1»* compte aujourd'hui 5 lieux de vente et deux nouvelles ouvertures sont programmées ce mois, dont l'un à Avallon.

Parmi les produits commercialisés par le groupe Schiever, une gamme de pains précuits fabriqués par la société Vandemoortele à partir de farines issues de blés CRC®, portant le logo de la filière *«Blé de nos campagnes»*, comme l'a souligné la représentante de cette société de panification : *«notre gamme s'inspire de l'artisanat, avec des phases de fermentation et de pétrissage très longs et des produits à base d'ingrédients nobles ayant une typicité propres, parmi lesquels les farines de blé issues de la filière CRC®. Une démarche qui s'inscrit dans les nouvelles tendances fortes de consommation, reposant à la fois sur le respect de l'environnement, et celui de la santé du consommateur…»*

La table ronde de la matinée s'est poursuivie par une visite du silo de Gron, ainsi qu'une visite l'après-midi, des parcelles d'essai de la coopérative Capserval.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

11/07 Randonnée à Rogny les Sept Ecluses

Vendredi 11 juillet, randonnée commentée de 10 km sur l'alimentation en eau du Canal de Briare, autour du canal, de la rigole Saint-Privé et des étangs (durée 3 heures). Balade commentée par Gérard Semence, agent d'exploitation des Voies Navigables de France. Tarif 3 € Rendez-vous à 14 h, devant l'Office de tourisme, 2 rue Gaspard de Coligny, à Rogny. Renseignements au 03 86 74 57 66

12/07 Première des "Nuits Maillotines"

La première des *«Nuits Maillotines»* aura lieu samedi 12 juillet, sur le thème *«1900 - 1930 : de la Belle Epoque aux Années Folles»*. A partir de 21 h, la visite spectacle entraînera les participants dans les rues de Joigny au début du XXe siècle. Particpation : 6 et 12 €, gratuité pour les moins de 12 ans. Renseignements au : 03 86 62 11 05

14-15-16-17/07 9e édition de Yonne Tour Sport

Du 7 juillet au 15 août, le Conseil général de l'Yonne offre aux jeunes de 6 à 16 ans, la possibilité de pratiquer gratuitement des activités sportives originales sur 30 communes du département. Activités proposées : trampoline aérien, girobulle, murs d'escalade, mur toboggan, trumbling, tir à l'arc, vtt, trikke, canoë, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, patinettes, tyrolienne, escalade, moto, jeux de ballon, remorque 6 trampolines, quads, mini motos, piste de BMX et waterball sur pîscine. Nouveautés cetet année: quad et waterball permanents
Prochains rendez-vous :
Vendredi 11 juillet : Chablis (Stade)
Lundi 14 juillet : Vincelles (Salle polyvalente terrain de sport)
Mardi 15 juillet : Toucy (Place des frères Genet - Parc + concert gratuit avec le groupe Alcaline àpartir de 20 h sur la Place des frères Genet)
Mercredi 16 juillet : Vézelay (Basilique)
Jeudi 17 juillet : Charmoy (Salle des fêtes - Stade)
Vendredi 18 juillet : Saint-Valérien (Centre ville)



▸Agenda

03/07-28/08 Ciné plein air à Auxerre

Ciné plein air à l'Abbaye saint-Germain à Auxerre, du 3 juillet au 28 août, les jeudis à 22 h, pour voir ou revoir des films cultes. Entrée libre et gratuite sous réserve de météo favorable. Renseignement auprès de Pôle Arts et patrimoine au 03 86 18 02 90.
Prochaines séances :
17/07 : The artist, de Michel Hazanavicius (Durée 1 h 40)
24/07 : The Blues brothers, de John Landis (Durée 2 h 10)
31/07 : Le bon, la brute et le truand, de Sergio Leone (Durée 3 h)

19/07 Balade dans le vignoble d'Irancy

Balade commentée avec un guide à travers le vignoble d'Irancy (durée environ 3 heures), samedi 19 juillet, suivie d'une dégustation assurée par un vigneron. Découvrez le terroir, ses légendes, ses vignes, ses vins et ses cerisiers. Rendez-vous devant l'église d'Irancy à 15 h. Balade accessible à tous. Tarif : 9 €
Renseignements et inscriptions au 03 86 51 12 00

19 et 20/07 Peintres de Vignes en Caves à Saint-Bris

La 25ème édition de la manifestation "Les peintres de Vignes en caves", se déroulera les 19 et 20 juillet. Quand les arts et la viticulture sont réunis pour le plaisir des yeux, du goût et des rencontres. Plus de 60 artistes répartis dans 12 caves pour vous accueillir. Animation musicale itinérante. Peintres en herbe, concours de sculpture, rallye œnophile de cave en cave. Visite de l'église Saint Pris en continu. Restauration possible sur place. Ouverture des caves : samedi 19 juillet de 15 h à 19 h et dimanche 20 juillet, de 10 h à 18 h. Renseignements au 03 86 53 60 76

19 et 20/07 Foire aux Potiers à St-Sauveur

La 32ème Foire aux potiers de Saint-Sauveur-en-Puisaye aura lieu les samedi 19 et dimanche 20 juillet de 10 h à 19 h, dans le parc du château. Plus de 70 potiers attendus, venus de toute la France et de l'Europe, l'un des plus anciens marchés des Potiers de France. Comme chaque année, un concours où chaque artiste peut présenter une pièce unique, avec pour thème de cette 32ème édition, la musique. Les enfants seront accueillis gratuitement sur un stand de modelage. Inauguration samedi 19 juillet à 11 h. Rens au 03 86 45 69 12

Avallonnais

Quand l'herbe vient à manquer

Le déficit de pluviométrie conjugué à des températures fraîches, a fait chuter en certains endroits les productions de moitié, comme chez Pascal Baron, éleveur allaitant à Sainte Magnance, dans l'Avallonnais



Pascal Baron éleveur allaitant dans l'Avallonnais, devant quelques-unes de « ses filles »

L'herbe à l'entrée du champs semble plus verte qu'ailleurs mais une hirondelle ne fait pas le printemps : «*c'est juste parce qu'une source coule en dessous, mais tout autour, juste avant les quelques pluies du début de semaine, tout était grillé, on aurait mis une allumette, tout partait en fumée…!*» Pascal Baron est éleveur allaitant à Sainte Magnance dans l'Avallonnais, à la tête d'un cheptel de 70 animaux, dont 55 vaches et le reste en génisses de reproduction. Près de deux mois sans précipitations et un constat cruel : «*il me manque aujourd'hui au bas mot 60 tonnes de foin !*» Là où d'ordinaire il en récoltait 4 tonnes/ha, à peine la moitié cette année… Un déficit de stock qui l'a conduit à des mesures d'urgence : «*d'ordinaire, je suis assez généreux avec le foin, elles l'ont à volonté mais cette année, elles l'auront dans l'auge avec la machine et moitié moins !*» Complétant les rations avec de la mélasse : «*c'est pas le top, mais ça dépanne quand même…*» Quand à la paille, grâce à la solidarité des collègues voisins, pas trop de difficulté pour s'en procurer.

Les espoirs du jeune éleveur reposent aujourd'hui sur ses semis de maïs et de vesce avoine : «*bizarrement, mon maïs n'a pas trop souffert du sec et les 30 mm de pluie qu'on a pris la semaine dernière valaient de l'or ! Quant à la vesce avoine, j'ai profité de la fraîcheur pour en ressemer, il ne reste plus qu'à espérer qu'il se mette à pleuvoir régulièrement…*» (ndlr : des vœux exaucés en partie puisque suite au reportage, la météo s'est montrée plus généreuse en matière de précipitations). Par mesure de précaution, il a conservé un peu d'orge sur sa collecte : «*histoire d'avoir un peu de stock supplémentaire et puis on ne sait jamais, on peut avoir une belle arrière saison et rentrer de l'herbe à l'automne…*»

«Seul, c'est un sacré sport… !»

Si le déficit fourrager pénalise la trésorerie de l'exploitation, pas question pour autant, de faire l'impasse sur la qualité des rations données : «*j'ai encore en mémoire l'époque de la FCO, où rien n'allait dans le bon sens, où les vaches étaient malades et les veaux au vêlage, dans un état catastrophique… Depuis ce temps là, quel qu'en soit le coût, s'il faut mettre de l'agent dans l'alimentation, dans les minéraux, j'aime mieux le faire, même si ça ne sert qu'à me rassurer, au moins j'aurai essayé…*» Et tant pis pour les investissements prévus : «*j'ai un tracteur avec 12 000 heures au compteur bon à changer, ça ne se fera pas cette année et c'est tout !*» Dans les pâtures, certaines mares sont à sec, et de l'eau doit être apportée, augmentant d'autant la charge de travail, mais Pascal Baron positive : «*j'ai l'avantage d'avoir des îlots d'une vingtaine d'ha, où il me suffit d'ouvrir des barrières pour les faire passer d'un champs à l'autre, sans avoir besoin de les faire monter dans la bétaillère…*» Et comme si la sécheresse ne suffisait pas, les cours font du yoyo : «*l'an dernier, je vendais des vaches à 4,30 €/kg, cette année, 3,80 €…!*» Le risque de pénurie d'alimentation le faisant hésiter à poursuivre l'engraissement. Comment voit-on l'avenir à 42 ans… ? «*il passe nécessairement par l'entraide entre tous, sinon, l'éleveur se désocialise de tout et c'est la catastrophe ! J'ai la chance de bien m'entendre avec mes voisins car seul avec 70 vaches, c'est quand même un sacré sport ! J'ai trois enfants et serais heureux qu'ils reprennent derrière moi, mais si un seul d'entre eux devait s'installer ce serait lui faire un sacré cadeau empoisonné…!*»

DOMINIQUE BERNERD

Sécheresse

Mesures de restriction

Malgré un hiver pluvieux et des précipitations orageuses dans le nord du département, les mois de mars à mai 2014 ont été largement déficitaires en précipitations. Ainsi l'ensemble du département reste déficitaire. Et les débits des cours d'eaux sont en régulière baisse depuis quelques mois. Sur sept secteurs du département, les débits des cours d'eau ont franchi le seuil d'alerte : Cure, Armançon-amont, Armançon-aval-Serein, Cousin, Serein-amont, Tholon-Ravillon-Vrin,Yonne amont.

En conséquence, comme le prévoit l'arrêté préfectoral du 20 avril 2012 fixant le plan départemental sécheresse, le préfet a décidé la mise en place de mesures de restrictions des usages, de manière à réduire les consommations d'eau et économiser la ressource, dans tous les bassins versants concernés. Il s'agit de :

- Interdiction entre 8 h et 19 h des prélèvements pour l'arrosage (potagers, jardins, espaces verts, terrains de sport, de golf) ;
- Interdiction entre 8 h et 19 h, du lavage des façades, voies et trottoirs :
- Interdiction entre 8 h et 19 h, des prélèvements destinés à la production d'hydroélectricité dans les canaux ou conduites de dérivation ;
- Interdiction entre 10 h et 18 h de l'irrigation, sauf cultures maraîchères et horticoles, pépinières et arboriculture fruitière, ce qui permet de réduire de 25 % à 30 % les pertes par évaporation ;
- Interdiction du lavage des véhicules, sauf en stations professionnelles, et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires, alimentaires ou techniques, type bétonnières) et pour ceux des services ayant des missions de sécurité ;
- Interdiction du remplissage des piscines privées, hors chantiers en cours (les piscines de chambres d'hôte sont considérées comme des piscines privées) :
- Interdiction du remplissage et de la vidange des plans d'eau (sauf activités commerciales déclarées)
- Obligation de maintenir les vannes des biefs de moulins fermées, et respect du débit réservé dans les cours d'eau ;
- Navigation sur le canal du Nivernais et de Bourgogne : regroupement des bateaux aux écluses, abaissement de la ligne d'eau et limitation de la vitesse des bateaux dans les biefs.

Ces mesures pourront être levées, ou renforcées, selon l'évolution de la situation hydrologique.

Quelle que soit la zone et quelque soit l'usage et l'origine de l'eau, il est fait appel au civisme de chacun pour le respect des ressources et l'adoption de pratiques raisonnables et économes.

DDT 89

Yonne Tourisme

Une année tournée vers l'œnotourisme et la communication

L' Assemblée Générale de Yonne Tourisme a été l'occasion pour son président, Jean-Baptiste Lemoyne, sa directrice, Bénédicte Nastorg-Larrouture et toute l'équipe, de présenter aux professionnels et élus du tourisme icaunais le bilan de l'année 2013 et les actions initiées en 2014



Lors de la présentation du Pass 'Yonne 2014, le 12 juin dernier à Pontigny

En terme de communication, l'année 2013 s'est résolument tournée vers la thématique «*famille*» et le M-tourisme, avec notamment la création d'un site dédié aux enfants www.decouvrelyonne.com. La naissance de l'application smartphone «*Enquêtes de Culture*», mêlant offre famille et M-tourisme, fut l'une des actions phare de 2013, avec onze visites ludiques nées de l'imagination des partenaires, à destination des enfants de 7 à 12 ans. Chaque enquête les invite à observer le lieu visité afin d'y trouver les réponses à une série d'énigmes. Doté d'une technologie innovante, comme le «*scanner magique*», Enquêtes de Culture, conduit avec la société GuidiGo, a reçu le soutien du Ministère de la Culture et de al Communication, dans le cadre de l'appel à projets «*Services numériques culturels innovants*».
De nouveaux projets pour être toujours plus en adéquation avec les nouveaux modes de consommation des touristes, ont vu le jour en 2013, comme l'accès au site www.tourisme-yonne.com, depuis les téléphones mobiles, dans une version dédiée. Des fonctionnalités avancées permettent ainsi, grâce à un service de géo localisation, de s'informer en temps réel sur les spectacles ayant lieu le soir même, à proximité de son lieu d'hébergement ou, de la même façon, choisir le restaurant, l'activité de loisirs ou l'itinéraire de randonnée le plus proche. Et s'il pleut, le «*mobinaute*» accède directement à une sélection de lieux à visiter en restant bien au sec !

Une année tournée vers l'œnotourisme

L'année 2013 aura vu également la validation du dossier de candidature Label Vignobles et découvertes pour le vignoble de l'Auxerrois, par le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme et les ministres en charge de l'Agriculture et du Tourisme. Fort désormais de deux destinations labellisées sur le département (vignobles de Chablis et de l'Auxerrois), Yonne Tourisme accompagne ainsi plus d'une centaine de prestataires à travers une offre mieux structurée, s'attachant à valoriser la filière, comme ce fut le cas en mars dernier, lors des Grands Jours de Bourgogne, organisés par le BIVB, avec la tenue d'un stand. La promotion de la viticulture icaunaise est passée également par un voyage de presse «*œnotourisme*» organisé à l'attention de journalistes nationaux. Un autre grand rendez-vous réunira les professionnels en décembre, à l'occasion des 5èmes Rencontres Régionales de l'Œnotourisme, organisées par Yonne Tourisme.
Concernant la commercialisation, l'objectif était de se recentrer sur la clientèle groupe, suite au départ du service de réservation Gîte de France : en dépit d'un contexte économique difficile, Yonne Réservation a dégagé en 2013, un chiffre d'affaires global de plus de 402 K€, dont 340 K€ reversés aux acteurs touristiques icaunais. La marge de Yonne Réservation est en hausse de 5,4 %, avec 231 contrats réalisés pour 6067 personnes accueillies dans l'Yonne et 1356 nuitées générées
Suite aux réflexions initiés l'an dernier, le printemps 2014 a vu la fusion de Yonne Tourisme et de l'Union Départementale des offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (UDOTSI). Un mariage visant à mutualiser les actions et services et donner une meilleure cohérence à la politique touristique départementale sur l'ensemble de la destination Yonne. Un nouveau bureau a été élu (voir encadré).

▶ Zoom sur…

Le nouveau bureau Yonne Tourisme :
Président : **Jean-Baptiste Lemoyne** (Conseiller Général du canton de Chéroy) Vice-président en charge des OT et SI : **Cyril Boulleaux** (Président de l'Office de Tourisme de Villeneuve sur Yonne et Conseiller Général) Vice-président en charge des prestataires commercialisés : **Louis-Marie Mauvais** (Propriétaire de l'Abbaye de Reigny) Vice-président en charge des labels : **Odile Maltoff** (Vigneronne propriétaire de chambres d'hôtes) Secrétaire général : **Béatrice Kerfa** (Représentante de l'Association des Guides de l'Yonne) Secrétaire général adjoint : **Guy Bourras** (Conseiller général du canton de Saint-Julien-du-Sault) Trésorier : **Jean-Pierre Vaury** (Président des Logis de l'Yonne) Trésorier adjoint : **Patrice Hennequin** (Président du Comté Départemental et Sportif)

Le Pass'Yonne, ou comment bénéficier jusqu'à 630 € d'économies…

Le Pass'Yonne 2014, véritable atout pour profiter des activités culturelles et sportives du département, est disponible auprès de Yonne Tourisme ainsi que dans les Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative du département.
Lancée en 2007, ses modalités d'utilisation sont restées depuis inchangées soit : concernant les lieux culturels, l'entrée gratuite est offerte au détenteur de la carte s'il est accompagné d'au moins une personne payant son entrée. Pour ce qui est des activités de loisirs, le Pass'Yonne offre la gratuité au détenteur de la carte pour une personne payant son activité hors week-ends et jours fériés, trois fois par an maximum.
Cette année, 27 prestataires de loisirs et 43 sites culturels (châteaux, musées…), sont partenaires de l'opération. Le montant total des économies pour le porteur de la carte est de 630 €. Pour le Président de Yonne Tourisme, Jean-Baptiste Lemoyne : «*avec cette carte gratuite, Yonne Tourisme s'appuie sur les icaunais pour qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs du département, tout en faisant des économies ! C'est un vrai plus, pour partager de belles découvertes en famille ou avec des proches, à prix d'amis !*» Encore mieux qu'à la Française des Jeux, puisque 100 % des utilisateurs sont gagnants… !
Parmi les nouveaux partenaires de l'opération : l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre, le Centre régional d'art contemporain et le musée de la bataille de Fontenoy en Puisaye, le Cirque Star à Piffonds, le véhicule «*Voyageur*», de l'Office de Tourisme d'Auxerre et de l'Auxerrois. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page dédiée au Pass'Yonne, sur www.tourisme-yonne.com/pass-yonne L'ensemble des sites et activités partenaires du Pass (carte de situation, coordonnées, descriptif, horaires et dates d'ouverture, géo localisation) y sont répertoriées.

▶ *A noter*

Quotas laitiers: attribution de références supplémentaires Campagne 2014/2015

Pour cette campagne laitière 2014/2015, les producteurs laitiers ont la possibilité de demander des références laitières supplémentaires. Cinq catégories d'attribution sont prévues :

- les jeunes agriculteurs éligibles aux aides de l'Etat,
- les nouveaux installés,
- les réattributions suite à départ d'associés,
- les réattributions suite à reprise d'une exploitation en cessation,
- les réattributions suite à prélèvement lié à une sous-réalisation (notamment agriculteurs en procédure «Agridiff»)

Les formulaires de demande à titre gratuit de références laitières supplémentaires sont disponibles auprès des laiteries ou téléchargeables sur le site des services de l'Etat www.yonne.gouv.fr à la rubrique «Politiques-publiques/Agriculture/Aides-directes-de-la-Pac/Quotas-laitiers». Ils sont accompagnés d'une notice explicative présentant les différentes catégories d'attributaires et les critères d'attribution.

Rappel : Le respect des normes communautaires en matière de gestion des effluents d'élevage devra être effectif pour pouvoir bénéficier d'un complément de références laitières.
Les formulaires de demande sont à déposer à la DDT, au plus tard, le 31 août 2014.

DDT 89
Service de l'Economie Agricole





FDSEA 89

Victoire syndicale pour les Anciens Exploitants

Réunis en assemblée générale, les Anciens Exploitants de l'Yonne se sont félicités des acquis obtenus en matière de revalorisation des retraites, mais il reste encore des promesses à concrétiser



A la tribune, de gauche à droite : Paul Billonnet, Président SRAE Bourgogne Franche Comté et SDAE 71 ; Jacques Dufrechou, Secrétaire général SNAE ; Marcel Huré, Président SDAE 89 ; Michel Gheeraert, Secrétaire général SDAE 89 ; Elisabeth Pathier, Secrétaire générale adjointe SDAE 89


Le président de la Section départementale des Anciens Exploitants, Marcel Huré

«*Grande victoire syndicale… !*» C'est par ces mots que le président de la Section des Anciens Exploitants de l'Yonne, Marcel Huré, a entamé lecture du rapport moral et d'orientation présenté en début d'assemblée générale.

Un enthousiasme à l'aune du combat mené pour la valorisation des retraites depuis plusieurs années, puisque c'est à l'automne 2011 que l'idée d'une pétition nationale a germé au sein de la Section régionale, reprise ensuite au plan national et présentée à tous les candidats de la présidentielle 2012.

Plus de 100 000 pétition collectées au total, contenant l'essentiel des revendications en faveur des retraites, avec pour résultat six engagements pris par le candidat Hollande, comme l'a rappelé Marcel Huré : «*à présent, cinq de ces six points vont aboutir, selon un calendrier qui s'étale jusqu'en 2017, pour la retraite mini à hauteur de 75 % du Smic. L'attribution de points gratuits de RCO pour les conjoints et aides familiaux étant appliquée à compter du 1er février 2014, avec versement en juin…*»

Déception en revanche, que l'engagement du Président prévoyant un financement du dispositif par la solidarité nationale et une répartition de l'impôt, ait été remplacé par une augmentation de la participation des actifs de la profession agricole : «*on peut le regretter et le dénoncer encore une fois. Une promesse non tenue, c'est le non respect d'une parole donnée… Mais la parole a-t-elle encore une valeur lorsqu'il s'agit de langue de bois ?*»

DOMINIQUE BERNERD


Comme de tradition, les anciens exploitants sont venus nombreux à l'assemblée générale de la Section

▶ Ils ont dit…

Une population départementale qui vit plus longtemps

Revenant sur les élections de l'hiver dernier, le président Huré s'est félicité une nouvelle fois de l'arrivée de membres plus jeunes, également plus féminisés : «*notre nouveau bureau comporte 18 membres à parité. C'était l'objectif de mes prédécesseurs, le voici réussi, avec leur aide, bien entendu…*» Laissant place à sa modestie naturelle quand sa nomination au bureau national a été évoquée : «*j'ai bénéficié si je puis dire, de la disqualification du département de la Saône et Loire au plan national, pour intégrer le Conseil d'administration à la place de Paul Billonnet… Mon sentiment est que je trouve que l'on se passe un peu vite des qualités d'un homme tel que Paul, mais le respect des règles fait aussi partie de la discipline syndicale…*»
Evoqué également le dossier de la dépendance «*devenu dans la loi en préparation, «Adaptation de la Société au Vieillissement»*, ainsi que la participation financière des retraités, à la Contribution Additionnelle de Solidarité à l'Autonomie (CASA). Une introduction toute trouvée pour le président du Conseil général de l'Yonne, André Villiers, présent comme à l'accoutumée, à l'assemblée générale de la Section, qui a profité de son intervention pour rappeler quelques chiffres : «*l'Yonne compte à peine 345 000 habitants, dont 100 000 ont aujourd'hui plus de 60 ans et en 2015, nous aurons atteint le chiffre de 10 % de la population de plus de 75 ans, alors même qu'une femme sur deux voyant le jour à l'heure où nous parlons, a toutes les chances de devenir centenaire…*» Si la population vit plus longtemps, ce n'est pas sans conséquence sur les finances départementales et le président Villiers tire la sonnette d'alarme : «*aujourd'hui, les départements sont exsangues sur le plan financier, alors que nous devons financer les allocations au titre de l'APA (ndlr : Allocation Personnalisée d'Autonomie) sur nos propres ressources et que nous ne sommes compensés qu'à hauteur de 50 % des dépenses…*» Soit une facture globale de 80 millions € pour le département, regroupant allocations APA, RSA et APCH, pour seulement 40 millions € reversés !

DOMINIQUE BERNERD



Présents également, le président du Conseil général de l'Yonne, André Villiers, ainsi que le député de la circonscription, Guillaume Larrivé



Charolais

«L'IGP, on a tout à y gagner»

L'association Charolais de Bourgogne se réjouit de l'avancée de l'Indication géographique protégée, qui devrait être officialisée d'ici la fin d'année.



L'Indication géographique protégée maintiendra le Charolais donc son paysage d'origine et aura des conséquences sur le marché à moyen et long-terme.

Le président Régis Taupin n'a pas tari d'éloges sur l'IGP, lors de l'assemblée générale de son association organisée récemment à Pouilly-en-Auxois. Pour l'éleveur nivernais, cette indication va en quelque sorte «*figer*» le territoire bourguignon et protéger «*l'image*» du charolais : «*Nous avons un savoir-faire ancestral et nous devons l'affirmer. En Bourgogne, nous élevons les animaux à l'herbe, nous ne sommes pas dans des feed-lots, les animaux ne reçoivent pas d'hormones, pas d'urée... Quand on voit les accords US-UE et les 665 000 tonnes de viandes qui vont être importées... Nous avons besoin de nous identifier. Cette IGP sera la réponse aux scandales que l'on voit apparaître tous les deux ans, le dernier étant celui de la viande de cheval*». Pour Régis Taupin, cette IGP sera «*juste une confirmation de ce qui se fait aujourd'hui*» : «*pour l'éleveur, ça ne changera rien dans ses pratiques, il n'y aura aucune contrainte. Avec cette indication géographique protégée, nos paysages seront maintenus. Si l'on ne fait pas ça, la charrue gagnera sur les prés, il y aura de moins en moins de vaches. Est-ce la vocation de la Bourgogne de devenir une région céréalière ? Notre région est tellement belle : quand un citadin prend sa voiture et traverse la Bourgogne, il aperçoit de l'herbe verte, des haies, du bocage, des chapelles du 13ème siècle... et des points blancs que sont les charolais ! Il faut que cela le reste. Je le dis et le répète, il nous faut cette IGP, on a tout à y gagner*».

Un des points forts de l'assemblée a été le témoignage d'une personne venant de l'Aveyron qui a présenté l'IGP «*Veau de l'Aveyron et du Ségala*» obtenu depuis près d'une vingtaine d'années. Cet intervenant a mis en avant les bénéfices d'une telle indication : le marché est certain avec le produit, tracé, se vend de mieux en mieux.

AURÉLIEN GENEST

Réunion annuelle des Fédérations Groupama de Bourgogne

Plus de concertation pour plus de convergence

Les quatre Fédérations départementales Groupama de Bourgogne se sont retrouvées lors d'une session de travail à Avallon le 20 mai dernier.



Élus et chargés de missions institutionnels de Groupama se sont retrouvés à Avallon.

Brigitte Fleury, présidente de la Côte d'Or, Patrick Seguin, président de la Nièvre, et Luc Chevalier, président de la Saône-et Loire, ont répondu à l'invitation de Philippe Renoux, président de l'Yonne, afin de dresser un bilan des activités des Fédérations et tracer de nouvelles orientations. Animé avec la collaboration de François Delaisse, secrétaire général de Groupama Paris Val de Loire, le groupe de travail réunissait élus et chargés de missions institutionnels : Patrick Fouchez, Christophe Jondot, Philippe Gaudin, et Jean-Luc Regard. Cette rencontre a permis de partager l'info et définir les pistes d'amélioration afin de contribuer à rendre les pratiques complémentaires et plus homogènes. La particularité de la Bourgogne, est que son territoire se partage entre trois Caisses Régionales différentes : Groupama Rhône Alpes Auvergne, Groupama Paris Val de Loire, et Groupama Grand Est. «*Attaché à notre territoire, son identité et sa culture, il faut également s'adapter à sa diversité. C'est cette diversité qui renforce la nécessité d'être complémentaires.*» Outre les dossiers régionaux, cette seconde réunion était bien évidemment l'occasion de débattre des dossiers nationaux, et notamment de l'évolution de l'assurance climatique. Durant cette réunion, c'est bien l'idée de convergence qui s'est affichée, dans un climat studieux, marqué par la solidarité et la confiance dans le Groupe Groupama.



SNC BRUNET
20, Rue La Courtine - 18140 Argenvières
Tel. 02 48 76 55 96 / Fax 09 70 60 19 99
Mail: sncbrunet@orange.fr - site: www.sncbrunet.fr
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
> Fosse à lisier
> Réserve d'incendie
> Bassin de rétention
STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Collectives et Agricoles
Fourniture GÉOMEMBRANE

Bourgogne Notre Région

SPÉCIAL INNOVATION : 2 PAGES SUR L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL

Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 7 juillet :

et sur www.region-bourgogne.fr



"Propager le virus de l'innovation partout en Bourgogne."

Entretien avec **François PATRIAT,**
Président du conseil régional de Bourgogne



Bourgogne Notre Région : Pourquoi le conseil régional de Bourgogne a-t-il fait le pari de l'innovation ?

François Patriat : Face aux défis économiques, sociaux et environnementaux du 21e siècle, l'innovation est un moteur extrêmement puissant du progrès humain et de la compétitivité de l'économie. Pour le conseil régional de Bourgogne, c'est un axe essentiel du développement de notre région. Nous avons fait le pari de propager le virus de l'innovation à travers tout le territoire, de promouvoir l'émergence et le développement d'activités à forte valeur ajoutée, créatrices de richesses et d'emplois.

Quelle est votre stratégie en matière d'innovation ?

L'idée a été de développer un cercle vertueux dans un écosystème basé sur l'économie de la connaissance. L'augmentation de l'effort de recherche et développement au sein des entreprises est au cœur de notre politique. Nous soutenons les établissements de formations supérieures, les centres de recherche ainsi que les structures de transfert de technologie, les plateformes technologiques et les pôles de compétitivité. Ceci, au bénéfice des entreprises bourguignonnes, de la croissance et de l'emploi.

Comment cette stratégie est-elle mise en œuvre ?

Nous avons beaucoup œuvré au rapprochement des acteurs de l'innovation pour créer des dynamiques entre laboratoires, entreprises et structures publiques. Pour cela, la région a créé un espace régional de l'innovation et de l'entrepreneuriat, Novaréa. Nous y avons ouvert en 2012, la Maison régionale de l'innovation. Elle propose, en un lieu unique, un bouquet de services aux porteurs de projets.

Vous souhaitez également dynamiser la création d'entreprises porteuses de projets innovants…

Nous travaillons à développer notre capacité à retenir et attirer de jeunes diplômés, des créateurs d'entreprise et les incitons à s'installer en Bourgogne. Nous avons ainsi créé le dispositif « jeunes chercheurs entrepreneurs ». Nous sommes également à l'origine de Premice, l'incubateur régional qui permet aux porteurs de projets de passer du stade de l'idée à celui de la réalisation économique. Par ailleurs, nous finançons la création de pépinières et d'hôtels d'entreprises dédiés à l'innovation. Enfin, le conseil régional propose une aide financière à destination des PME, le contrat de développement innovation.

Quelles sont les perspectives pour le développement de l'innovation en Bourgogne ?

Pour relever le défi d'une économie basée sur la connaissance, chaque région va construire une stratégie pour une spécialisation intelligente qui permet d'identifier ses atouts spécifiques puis de les développer. C'est la seconde étape de notre plan d'actions régional pour l'innovation. D'ici 2020, nous allons donc concentrer nos moyens et nos efforts dans cinq domaines stratégiques. ■

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine N°32

Tertiaire : une formation sur-mesure pour les demandeurs d'emploi



Le conseil régional finance un nouveau dispositif de formation pour les demandeurs d'emploi dans le domaine du tertiaire et des services aux entreprises. Son originalité : proposer une formation personnalisée dont la durée est adaptée aux compétences et à l'expérience du stagiaire.

Ils pourront ainsi bénéficier d'une remise à niveau et acquérir un socle de compétences nécessaires pour trouver un emploi en adéquation avec les besoins du marché du travail dans ce secteur : administration, gestion, commerce… L'initiative de la région répond à un réel besoin de formation, pour les personnes handicapées en reconversion notamment.

Comment en bénéficier ? Adressez-vous à votre conseiller (Mission locale, Pôle emploi ou Cap emploi) pour élaborer votre projet professionnel. ■

Ils sont clean et ça se voit !



La PME Alliance propreté services à Varennes-Vauzelles (58), spécialisée dans le nettoyage industriel, a été récompensée en 2014 par la région pour son investissement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

En matière sociale : lutte contre les discriminations à l'embauche sur critère d'âge notamment, égalité professionnelle femmes-hommes, parité dans l'encadrement, sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques, développement des compétences… Côté environnement : produits éco-labellisés et usage de microfibres nécessitant moins de produit et d'eau, véhicules propres, travaux de rénovation pour des locaux économes en énergie (BBC)… ■



Bourgogne
Conseil régional

Ensemble, ils inventent le domicile des seniors

Soutenu par l'État et par la région, le cluster GA2B compte une cinquantaine d'adhérents qui réfléchissent ensemble, avec l'appui de la recherche publique, aux solutions à mettre en œuvre dans les programmes de rénovation ou de construction.*



Leurs objectifs : améliorer notre confort tout en optimisant nos consommations d'énergie. **Parmi ses premières réalisations, un « pack autonomie »** qui comprend différents outils permettant le maintien à domicile des personnes âgées. Pour financer les investissements et les services associés, le cluster étudie avec trois conseils généraux les conditions d'une prise en charge par les collectivités. En Bourgogne, les premières installations devraient être réalisées début 2015, grâce à l'implication des bailleurs sociaux. ■

** Gestion active des bâtiments en Bourgogne.*

Une voie thérapeutique révolutionnaire

Sélectionné dans le cadre d'un appel à projets du programme d'investissements d'avenir, le laboratoire d'excellence LipSTIC a pour objectif de proposer une méthode de traitement inédite pour lutter contre le cancer et les maladies inflammatoires.

Cette méthode s'appuie sur les lipoprotéines, étudiées jusqu'à présent parce qu'elles véhiculent le cholestérol. Elles peuvent cependant avoir d'autres fonctionnalités : les travaux du labEX s'attachent notamment à définir les moyens de les utiliser pour transporter des médicaments dans le cadre de thérapies ciblées. Ces lipoprotéines peuvent en effet se substituer à des structures d'encapsulation fabriquées en laboratoire. LipSTIC commercialise ses premières prestations. ■



S'engager dans la transition énergétique

La Bourgogne vient de se doter d'un réseau de territoires à énergie positive (TEPOS), composé de 11 communautés de communes engagées dans la transition énergétique.

C'est l'une des démarches inscrites au schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, adopté en 2012. Un TEPOS est un territoire dont les besoins d'énergie ont été réduits au maximum et sont couverts par les énergies renouvelables locales. Face au doublement prévu des dépenses énergétiques d'ici 20 ans et à l'épuisement des énergies fossiles, les 11 TEPOS de Bourgogne ont décidé de prendre les devants. La sensibilisation de la population est l'un de leurs objectifs. Ils travaillent sur la réduction de leur consommation, leur efficacité énergétique et la production de leur propre énergie. ■



Par ici les sorties ! Pour un été très Bourgogne



Théâtre, arts de la rue, danse, musique, arts plastiques, cinéma : le conseil régional soutient une multitude de manifestations, de juillet à l'automne, dans les quatre départements.

Pour tous les âges, tous les goûts et tous les budgets ! Avec trois temps forts : des rendez-vous musicaux à la Cité de la Voix de Vézelay, lieu unique dédié à l'art vocal créé par le conseil régional ; de nombreuses animations au château de Châteauneuf (expositions, théâtre, concerts, visites en chansons, en costumes, ou à la bougie, ateliers de savoir-faire, magie, découverte culinaire…) et le spectacle de la compagnie Caracol, lauréate Arts publics 2014. ■

Retrouvez l'intégralité de ces rendez-vous sur
www.region-bourgogne.fr/Par-ici-les-sorties



Cultures dérobées

C'est le moment d'y penser

Les cultures dérobées, implantées entre deux cultures annuelles, sont destinées à être récoltées et valorisées.

Une dérobée est une culture implantée entre deux cultures annuelles principales, récoltée pour être valorisée. Plusieurs critères sont à respecter pour mettre toutes les chances de votre côté afin de réussir cette culture.

- Choisir une parcelle propre et à bons potentiels.
- Semer le plus tôt possible après la moisson afin d'avoir une phase végétative de 70 jours minimum. Eviter de semer après mi-juillet (hormis pour le RGI à semer à partir de mi-août) car la récolte risque d'être compliquée.
- Bien choisir ses espèces de semis en fonction de l'objectif d'utilisation (pâture, fauche ou les 2) et sa dose de semis (voir tableau).
- Préparation du sol : derrière la céréale, la technique la plus pertinente est le semis direct sans travail du sol préalable, un passage de glyphosate au plus près du semis est nécessaire pour éliminer toutes présence de repousse. Toutefois, la technique traditionnelle avec labour peut être également utilisée, mais nécessite des temps et des coûts d'implantation plus importants. Dans ce cas, l'objectif est d'obtenir un lit de semences le plus fin possible. Il faut absolument éviter le déchaumage (avec disques) sans labour car il occasionne une levée importante de céréales qui concurrencent les dérobées.
- Semer à faible profondeur (de 1 à 3 cm selon la taille des graines).
- N'hésitez pas à apporter 30 à 50 unités d'azote sur les graminées après la levée.

La météo reste le critère aléatoire et s'il ne pleut pas pour permettre la levée des graines et leur développement, votre culture est vouée à l'échec. C'est donc un coup de poker mais qui à mon sens vaut le coup d'être tenté surtout cette année ou la moisson va être précoce.

COMMUNIQUE CHAMBRE D'AGRICULTURE



Sorgho fourrager.



Moha et trèfle alexandrie.

Espèces	Dose semis	Objectif
Sorgho fourrager	25 kg/ha	Fauche
Moha	25 kg/ha	Fauche
Moha + Trèfle d'Alexandrie	13 kg/ha de moha + 12 kg/ha de trèfle	Fauche
Millet perlé	20 kg/ha	Mixte
Avoine « brésilienne »	40 kg/ha en pur 20 kg/ha d'avoine + 12 kg/ha de trèfle ou 30 kg/ha de vesce ou 40 kg/ha de pois fourrager	Fauche
Avoine de printemps	90 kg/ha en pur 60 kg/ha d'avoine + 12 kg/ha de trèfle ou 30 kg/ha de vesce ou 40 kg/ha de pois fourrager	Fauche
RGI Alternatif /Trèfle Incarnat	15 kg/ha de RGI + 10 kg/ha de Trèfle	Mixte

Quelle dérobée et à quelle dose ?

- **Sorgho fourrager**. Choisir des variétés hybrides, à semer tôt (avant le 15 juillet), peu exigeant en eau, mais délicat au démarrage (attention à la concurrence). Le pâturage est à éviter car tant que la plante n'atteint pas 60 cm de hauteur, elle contient de l'acide cyanidrique qui peut être toxique pour les animaux. La récolte se fait au stade épiaison en ensilage ou en enrubannage, c'est une plante très riche en eau qui nécessite un ressuyage.
- **Moha**. Cycle très court (70-80j), besoin d'eau au démarrage, prendre des variétés précoces. Meilleure valeur alimentaire avec du trèfle d'Alexandrie. La récolte se fait au stade épiaison en ensilage ou enrubannage.
- **Millet Perlé**. Graminée à implantation rapide, il peut être pâturé sans risque (pas de production d'acide cyanhydrique). Au-delà de 50 cm, il sera réservé à la fauche qui se fera au stade début d'épiaison en ensilage ou en enrubannage. Comme pour le sorgho, ce fourrage reste riche en eau et est difficile à sécher.
- **Avoine «brésilienne»**. Croissance rapide, fort tallage, peut se mélanger avec du trèfle d'Alexandrie ou de la vesce, également avec du pois fourrager. La récolte se fera plutôt en ensilage 60 à 70 jours après le semis.

Avoine de printemps. Convient tout autant, même mélange que précédemment.

- **RGI Alternatif / Trèfle incarnat**. Semis à partir de mi-août, peut être utilisé en pâture ou en ensilage à l'automne, avec une deuxième exploitation précoce au printemps suivant.

Lin oléagineux

Une culture valorisante dans les zones de polyculture

Dijon Céréales et Damier Vert organisaient récemment une visite de parcelles d'essais de lin oléagineux dans la région d'Époisses. Une culture intéressante d'un point de vue agronomique, on le sait, mais qui trouve aussi un débouché valorisant dans l'alimentation animale.



En plus d'être esthétique, la culture du lin présente de nombreux atouts agronomiques et environnementaux et alimentaires.

«*Une production de proximité, pour un besoin de proximité*». C'est le message fort que font passer Dijon Céréales et Damier Vert à propos de la culture du lin. Pour apporter des éléments concrets sur la conduite de cette culture, le service technique a mis en place des essais portant sur une dizaine de variétés de lin oléagineux. Ils ont été installés au sein d'une grande parcelle de 7 ha exploitée par l'Earl Coupet, à Corsaint en Côte d'Or.

L'exploitation de Nicolas Coupet (vaches allaitantes et grandes cultures) s'inscrit pleinement dans le profil polyculture-élevage de la région Auxois potentiellement intéressé par la culture du lin. Dijon Céréales a engagé, dès ce printemps, une démarche de développement de cette culture. Une cinquantaine d'hectares de lin de printemps ont été implantés par des adhérents de la coopérative dans le cadre de contrats de filière engagés avec la société Valorex (industriel), le groupement Oléolin (génétique, conduite culturale, commercialisation). L'association de promotion de la filière nutrition Oméga 3 Bleu-Blanc-Cœur accompagne également la démarche. «*Nous visons 300 à 400 ha de lin d'hiver pour les prochains semis de septembre dans les secteurs de Pouilly, Vitteaux et Semur*», précise Frédéric Gaudot, technicien chez Dijon Céréales.

Valorex a développé un procédé de traitement thermique par extrusion de la graine permettant d'incorporer le lin dans les rations. «*En plus de sa richesse en Oméga 3 et de sa valeur nutritionnelle, l'appétence du tourteau de lin est un atout majeur dans l'alimentation animale*» précise Gérard Million, directeur scientifique de Dijon Céréales.

De printemps ou d'hiver, les atouts agronomiques de la plante sont également nombreux. En tant que tête de rotation, le lin de printemps facilite le désherbage des céréales et du colza (géraniums, crucifères, etc.) en créant une rupture dans les rotations. Le lin oléagineux d'hiver est adapté aux implantations sans labour. Il réduit les risques d'érosion en couvrant le sol dès l'automne et limite l'impact de la sécheresse en fin de printemps.

En finissant son cycle tôt, le lin est aussi peu sensible aux aléas climatiques : coups de chaud et conditions de stress hydrique de juin et juillet. La culture ne nécessite pas de matériel spécifique et améliore la répartition des temps de travaux sur l'exploitation. Le rendement peut atteindre 25 à 30 q/ha en très bonnes terres, les pailles sont valorisables. Les atouts agronomiques, alimentaires et environnementaux du lin oléagineux en font donc une culture de diversification très intéressante.

COMMUNIQUÉ

GRAND CONCOURS PHOTO
Une moisson d'images
Votre vision d'un été d'agriculture en Bourgogne

du 1er juillet au 31 août 2014

Les photos sélectionnées seront publiées dans l'hebdomadaire Terres de Bourgogne, dévoilées par We Love Bourgogne sur www.welovebourgogne.fr et exposées au siège de Dijon Céréales.

La photo lauréate fera la Une de l'Agenda 2015 de Terres de Bourgogne.



1er prix
Un panier gourmand bourguignon
"Sens du Terroir" Gamm Vert d'une valeur de **80 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

2e prix
Un an de farine Decollogne
soit **30 kilos de farine bio " Made in Aiserey"**
d'une valeur de **70 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

3e prix
Un superbe ouvrage " Les Climats du Vignoble de Bourgogne "
(édition Glénat, préface de Bernard Pivot) d'une valeur de **50 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

*Concours organisé en partenariat par le groupe **Dijon Céréales**, l'hebdomadaire **Terres de Bourgogne** et le media en ligne **We Love Bourgogne***

Renseignements par mail
contact@ma-moisson-en-photos.com
et sur le site
www.ma-moisson-de-photos.com

Terres de Bourgogne

DIJON CÉRÉALES

Comment participer ?
Déposez vos plus belles photos en haute définition
sur le site www.ma-moisson-de-photos.com

We Love Bourgogne

Grands troupeaux

La reproduction nécessite des repères pour être précis

Un cheptel de 100 vaches laitières ou plus ne se gère pas comme un de 50 vaches. Quelques points sur la reproduction.


Les troupeaux à l'horizon 2020 devraient compter en moyenne 100 vaches laitières.

Au regard des tendances à l'augmentation de la taille des troupeaux laitiers et des évolutions prévues avec un quota moyen qui passerait de 348 000 litres de lait en 2013, à 546 000 à l'horizon 2020, une journée sur le management des grands troupeaux a été organisée par le Clasel (1) début juin à Louverné en Mayenne. *«Pour piloter demain, des troupeaux laitiers plus grands, une approche technique plus adaptée est nécessaire»*, a remarqué Emmanuel Lepage, responsable Pôle Animal Clasel.

De nombreux thèmes, tels que le tarissement, le début de la lactation, la reproduction, le suivi sanitaire, les bâtiments… ont été abordés lors de ce colloque.

Dionigi De Grandis, nutritionniste en Italie du Nord nous a fait part de ses connaissances en matière de reproduction, dans les grands troupeaux à hautes performances.

La marge de l'éleveur est liée à la reproduction

«La marge de l'éleveur est liée à la reproduction. C'est donc un critère majeur. Des repères sont nécessaires pour être précis. Ils sont de trois ordres. Les uns concernent les indicateurs de rendement, les autres la nutrition et les outils de détection», observe Dionigi De Grandis.

Les indicateurs de rendement permettent de nous situer. Le critère d'efficacité sur la reproduction, qui représente le rapport jours de lactation sur le pourcentage de vaches gestantes, doit se situer aux alentours de 2,8 - 3. *«Il est également important de calculer son taux de gestation (gestantes/vaches fécondables, 50 jours). C'est le critère technique le plus corrélé à l'économique. Nous utilisons en plus, le taux de détection des chaleurs (vaches inséminées/vaches fécondables). Il doit être compris entre 60 - 70 %. Dernier critère, le taux de réussite à l'IA (taux de gestation/taux de détection des chaleurs). L'objectif est d'atteindre les 30 - 35 %. En dessous de 20 %, on perd de l'argent»*, poursuit l'expert italien.

«Aux Etats-Unis, les bons éleveurs détectent en moyenne 40% des chaleurs. Aussi pour atteindre les 60% nécessaires à l'obtention d'un bon taux de réussite, les éleveurs doivent recourir à d'autres moyens, tels que le podomètre ou la synchronisation des chaleurs», précise Franck Gaudin, nutritionniste en Amérique du Nord, en charge du suivi nutrition de 150 troupeaux de 100 à 1 500 vaches laitières, dont le niveau de production varie de 9 800 à 14 000 litres.

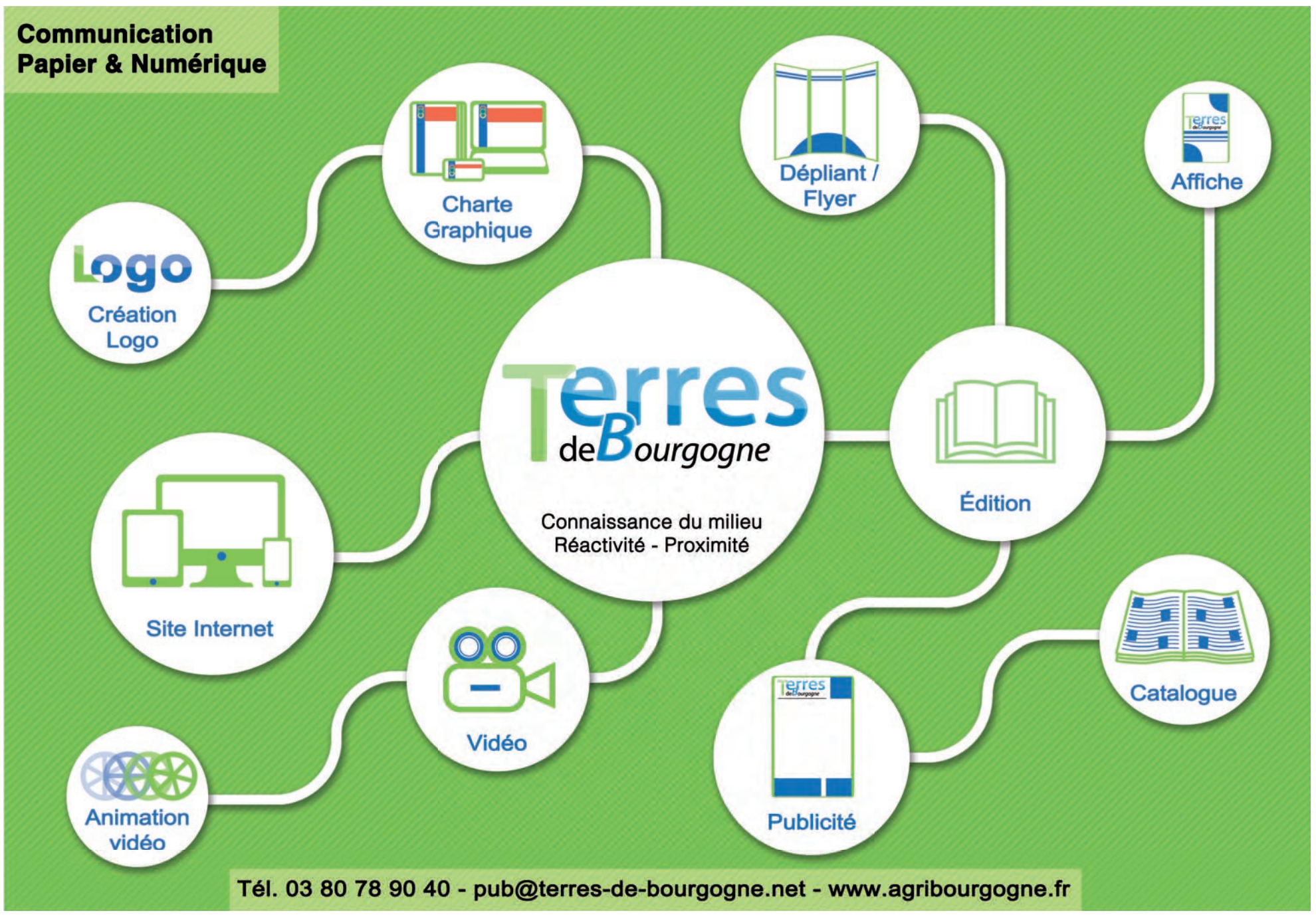
Une attention particulière dès le tarissement

Des mesures sont indispensables pour prendre des décisions. *«D'autre part, l'élevage des veaux représente le premier problème de reproduction. L'objectif en Italie est d'avoir le premier vêlage à 20 - 22 mois. Les génisses doivent alors atteindre un GMQ de 900 g/j. Il faut donc penser à la reproduction dès le tarissement. En effet, avec une bonne efficacité à cette période, on obtient un colostrum de qualité pour un bon démarrage des veaux. Deux outils, le taux de glycémie et d'acétonémie, mesurés quatre jours après vêlage, permettent de juger de la réussite du tarissement ou à défaut de mettre en place un protocole d'intervention. Ces deux taux pris à 14 jours permettent ensuite de vérifier le bon départ de la lactation. La nutrition représente également un critère important. Une ration unique pour toutes les catégories à des quantités différentes est à privilégier pour simplifier la conduite»*, poursuit Dionigi De Grandis.

«Le management des troupeaux de demain demandera réactivité, simplicité, rigueur, et méthode. D'un point de vue technique, il sera important d'intégrer la dynamique, le rythme de vie d'un grand troupeau. Une attention particulière est à porter à la reproduction, clé du bon fonctionnement économique de l'exploitation, ainsi qu'au bâtiment, facteur essentiel dans le pilotage (place de l'infirmerie, nurserie, bâtiment vaches laitières, taries)», conclut Emmanuel Lepage.

C. Delisle

(1) Entreprise née de la fusion des contrôles laitiers de la Mayenne et dela Sarthe.



New Holland Autocommand Tour

Des agriculteurs bourguignons à Chalons en Champagne



New Holland avec l'appui de son réseau de concessionnaires a organisé un évènement clients haut de gamme dans toute la France en quatre étapes dont une à Chalons en Champagne. Europagri, la Sarl Manière et Sureau Agriculture, ont participé à cet évènement en invitant quelques-uns de leurs clients le 5 juin dernier. L'objectif pour le constructeur, trois ans après les rencontres lors des villages ECOBlue, était de venir au plus proche de ses clients pour y partager des moments privilégiés.

Axé autour des tracteurs de forte puissance, tout en y associant les matériels de récolte, deux technologies étaient mises sur le devant de la scène : la transmission à variation continue Auto CommandTM disponible sur les tracteurs de 120 à 420 ch et la motorisation SCR ECOBlueTM qui aujourd'hui en Tier4A comme demain en Tier4B reste 100% SCR. Les agriculteurs invités ont profité d'une parade de toute la gamme New Holland, une présentation dynamique du groupe, de la marque et de ses technologies avant une soirée spectacle qui les attendait.
Au total de ces journées, ce sont près de 4 000 invités qui ont été accueillis sur cet AutoCommand Tour.

▶ Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Malécot Poirier Agri s'installe dans le Morvan.



Le concessionnaire Deutz-Fahr de St Loup installe une base dans la région de Château-Chinon, précisément à St Hilaire en Morvan, au lieu-dit Chaligny, le long de la route Autun-Nevers. Le but de Stéphane Pain et ses équipes : renforcer la proximité avec leurs clients polyculteurs-éleveurs de cette région et apporter un SAV de qualité. Quelques travaux d'aménagement sont nécessaires avant d'ouvrir la troisième base de l'entreprise. Une porte adaptée au gabarit des matériels agricoles doit être percée, un atelier et un magasin avec une partie libre-service sera aménagé dans ce bâtiment de 420 m² sur 2500 m² de terrain. Si tout va bien, la base de St Hilaire devrait être opérationnelle au début de l'automne. Bonne nouvelle : l'équipe est déjà recrutée. deux mécaniciens, une secrétaire-magasinière et le vendeur de secteur, Gille Lebeau, animeront ce site.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 02/07/2014	Bourg-en-Bresse 08/07/2014	St Christophe-en B. 02/07/2014	National 02/07 au 08/07/14
Vaches viande (V)	U	-	3,95 €	4,04 €	4,01 €
	R	3,65 €	3,65 €	3,74 €	3,65 €
	O	-	3,40 €	-	3,28 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,35 €	3,35 €	-	3,34 €
Vaches lait (L)	O	-	3,00 €	-	3,00 €
	P	-	2,60 €	-	2,72 €
Génisses VML	U	4,27	4,35 €	4,88 €	4,36 €
	R	4,00	3,80 €	4,16 €	3,81 €
	O	-	3,35 €	-	3,23 €
Taureaux VML	URO	2,70 €	2,55 €	2,75 €	2,70 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 08/07

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,33	-
250-300 kg	-	3,00	-
300-350 kg		2,80	2,71
350-400 kg	-	2,81	2,66
400-450 kg	-	2,78	-
450-500 kg	-	2,57	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	3,04	2,65	2,54
300-350 kg	-	2,60	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,65	2,53
400-450 kg	-	2,58	2,33
450-500 kg	-	2,43	-
500-600 kg	-	2,17	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,61	2,45
350-400 kg	-	2,49	2,29
400-450 kg	-	2,34	2,33
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,61	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,73	2,11	2,01 -
5 -10 ans	-	2,05	1,82
+10 ans	-	1,96	1,71 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,00	2,32	2,01

Apports corrects -91% de vendus.

Taurillons : vente calme.

Broutards : coursreconduits avec une préférence pour les lots d'automne.

laitonnes : peu d'offre.

Génisses 18 mois : présentation de qualité hétérogène. Vente calme.

Vaches : vente plus active et quasitotaleà descours en légère progression.

Divers : 1 broutard culard 348 kg : 1260 € (3,62). Génisses 1 an culard de 264 à 364 kg : 1070 à 1770 € (4,05 à 5,11).

NB : nos bureauxseront fermés le lundi 14 juillet 2014.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 07/07

Bovins (206)	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Broutard		
280 à 300 kg	790 - 880	2,82 - 2,94
365 à 455 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
365 à 420 kg	960 - 1030	2,45 - 2,63
430 à 535 kg	1100 - 1270	2,25 - 2,59
Laitonnes		
245 à 400 kg	620 - 930	2,33 - 2,58
Génisses		
280 à 425 kg (16-24mois)	-	-
475 à 595 kg (24-36mois)	880 - 1160	1,82 - 2,20
Taureaux		
925 à 1170 kg	1440 - 1890	1,56 - 1,61
Vaches		
suitées mâles et femelles	-	
Vaches	950 - 1790	

En broutards et taurillons, les animaux de bonne qualité se commercialisent rapidement à des cours facilement reconduits. En mâles ordinaires et vieux la vente reste difficile avec quelques invendus. Peu d'apports en femelles, cours stables. Présentation de bonne qualité en vaches permettant de tenir les tarifs.

Bovins gras : peu d'apports.
A titre indicatif cours du dernier marché.
Vaches de viande :
3,80 à 3,85 kg de viande.
Les tarifs ne varient pas.

Prochain marché bovins le mardi 15 juillet, aux horaires suivants : déchargement bovins à 10h, vente à 13h.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 09/07/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	2,72
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	2,70
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	2,60
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,16
Vaches		
- 5 ans	2,00	1,90
de 5 à 10 ans	1,92	1,80
+ 10 ans	-	1,65

Broutards : commerce calme.

Laitonnes-Génisses : malgré une belle présentation, les cours sont toujours orientés à la baisse.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 24/06/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,00 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35€	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,20 €	2,00 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	1,95 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,90 €	nc

Tendance : Plus d'apports, très peu de demande, cours en baisse.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 16/06/14 au 22/06/2014*

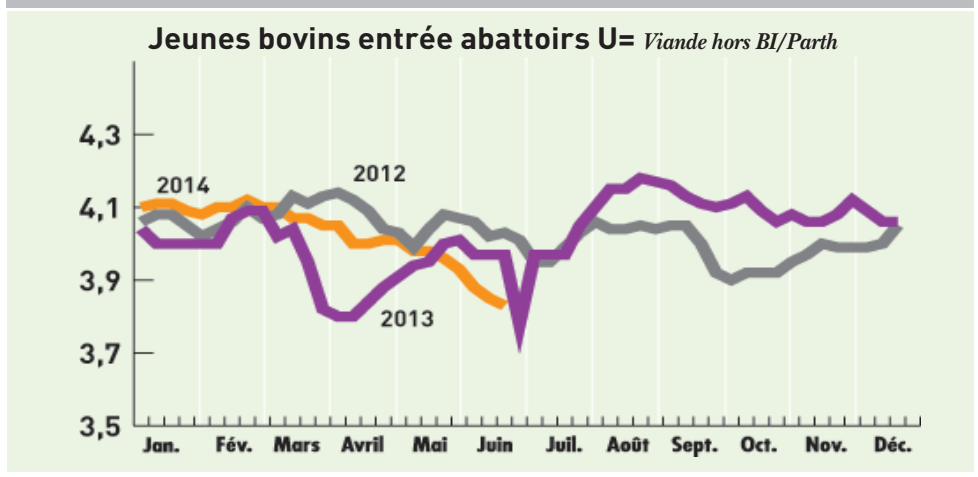
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,69 €	-
350 kg	-	2,62 €	-
400 kg	-	2,54 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,42 €	-
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,53 €	2,40 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,32 €	-

Tendance :
Tendance le climat et le cours de la viande influent sur les prix du maigre.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 16/06/14 au 22/06/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,83 €	3,65 €	-			
Races mixte		-	3,43 €	3,41 €	3,39 €	3,36 €	
Races lait					-	3,17 €	3,15 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,61 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,24 €	4,13 €	3,98 €	3,70 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,19 €	4,07 €	3,96 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,92 €	4,63 €				
Races mixte	-	-	-	3,65 €	3,61 €	-	-
Races lait				-	3,11 €	3,09 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,86 €	4,53 €	4,25 €	4,13 €			

Tendance : semaine mauvaise. peu de commerce



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 16/06/14 au 22/06/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,96 €	3,92 €	3,82 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,07 €	4,79 €	4,31 €	4,21 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,04 €	3,99 €				
Races mixte					3,58 €	3,54 €		-
Races lait						-	3,11 €	3,04 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,98 €	4,66 €	4,37 €	4,10 €				

Tendances SEM. DU 23 AU 27 JUIN 2014

Bovins de boucherie

Le commerce est tendu avec des industriels qui maintiennent la pression sur les prix pour retrouver quelques marges de manœuvre face à la pression des centrales d'achat et de la concurrence des autres pays de l'UE. Mise à part les femelles Charolaises haut de gamme ou label où l'équilibre offre/demande permet une certaine stabilité des prix, les transactions sont plus difficiles avec une dégradation des cours dans l'ensemble des allaitantes de choix secondaire. Le tri est sévère dans les vaches légères et manquant de viande. Dans les réformes laitières, l'activité commerciale reste tendue dans les réformes laitières avec des industriels qui maintiennent la pression sur les prix, avec un tri sévère dans les vaches Holsteins ou Montbéliardes de moindre conformation (légères et maigres). En jeunes bovins, la situation se complique de semaine en semaine avec un volant d'exportation en baisse sur l'Italie face à la forte concurrence de nombreux pays de l'UE.

Broutards

Il y a très longtemps que l'on n'avait pas vu une telle dégradation des prix à cette saison de l'année. La bonne tenue tarifaire des broutards et taurillons ne pouvait malheureusement pas tenir face à l'effondrement commercial du jeune bovin. Les situations économiques des exploitations sont grandement fragilisées et les retards de paiement sont de plus en plus nombreux. La tendance est baissière dans l'ensemble des catégories de broutards. Dans les femelles, la modestie de l'offre atténue la pression des acheteurs, même si les tarifs affichent un léger repli dans les ordinaires.

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Avec une météo qui assèche les prairies et une dégradation constante du prix de la viande, les acheteurs sont de moins en moins nombreux et peu motivés à l'achat. Les tarifs se dégradent pour l'ensemble du cheptel maigre d'embouche, avec un tri très sévère dans le bétail léger et maigreux

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les transactions sont plus difficiles dans les Montbéliards et les Abondances, avec les mises en place pour les vacances de la Toussaint. Dans les veaux de race à viande ou croisés de qualité ou destinés aux labels, la modestie saisonnière de l'offre permet de maintenir une assez bonne activité commerciale avec des tarifs qui se maintiennent à des niveaux très convenables.

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 07 juillet)

«Le niveau d'abattage se maintenant et l'offre n'étant pas surabondante, une amélioration des cours est envisageable. Les éleveurs devront toutefois être attentifs aux pressions à la baisse, totalement injustifiées au regard des marchés, que pourraient tenter d'obtenir quelques acheteurs. »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 07/07*

Agneaux (711)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,89 -3,06**	**2,76 - 2,84**
Gras (38-44 kg)	-	**2,68 - 3,17**	**2,61 - 2,85**
Gras (+44 kg)	-	**2,55 - 2,82**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40 - 2,57**	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (195)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,49 - 1,59**	**0,92 - 1,03**	**0,40 - 0,85**
(+60 kg)	**1,06 - 1,33**	**0,79 - 1,11**	**0,44 - 0,76**
Divers			
Béliers:	**0,95 - 2,35**		
Agneaux maigres : 81 à 95 €	(2,51 à 2,79)		
Chèvres : 19 à 34 €			
Boucs : 15 € à 25 €			

Ovins : 956
Apports satisfaisants en volumes et en qualité. 98% de vendus.
Agneaux : vente calme. Cours corrects mais en léger retrait par rapport au dernier marché. Baisse plus marquée en agneaux lourds, peu demandés en plein milieu du Ramadan.
Brebis : vente totale. Forte demande en brebis lourdes, même grasses.
Béliers - caprins : bonne vente et cours sans changement.

Effectifs :
Agneau : 700 -Brebis : 237
Béliers : 8 - Caprins : 11

Prochain marché : 21 juillet (pesée 6h00, vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 30/06*

Ovins : 120	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**115 - 134**	**2,27 - 3,13**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**21 - 112**	**0,40 - 1,10**
Béliers	**105 - 109**	

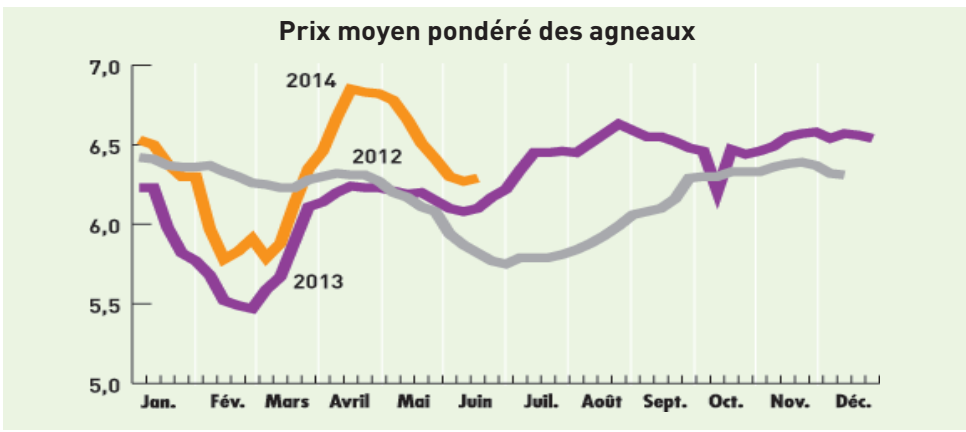
Les apports sont de bonne qualité se qui permet de reconduire les tarifs dans l'ensemble des catégories. Seulement deux lots invendus.
Prochain marché ovins le mardi 15 juillet aux horaires suivants :
Déchargement ovins à 14h, vente à 15h30.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 16/06/14 au 22/06/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,57 €**	**6,21 €**
Couvert	16-19 kg	**6,72 €**	**6,55 €**	**6,16 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,77 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 16/06/14 au 22/06/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,29 €	**6,34 €**	**2,23 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 30/06/2014 au 06/07/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,69 -0,06	6,67 -0,05	6,11 -0,03	-	-	-	-
	R *Var.*	6,24 =	6,30 0,01	6,23 =	-	6,58 0,04	6,69 0,10	-	-
	O *Var.*	5,78 0,16	5,80 0,06	-	-	6,30 0,02	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,50 -0,01	6,40 -0,04	5,76 0,03	-	6,77 0,02	6,57 =	5,94 -0,03
	R *Var.*	6,23 0,14	6,24 0,06	6,10 0,04	5,46 -0,06	6,63 0,03	6,61 0,01	6,42 -0,01	5,91 =
	O *Var.*	6,02 0,18	6,19 0,10	5,93 -0,10	5,44 -0,07	6,27 0,05	6,22 0,03	6,02 0,02	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,81 0,06	5,58 -0,03	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : Agneaux : offre toujours soutenue et commerce ératique, cours stabilisés. Brebis : marché fluide. **Zone Sud :** moins d'apports, cours stables.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
21-22/2014		**16 500**	**0,177**	-	-	**5**
23-24/2014		**32 500**	**0,190**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 18 juin 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 8,00 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

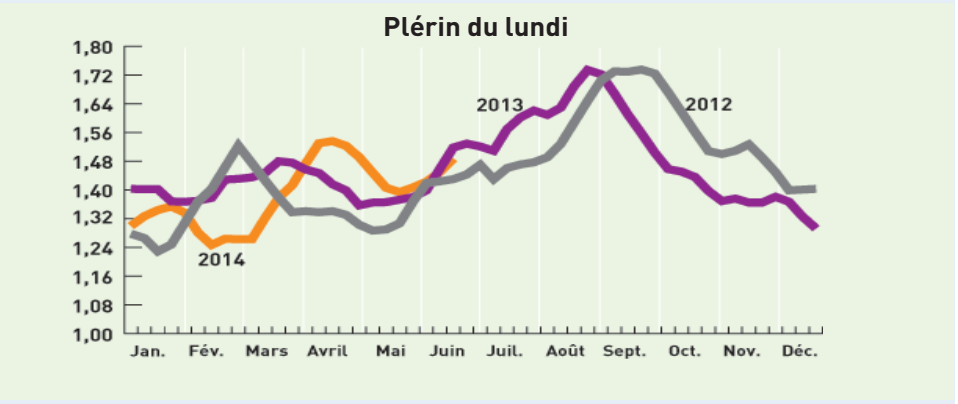
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 397 porcs présentés) — *Cotations du lundi 23 juin 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,487 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 13/06 au 19/06/14*

1,66 €/kg/carcasse euros



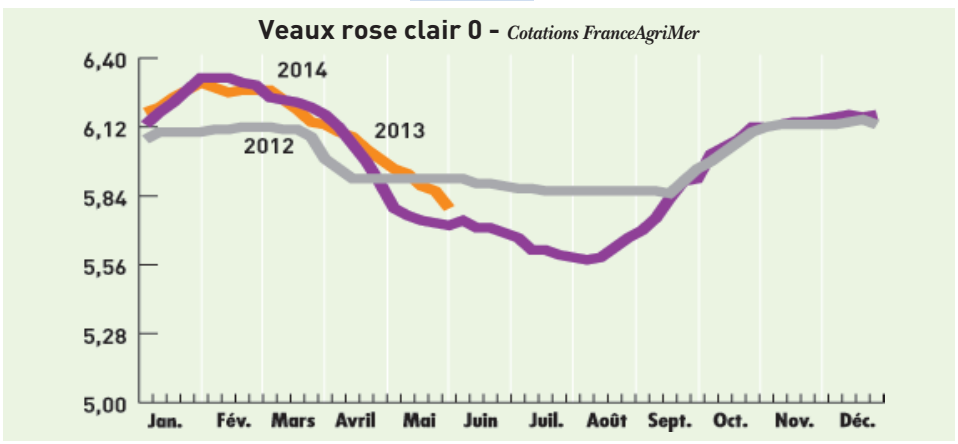
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 16/06/14 au 22/06/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,71 €**	**6,71 €**	-
O	-	**5,79 €**	**5,02 €**	**4,22 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 23/06/14 au 27/06/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**86**	**430-665 €**	**360-560 €**	**245-345 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-590 €**	**270-500 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**315**	-	-	**180-330 €**	**95-160 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**906**	**255-535 €**	**225-440 €**	**110-315 €**	**75-185 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/06/14 au 22/06/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,32 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 1er juillet 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	175	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	173	V C
Aube/Yonne	BPMF 76/220/11%	sept.-déc.	170	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	juil.-août	154	N C
Nord Côte-d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	3 de juillet	155	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juin-juil.	135	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		juil.-sept.	159	V C
Aube/Yonne		juin-juil.	166	NC
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/yonne/Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 d'oct.	162	T C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/ Côte d'Or		juin	238	N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/ Côte d'Or		juil.-déc.	235	N C
FÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	juil.-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles.. Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

01 - Vds pailleuse Kuhn 2060 H Primor, mélangeuse verticale Kuhn 8m3, salle de traite Delaval pompe décro auto pour pièces
✆ **06 89 90 10 08**

38 - Vds trac. Massey Fergus. 6465, 2008, 2600 h, pont av. suspendu relevage av 2T8, siège pneumatique.
✆ **06 08 47 99 98**

68 - Vends tracteur vigneron Fendt 260V, bon état, année 2000/4000 heures, 20.000 €, 3 cuves à vin superposées fibre 1000 800 600 L 350 € l'ensemble
✆ **03 89 80 96 39**

69 - Vends tracteur 640 DT 4RM année 82 - 6800 H. d'origine avec chargeur Alo 2030 déclenchement Méca. Bon état. 7500 euros à débattre.
✆ **06 17 40 19 13 HR**

71 - Vds cause retraite tracteur Case MX 135, 7.400 H, bon état, pneus 15 % usure, batteries neuves, 23.000 HT, cuve à eau 3.000 L galva sur chariot 2 roues 800 HT.
✆ **06 10 62 20 24**

Travail sol

21 - VENDS fissurateur actisol 3.50 m, 11 dents, sabot et pointe cardure, rouleau, mixteur + flexol, 2009, TBE, 14 000 € (réf. 2804)
✆ **06 18 44 14 19**

21 - VENDS semoir Nodet BSV6, 21 rangs, traceurs, prélevée, passage roues compteur, traceurs auto (réf. 2805)
✆ **06 76 60 41 10**

38 - Vds charrue Huard Master 121, 4 corps 4+1 - herse rot. Kuhn HR3002 - 3 m rl packer pulvé Kuhn 800 l cde élec RP12 m - semoir mono, semoir NG+ 4 rgs.
✆ **06 08 47 99 98**

38 - Cause retraite vend motoculteur + avec charrue rotovator tout bon état.
✆ **06 36 01 88 42 10 HR ou 04 75 45 73 23 HR**

Récolte

01 - Vds foin récolte 2014 BR à prendre au champ
✆ **06.75.35.58.83. hr**

21 - Cause retraite VENDS andaineur 4.20 m., - presse bottes rondes surélévateur (réf. 2702)
✆ **07 50 36 69 47**

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses MD et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF Arobale Krone (réf. 280A)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds ventilateur Lanker BL20 pour séchage en grange année 2008, état neuf : 5000 euros.
✆ **06 19 35 84 61**

38 - Vds pirouette Agram AN. 2001, 4 toupies, 5m50, repl. hydro., b. état.
✆ **06 81 80 53 94 ou 06 26 43 00 32**

58 - VENDS faneuse Kuhn 4 toupies GF, 5001 (réf. 2607)
✆ **06 38 31 75 50**

58 - VENDS benne céréalière 14 T. avec Boogie, porte hydr., BE, prix : 11 500 € à débattre (réf. 27VB2)
✆ **03 86 50 05 37 06 50 53 75 72**

71 - Vends faucheuse Kuhn GMD500, année 2000, TBE, courroies neuves.
✆ **06 78 11 12 07 ou 03 85 70 64 18 H.R.**

73 - Vends faucheuse-chargeuse à herbe Jeulin, 20m3, prix à débattre.
✆ **04 79 72 77 02**

Irrigation

38 - Vds moto pompe Ivéco 90 m3 enrouleur Bancillon diam. 50 long. 200 m tuyaux diam. 70 - 6 m, diam. 50 - 8m support spinkler 8x8.
✆ **06 08 47 99 98**

Forestier

26 - Vds fendeuse à bois verticale 25t Thors + treuil 3500 euros TBE
✆ **06 22 16 06 56**

Trav. publics

71 - Vds pelle 911 Liebherr, chenille marais 2 GO, 15 T, 7.800 euros, Fendt 916, 170 CV, TBE, TO 42.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

Agri. divers

01 - Vds char 5x2 tonne à eau 2000l sur chassis récolteuse herbe 1,5m ensileuse maïs 1 rang
✆ **06.11.43.70.47**

07 - Vds faucheuse rotative 4 assiettes Vicon CM165 + épand. engrais 500l
✆ **06 77 01 42 90**

18 - Vends tractopelle Case 580F, 2 roues motrices, bon état.
✆ **02 48 60 06 85.**

18 - Vds cause retr. cornadis Agritubel 2x6 m, 10 places, 2003 et 10x5 m, 7 places, 2007, TBE, 70 euros l'un.
✆ **02 48 71 73 46.**

18 - Vends tasse à spire Franquet, 3 m, tiré poussé, état neuf, 6.500 euros - chisel, 3 m, 9 dents, herse 3 rangées rouleau, TBE, 4.500 euros - dérouleuse pailleuse Suire orientable, commande électrique, attelage 3 points et Merlo, 7.500 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vends combiné Juhn HR 4200 + Venta AL402, année 1998, centrale hydrau.+ coupure + disques de prélevée, TBE, 11.200 euros. Tél. 02.34.34.81.54.
✆ **02 34 34 81 54.**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (250B)
✆ **06 38 47 69 98**

21 - VENDS cause cessation matériel agricole : - remorque benne hydrolique, - tonne à eau + bac 1 000 l. et presse JD-bal R545 et autre matériel agr., bon état (réf. 28VB1)
✆ **03 80 90 08 73**

21 - VENDS broyeur végétaux 4 m. Nicolas, transport, route, 3 000 euros à débattre (réf. 2803)
✆ **06 80 11 71 85 06 75 96 42 55**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds salle de traite de Laval renové en 2007/2008 2x5, épis + décro pompe à vide 2008 etc, prix: 17000 euros HT.
✆ **06 22 71 41 83**

58 - Cause cessation VEND MF 6245, 2 600 h + surl. Bugnot + godet terre Mailleux 2 m., - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, BR, - andaineur 353, - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - cureuse déportée Amagri diam. 0.40, - matériel divers (réf. 26VB1)
✆ **03 86 22 22 19**

69 - Recherche moteurs coupes pneus cueilleurs à maïs broyeur pour moissonneuses batteuses Claas John Deer New Holland Fahr JHC Braud et moiss. batt en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Promo rateliers en stock : grille fixe et réglable, prix du 14 place arceaux, 850 euros ht.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Remise importante pour destockage fin de saison sur mat. fenaison occ. en stock.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A.V. accessoires cellule à grain dispo : porte visite 85 euros ht + réseau ventil. 120 euros ht.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vds tracteur Deutz Fahr (98), 85 ch, 4140 h, 20 000 € et presse à BR, Deutz (95), TBE, 9 500 €.
✆ **06 88 37 60 15**

Elevage

01 - Vds cellules 320 qx x 120 qx broyeur farine Acemo le tout en état
✆ **06.85.56.55.46**

Véhicule

Utilitaire

21 - Vends frigorifique Citroën Jumpy diesel, 1.9 l. 170 000 km, 1999. Bon état. C.T. ok. 5 500 €.
✆ **06 61 84 44 65**

69 - Frigorifique Mercédès 311 - 3T500 caisse 10 m3, route et secteur, révisé garanti. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vends 205 fourgonnette diesel année 1996, dans l'état, sans contrôle - 260 000 km. Démarreur neuf - vidange et filtres faits - Crochet attelage et galerie - Etat de marche - 600 euros AD.
✆ **04 78 48 48 74**

71 - Vds Peugeot 205 fourgonnette diesel (genre C15) galerie + crochet, 243.000 km, CT OK, 900 euros.
✆ **06 85 34 95 30**

71 - Vends frigorifique Citroën Jumpy diesel, 1.9 l. 170 000 km, 1999. Bon état. C.T. ok. 5 500 €.
✆ **06 61 84 44 65**

Tourisme

71 - Vds Xsara Picasso gris foncé, année 2006, 115.000 km, excellent état, beaucoup d'options, factures à l'appui, contrôle technique OK, prix 6.300 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin de montagne 2012-2013-2014 prix 60 E 80 E et 100 E/tonne
✆ **06.31.23.92.57**

01 - Agri vend livre paille à partir de 75 euros /Tonne
✆ **06.83.33.41.45**

07 - A vendre foin bio certifié Ecocert balles carrées 120x70
✆ **04 71 69 73 75 ou 06 71 09 12 33**

07 - Récolte 2015 foin bio montagne à couper 3a 4ha 70 euros la tonne accès facile.
Ecrire à l'Avenir agricole de l'Ardèche

07 - Vends foin balles rondes 2013 2014 prix bas tel soirée
✆ **06 42 24 73 46 ap 18h**

26 - Vds paille bottes carrées 120 kg environ. Livraison possible suivant les départements.
✆ **06 86 80 25 83**

38 - Vends foin 2014, balles rondes 120x120 + bottes carrées de 15-20 kg, livraison possible.
✆ **06 75 32 19 11**

58 - VENDS foin 2013, BR sous abri - Magny Cours (280B)
✆ **06 72 77 44 76**

69 - Vds andaineur Fella essieu tandem année 2000 4,25 mètres - 2 000 euros.
✆ **06 08 52 64 91**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

74 - Vd foin regain 2013 balles rondes 120X120, barrières et cornadis galva auges.
✆ **04 50 60 54 70**

Fourrage

NÉGOCIANT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque. (Dépt. 58)
M. Dumont - **Tel. 06 23 79 23 84**

18 - Eleveur céréalier, vds foin de prairies naturelles, paille blé et orge, balles carrées 240x120x090, départ ou rendu, départ Bourges.
✆ **06 61 19 82 57.**

18 - Vends foin 2014, de bonne qualité, bottes rondes et rectangulaires, possibilité de livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

69 - Vds belle paille HD, foin de qualité, livré par C Rq. Profitez du tarif récolte !
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

Nos + ACHETE PAILLE en andains
(orge, blé, colza, etc) à la tonne ou l'ha

- Presse équipée de la pesée : tonnage immédiat.
- Tous nos matériels sont en pneus basse pression : moins de tassement.
- Toutes les surfaces sont andainées (doublage des andains) : minimum de passages.
- Paille évacuée aussitôt pressée : pas de tas en bout de champ.

Notre engagement :
contrats signés avec tarifs, date de règlement, observations diverses.

ACHETE PAILLE PRESSÉE
en bout de champ, sous abri ou rendue à Puits

SARL de CHASSINEL 21400 Puits
Jean-Marie 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50 - Cédric 06 08 68 83 60
La paille est indispensable pour l'élevage.
Depuis 20 ans, nous achetons de la paille pour nos clients éleveurs.

69 - Vds bottes enrubannées mélange luzerne - Graminées - Excellente qualité.
✆ **04 74 63 03 55 ou 06 62 06 65 03**

89 - 89 - Vends foin de prairie bottes rondes et paille bottes rectangulaires de blé. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

En remplacement de l'ensilage vends pommes de terre, coproduits de maïs et tous déshydratés.
Tél. 06.66.86.14.35

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux bleu de Solaize - GAEC Duchamp, 330 rue du Rhône, 69360 Solaize
✆ **06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40**

Propriété

89 - A Saint Fargeau, maison habitation et local pro, 6 pièces vastes, greniers, grange, cavec cour en ville, doc et photos, prix: 67 000 € (réf. 27VB1)
✆ **06 12 51 66 66**

Divers

07 - Vds plateaux d'emballage pour abricots ou légumes quantité 2500 - 0,50 euros l'unité
✆ **07 87 05 20 20**

MR DOUNO
Grand voyant médium
Spécialiste du retour immédiat de l'être aimé. Résoud tous vos problèmes, amour, argent, chance, jeux, travail, attraction clientèle, examens, désenvoutement, protection, etc.
Résultats garantis et efficaces
06 19 36 88 05

19 - Vends Cutter de table 50L HELY JOLY.
✆ **06 89 30 57 28**

42 - Collectionneur ach cher a part armes anciennes du XVII au XIX (sabres, pistolets, fusils) revolvers 73,74, étuis
✆ **04 78 08 88 28**

67 - Vends plants de fraisiers - frigo et frais, diff. variétés, nouveauté Salsa Malwina. Cherche moteur pour groupe irrigation (comme Deutz 90, 120 cv) et souleveuse récolteuse d'oignons.
✆ **06 82 75 79 75**

67 - Vends mini-pelle EC 35C Volvo, 2009, 2500 heures 3 godets attache rapide hydraulique retour automatique au ralenti état neuf.
✆ **06 88 67 45 36**

Location

Autre

26 - Gite Drôme des Collines 4 pers piscine ancienne ferme 350 euros/sem proche Vercors
✆ **06 70 35 26 23**

83 - A louer studio Presqu'Ile de Gien, face Porquerolles. Site superbe, 4 couchages, 500 m. plage, 400 €/semaine. Juillet - Août (réf. 260B)
✆ **06 03 89 76 40 03 80 84 32 33**

Offre

Emploi

21 - Elevage charolais RECHERCHE apprenti à partir du 8 septembre plus de 18 ans (réf. 2609)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - RECHERCHE apprenti à partir de début septembre, ferme céréalière, plaine dijonnaise (réf. 2704)
✆ **06 09 47 64 69**

38 - Exploitation polyculture élevage recherche apprenti CAPA pour années 2014/2015.
✆ **04 76 34 09 70**

38 - ETA ch. chauffeur tract. MB à partir du 09/14 mi/trois quart de temps.
✆ **06 70 18 85 87**

58 - Exploitation polyculture élevage RECHERCHE salarié agricole polyvalent et autonome. GAEC Sansoit - Pazy (réf. 2801)
✆ **06 08 88 53 00**

69 - Cherche vendangeurs (euses) nourris logés 14 jrs env. à partir 5 sept env.
✆ **04 74 04 35 03 HR**

69 - Cherche vendangeurs (euses) nourris logés 14 jrs env. à partir 5 sept env.
✆ **04 74 04 35 03 HR**

69 - Tractoriste (Beaujolais) : vous aurez principalement à convoyer la vendange de la vigne à la cave et à la décharger. Les vendanges débuteront autour du 8 septembre pour durer environ 12 à 14 jours. Expérience tracteur indispensable. Participation aux travaux de cave avant et après la journée de vendanges. Rémunération intéressante. Nourri logé.
✆ **04 74 04 44 52 HR ou chateau-emeringes@orange.fr**

88 - Urgent secteur Hautes Vosges recherche H/F ou couple pour installation en Gaec cause retraite.
✆ **06 08 05 44 05**

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et déchaumage, logement indépendant (réf. 2501)
✆ **03 86 47 89 19 06 08 98 80 27**

Service

21 - ETA propose battage de céréales (maïs/tournesol) en Bourgogne. Moissonneuses Class récentes, prix attractif (réf. 2502)
✆ **06 81 32 69 56**

69 - Cherche battages céréales (coupe 6,10 m.) à prix réduit sur dpt 01 - 69 et 71.
✆ **06 60 74 00 38**

Demande

Emploi

Pour son usine de Varennes-Vauzelles
LA SOCIÉTÉ NEXSON RECHERCHE
CHARGÉ D'AFFAIRE (Autocad, Solidworks) et **SOUDEURS** Tig, Arc, Mig.
Adresser CV et lettre de motivation à **NEXSON GROUP**
11, Rue Joseph Marie Jacquard, 58640 Varennes Vauzelles
ou david.carneiro@nexson-group.com

01 - Recherche emploi polyculture élevage proche Bourg en Bresse ou nourri logé 1500 euros
✆ **06.09.53.08.98**

71 - Jeune homme de 33 ans cherche emploi dans l'agriculture, motivé, sérieux et ponctuel.
✆ **06 68 19 02 07**

89 - JH 18 ans titulaire d'un BAC Pro AGI CGEA SDC en alternance RECHERCHE 01/09/14, contrat pro. pour BTS, ACSE en apprentissage, polyculture bovins viande, dans 21 ou 89 (réf. 2802)
✆ **03 86 91 62 08**
06 84 93 71 25

Mariage

Rencontre

38 - Monsieur 59 ans recherche compagne 40-55 ans, intéressé pour continuer l'exploitation.
✆ **07 85 49 70 70**

69 - Femme + de 45 ans proche nature, mince, souhaite connaître H. équilibré 45/55 ans. Photo souhaitée. Envoyer lettre au journal qui transmettra : IAR – 18 avenue des Monts d'Or – 69890 La Tour de Salvagny.
✆ **Réf : 283**

Animaux

Bovin

01 - Vds veau Charolais femelle cause surnombre
✆ **06.09.87.41.52**

01 - Vds génisses Holstein 28 mois
✆ **09.73.84.67.26**

01 - Vds femelles 3 semaines Holstein taureaux étrangers + Abondance pures et normandes croisées Montbéliarde
✆ **04.74.30.95.59. ou**
06.08.89.30.88

FOIRE CONCOURS
AUX GÉNISSES
ET BŒUFS CULARDS MAIGRES
Vente au cadran dès 8h30
VENDREDI 25 JUILLET
A Moulins-Engilbert (58)
Renseignement et inscription
avant le 11/07 au 03 86 84 28 75

21 - VENDS très bon taureau 30 mois, très bonne origine. EARL Bolâtre J.L. (réf. 2610)
✆ **06 98 38 19 62**

38 - Vds génisse et vache Abondance prête et autochargeuse Krône 24 m3.
✆ **04 76 06 06 41 HR**

38 - Achète taureau Blond pure race inscrit de 30 mois à 72 mois.
✆ **06 99 77 84 03**

42 - Vds taureaux prim'holstein rouge et noir prêts à saillir issus de mères à taureaux , poss location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds 10 taureaux Charolais HBC Ibra 18 mois livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

54 - Race Montbéliarde vend ou échange génisses pleines vaches laitières. Livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60**
ou 03 81 50 46 81

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 18 mois HBC Indem IND IBR BVD - Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

70 - Vds M.le Ghana JB Felicia Triomphe Redon Nikos, né le 05/12/2013. Elevage Vivieroche, 3000€.
✆ **06 80 07 88 24**

70 - Vds Taureaux et Veaux reproducteurs Aubrac. GAEC DES AUBRACS.
✆ **06 88 52 83 47**

71 - Choix de jeunes repros limousins mâles, troupeau inscrit. Gaec du Tinailler.
✆ **06 86 83 84 64**
06 60 86 64 60

71 - Vends cheptel charolais IBR A, génisses 30 mois + vache vêlage août sept. oct., dép. 71, cessation.
✆ **06 83 83 05 88**

Caprin

69 - Achète chèvres brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

Equin

38 - Cause cessation d'activités vends un lot d'ânes, ânons, ânesses pleines mâles dont un attelé très dociles.
✆ **04 74 80 80 02**

73 - Vends 2 pouliches n été 13 père pie mère appal hafl vaccinées pucées, 850 euro l'une
✆ **04 79 28 42 00 HR**

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme plain air
✆ **04.74.50.15.32. hr ou**
04.74.50.15.46. le soir

Chien

25 - A réserver 7 chiots Border Collie t.b. origines n°250269801720858 nés le 11/06/014 parents visibles au travail ovins-bovins, conseils et aide au dressage possible. A vendre chiens dressés. P. Jacquier, Fuans.
✆ **03 81 43 61 30**

69 - Vd 1 chiot F. Berger Allemand de 2 mois, bon berger bon gardien, parents visibles. Mère 250269700245920.
✆ **04 74 26 30 71**

69 - Vds 1 chiot Bouvier Bernois Border Collie femelle née le 3 juillet 2014 bas prix. Mère : 25026860130431.
✆ **04 74 26 00 57**

71 - Part. vd 4 chiots de troupeau Berger des Pyrénées, 2 mois, LOF, mere n° 250269400131402.
✆ **06 30 64 66 94**

71 - Vends 3 adorables chiots type Yorkshire nés le 2 juin 2014, pucés et vaccinés - 1 mâle et 2 femelles - mère 2,5 kg, non LOF, n° im. : 250269604040444. Père : 3 kg. A réserver pour début août. 600 euros.
✆ **06 74 45 19 29**

73 - Vends chiots type Border Collie nés le 10/04 parents travail troupeau laitier. n° mère : 250268710168709.
✆ **06 80 51 20 47**

Viticulture

Vendanges

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais entre le 5 et 8 septembre, avec expérience, nourri logé sur place, 17 jours.
✆ **06 08 00 34 33**
thierry.carnard@blaceretroy.fr

En raison du lundi 14 juillet,
les petites annonces
doivent nous parvenir
Vendredi 11 juillet avant 12h00

Retrouvez nous sur
agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout
Tablette Ordinateur SmartPhone

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR sur : www.reussir-boutique.com

batimentsmoinschers.com
Moins cher depuis 2001
ACIER HAUTE RESISTANCE GALVANISÉ
Assurance constructeur Allianz
5m
I200
pente 30%
24m
I240
12.60m
~ 300m² * = 6 990€
Pendant la durée de la foire, la pente à 30% est GRATUITE ! **
Nous serons Présents à : Libramont HALL 1 STAND 41
Du 25 au 28 juillet 2014
Tél : 00 352 26 31 18 98
281, route d'Arlon -L8011 STRASSEN
commercial@batimentsmoinschers.com
Fax : 00 352 26 31 19 14
13 ans DEPUIS 2001

Elan
REFOULEURS ÉLECTRONIQUES RADIO
Garantie : 2 ans, sauf chute dans l'eau.
Permettent d'éloigner toutes sortes d'animaux indésirables, notamment les sangliers dans le maïs et les cormorans dans les étangs. Effaroucheurs acoutisques, diffusant, toutes les 3 minutes environ, un programme radio, 10 secondes (voix et musiques, la diversité évite l'accoutumance) qui, par son effet surprise, provoque la peur des animaux. Portée de protection : 200 à 500 m.
223€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18028
CERBÈRE RE 005
• 1 émetteur radio • 1 platine électronique fonctionnant jour et nuit • 1 haut-parleur intérieur • 1 haut-parleur extérieur livré avec 4 m defil + 1 sangle nylon et 1 boucle autobloquante • 1 sangle de fixation en nylon avec boucle autoblocante permet une pose rapide.
✆ 01 49 84 94 28
CERBÈRE RE 020
• 1 haut-parleur intérieur (1 x 8W) • 1 haut-parleur extérieur (1 x 8W) livré avec 4 m de fil + 1 sangle • 1 système électronique breveté • 1 émetteur radio GO/FM • 1 sangle de fixation imputrescible fournie
Pour ne pas gêner le voisinage et rester efficace, l'appareil possède aussi :
• 1 système de réglage : jour et nuit, ou jour ou nuit
• 1 potentiomètre (réglage du volume) + bouton test/puissance • 1 système de réglage du temps d'émission sonore • Poids : 3,5 kg.
483€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18020
CERBÈRE TURBO
Même type d'appareil que le RE 20 mais plus puissant
• appareil de radio plus puissant • livré avec 2 haut-parleurs extérieurs (2 x 15 W) et 50 m de fil chacun.
Fonctionne aussi sur batterie 12V (non fournie)
642€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18025
NOUVEAU !!! Encore plus efficaces
Les Cerbères équipés d'ampoules LEDS surpuissantes !
Les Leds émettent des éclairs clignotants visibles à plus de 1 000 mètres, durant les temps variables, des arrêts des émissions radio de l'appareil. Ces flashs lumineux déclenchent la peur chez l'animal, car assimilés à la présence de l'homme, (comme les phares des véhicules).
• Cerbère RE05 + Leds réf 18031 337 € TTC
• Cerbère RE20 + Leds réf 18032 596 € TTC
• Cerbère RE Turbo + Leds réf 18033 756 € TTC
Appareils constitués d'un boîtier étanche, livrés avec cordon d'alimentation secteur 220V - Fonctionnent aussi sur pile 6 V, sur batterie 6 V rechargeable, sur batterie 12 V. (Non fournies)
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
18028		223,00	,
18031		337,00	,
18020		483,00	,
18032		596,00	,
18025		642,00	,
18033		756,00	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG10 - Photos non contractuelles

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GRANDCLERC - MOUGIN - ROUSSEY

Société civile de moyens
au capital de 228,67 euros
Siège social : 10, rond point de la Nation
21 000 Dijon
305 836 504 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 1995, la durée de la Société a été prorogée de 99 ans, soit jusqu'au 15 janvier 2095. En conséquence, l'article 5 «Durée» des statuts a été modifié. Mention au RCS de Dijon.

AL212812700

SCM ANNE LUGAND GAMBEY ET SCP DE CHIRURGIENS DENTISTES MARIE ALICE PASQUIER ET JACQUES ROCHE

Société civile de moyens
au capital de 457,35 euros
Siège social : 3, rue Pierre Prud'hon
21000 Dijon
351 211 503 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 30 juin 2014 : 1) la dénomination sociale a été modifiée et devient SCM A. Lugand-Gambey, SCP M-A. Pasquier et J. Roche, et A. Mack à compter du 1er juillet 2014 ; 2) Madame Anne Lugand-Gambey, 1, rue du Clos 21160 Marsannay la Côte, et Madame Aurélie Mack, 8, rue des Jardins - 21 000 DIJON, ont été nommées Gérantes à compter du 1er juillet 2014. Les articles 2 et 14 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL212812706

EUROPE CHASSE PECHE - ECP

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000.00 euros
Siège social :
Zone Artisanale des Granges Hautes
21130 Auxonne
323 528 935 RCS Dijon

En date du 26 Juin 2014, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau et la nomination de Commissaires aux Comptes, modifiant comme suit les mentions soumises à publicité :

Capital :

Ancienne mention : 10 000 euros divisé en 500 parts de 20 euros

Nouvelle mention : 10 000 euros divisé en 500 actions de 20 euros

Forme :

Ancienne mention : société à responsabilité limitée à Associé Unique

Nouvelle mention : société par actions simplifiée à Associé Unique

Administration :

Ancienne mention :

- Monsieur Jean-Louis Prevot

Nouvelle mention :

- Monsieur Jean-Louis Prevot, Président demeurant à Lamarche-sur-Saone (21760)
- 51 rue de Franche-Comté

Commissaire aux comptes

Ancienne mention :

- Néant

Nouvelle mention :

Titulaire

- Expert C. Com.

Société A Responsabilité Limitée au capital de 15 000 euros

Dont le siège est à LIMAS (69400) - 140 rue des Chantiers du Beaujolais

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés Villefranche-Tarare Sous le numéro 508 823 937

Suppléant

- Madame Caroline Gaillard. Demeurant à Caluire et Cuire (69300) - Cité Park - 23 avenue de Poumeyrol

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Agrément de toutes les cessions d'actions par les actionnaires.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, le représentant légal.

AL212812721

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel public à la concurrence
Délégation du service public

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT D'IS/TILLE MARCILLY/TILLE

1. Dénomination et adresse de la collectivité :

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT d'IS/TILLE - MARCILLY/TILLE - 4, Allée Jean Moulin - BP 16 - 21120 Is Sur Tille

Tél : 03 80 95 41 49 Fax : 03 80 95 15 67

2. Objet de la consultation :

Délégation par affermage du service public d'assainissement, compétence traitement uniquement , attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.

3. Caractéristiques essentielles de la délégation :

Durée du contrat : 10 ans à compter du 1er janvier 2015.

Assiette :

- Nombre d'usagers : 2 050
- Volume de l'assiette de facturation : 270 000 m 2

Ouvrages à exploiter :

- Station d'épuration : boues activées d'une capacité épuratoire de 9 900 EH, mise en service en 2005.
- Filière boue : épandage agricole après déshydratation et séchage solaire.

4. Contenu des dossiers de candidature et d'offre :

Documents énoncés au règlement de consultation.

5. Critère de sélection des candidatures et des offres :

Critères énoncés au règlement de consultation.

6. Demande du dossier de consultation :

Le dossier de consultation sera transmis sur demande avec AR, adressée par courriel à michel.guillaume39 cyrille-gilson-secretariat-syndicat-assainissement-is-marcilly@orange.fr

7. Visites des ouvrages :

Une visite des ouvrages est prévue le 4 août 2014 , dans les conditions fixées au règlement de consultation.

8. Date limite de réception des dossiers de candidature et d'offre :

Le 29 août 2014 avant 12 heures au siège du Syndicat.

Les offres doivent être adressées, à Monsieur le Président 4, Allée Jean Moulin, BP 16, 21120 Is Sur Tille, sous enveloppes cachetées portant la mention : « offre pour la gestion du service public d'assainissement collectif - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».

Les plis contiendront deux sous enveloppes cachetées :

Enveloppe n° 1 : dossier de candidature

Enveloppe n° 2 : dossier d'offre en 2 exemplaires.

9. Renseignements :

Monsieur le Président - Tél : 06 08 70 13 14 Cabinet GUÉSAC'EAU , Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47

AL212812735

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à Dijon (21000) du 23/06/2014

Enregistré à la recette des impôts de Dijon (21000) le 26/06/2014

Bordereau n° 2014/1 125 case n° 24 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI SANDA

Le siège social est fixé à : Dijon (21000) 2 rue Henri Demesse.

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

Le capital social est fixé à la somme de : Mille Euros (1.000,00 Eur).

Les apports uniquement en numéraires sont entièrement libérés.

Les premiers gérants nommés pour une durée illimitée de la société sont : Monsieur David Elloy et Madame Sandrine Elloy née Debarbouille son épouse demeurant à Dijon 2 rue Henri Demesse.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon (Côte d'Or).

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis

AL212812720

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

LA ROCHEPOT: AOC HCB, cépage Aligoté et Pinot Noir.

2 ha 75 a 19 ca - Le tremblay au nord: C-318 - Le tremblay au sud: C-113-114-115[F1]-115[F2]-118-119[F1]-119[F2]-124-125-126-127-128-129-130[F1]-130[F2]-132-133-134-147-148-149-150-151[F1]-151[F2]-

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

ECHEVRONNE : TAV AOC HCB

11 ha 87 a 80 ca 'En chaumont': ZE- 27(A)-27(B)- 27(C) - 'La mouillure': ZD- 36

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/07/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212812733

Avis est donné de la constitution de la SCI MIJO au capital de 1 000 euros.

Siège social : 42 rue de la Cras 21560 Arc sur Tille.

Objet : gestion immobilière.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Gérant : Mme Guylaine Jacquet demeurant 10 rue Jacques Brel 51510 Compertrix nommé sans limitation de durée.

AL212812724

SELAS «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY Ivan STRIFFLING et Maël VIARD» Notaires associés 23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte de Me Nourissat, notaire à Dijon, le 4/07/2014, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI LES SAINT GEORGES

Siège : Messanges (21220), 4 Grande Rue.

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération.

Capital social : MILLE EUROS (1000,00 €)

Apports en numéraire : 1000,00 €

Gérant : M. et Mme Thibault Bocquillon Liger-Belair, dt à Messanges (21220), 4 Grande Rue.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société sauf à un autre associé, au conjoint, aux ascendants et descendants et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Le notaire.

AL212812727

CESSATION DE GARANTIE

Communiqué

En application de l'article R.211-33 du livre II du code du tourisme, L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOLIDARITE DU TOURISME (A.P.S.T.) dont le siège est situé : 15, avenue Carnot - 75017 Paris, annonce qu'elle cesse d'accorder sa garantie à :

GM/X CONSEILS

Immatriculation : IM 021 12 0015

SARL au capital de 8 000 €

Siège social : 30, Rue Bannelier, 21000 Dijon

L'association précise que la cessation de sa garantie prend effet 3 jours suivant la publication de cet avis et qu'un délai de 3 mois est ouvert aux clients pour produire les créances.

AL212812732

DISSOLUTION LIQUIDATION

Par AGE du 18/06/2014, la SARL CERAMIQUE DE LONGCHAMP, RCS Dijon 532 127 941, capital : 10000 euros, siège social : 5 rue de Laubenheim 21110 Longchamp a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation. Le liquidateur.

AL212811519

COLOURS' LAB

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 6 500 euros
Siège : 28 Avenue Jean Jaurès
21000 Dijon
490 879 491 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Léa Vincent, demeurant 12 Rue des Trois Forgerons, 21000 Dijon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue des Trois Forgerons, 21000 Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212812717

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE DE SERRURERIE ET MAINTENANCE EBROICIENNE 2SME

Société à responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Zac du Bois des Communes
Rue Willy Brandt 27000 Evreux
RCS Evreux 525 106 498

L'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2014 de la société sus-visée a décidé de transférer le siège social :

- du : Zac du Bois des Communes - rue Willy Brandt - 27000 Evreux
- au 6 route de Semur - 21140 Villeneuve-sous-Charny

à compter du 1er juillet 2014.

L'établissement situé 6 route de Semur à Villeneuve-sous-Charny (21140) deviendra l'établissement principal et l'établissement situé Zac du Bois des Communes - rue Willy Brandt - Evreux (27000) deviendra l'établissement secondaire.

Le Gérant.

AL212812719

Transfert de siège social

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2014 de la société JDD INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 270 000 euros, siège social : 35 rue Vannerie, 21000 Dijon, RCS Dijon n° 451 167 100.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 23 juin 2014 et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence.

Ancienne mention : 35 rue vannerie, 21000 Dijon.

Nouvelle mention : 11 Bis rue du Champ aux Prêtres, 21800 Saint Apollinaire.

Pour avis.

AL212812729

NOMINATION

C3B

Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 €
Siège social : Bâtiment T8,
18 B Boulevard Winston Churchill
21000 Dijon
331 800 581 RCS Dijon

Par Décisions de l'Associé Unique en date du 1er Juillet 2014, l'Associé unique, prenant acte de la démission de Monsieur Denis Elbel de son mandat de Président à compter du 1er Juillet 2014, décide de nommer en qualité de nouveau Président Monsieur Hubert Payen (demeurant 15 rue des Erables, 57070 Saint Julien Les Metz) à compter de cette même date, pour une durée de trois ans.

Pour avis

AL212812718

DÉSIGNATION

Société Coopérative Agricole

LES COTEAUX BOURGUIGNONS

15 rue des Blés
21700 Nuits St Georges
agréée sous le n° N 1967

Avis de changement de présidence

Par délibération en date du 03 Juin 2014, les administrateurs de la coopérative ont désigné Monsieur Vincent Bertrand, résidant Rue de la Queurre, 21450 Poiseul La Ville, comme nouveau Président de la Coopérative, en succession de Monsieur Olivier Lenoir.

Le Conseil d'Administration

AL212812734

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Par décision du 20 septembre 2012, la collectivité des associés de la société CENTRE DE BIOLOGIE RêPUBLIQUE, SELARL au capital de 10.000 Euros dont le siège est à Dijon (21000) - 69 Bis, rue Devosge, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 494 378 888, a pris acte de la démission de M. Anthony Klym, demeurant à Dijon (21000) - 10, rue Claude Basire, dans ses fonctions de co-gérant à compter du 30 septembre 2012 et constate qu'à partir de cette même date, M. Frédéric Didey est demeuré seul gérant de la société. Par décision du 20 septembre 2012, la collectivité des associés a décidé d'adjoindre à la gérance Mme Joëlle Besançon, demeurant à Dijon (21000) - 3, Rue Philippe Le Hardi, en qualité de co-gérante, sans limitation de durée, et à compter du jour de la signature de l'acte définitif de cession de part sociale à son profit laquelle est intervenue le 30 novembre 2012, ainsi qu'il résulte du procès-verbal établi par la gérance le même jour. Par décision du 20 septembre 2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Joëlle Besançon dans ses fonctions de co-gérante à compter du 1er septembre 2013 et constate qu'à partir de cette même date, seul demeurera aux fonctions de gérant de la société, M. Frédéric Didey. Mention sera faite au RCS Dijon.

Pour Avis

AL212812726

NIÈVRE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire.

Avis.

Suivant acte reçu par Christophe THEVENY, Notaire Associé à Cosne Cours Sur Loire, le 27.06.2014, Mr Malgoire Christian Pierre Raymond, et Mme Gauthier Christiane Emilienne, son épouse, dt à Lacelle Sur Loire (Nièvre) 22 rue de Paris, mariés à Colombe le Sec(10200) le 3 novembre 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage,Ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faites dans le délai de 3 Mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me THEVENY, Notaire à Cosne Cours sur Loire. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis, Me THEVENY, Notaire.

AL582812761

AVIS DE CONSTITUTION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à La Charité sur Loire (Nièvre) du 25 juin 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LBT TRADE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 10.000 euros

Siège social : 1, rue de la Pépinière, 58400 La Charité sur Loire

Objet : négoce de tous articles de loisirs, représentation de toutes sociétés spécialisées dans les articles de sports et de loisirs.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Président : M. Luc Polderman, dt 15, rue de la Cartoucherie, Appt A 03, 63000 Clermont Ferrand.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Une action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Toute transmis-

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement rendu en date du 02/07/2014, il a été prononcé la conversion en liquidation judiciaire de la **SARL BASTION (SARL)** - RCS Nevers 529 711 921 - Construction de maisons individuelles - 4 rue des Fruits 58500 Clamecy

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 -58000 Nevers

AL582812763

Par jugement rendu en date du 02/07/2014, il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de **TAUPIN Alison Amélie Réjane née BRENON** - RCS Nevers 508 852 159 - Commerces de détail de charbons et combustibles - la Montée BP 01 58140 Brassy.

AL582812764

Par jugement rendu en date du 02/07/2014, il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de **CHI (SARL)** - RCS Nevers 539 706 705 - Restauration de type rapide - 7 rue de la Passière 58000 Nevers.

AL582812765

Par jugement en date du 02/07/2014 le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs de **BERRET Laurence Pascale**, RCS de Nevers 439 981 028 Restauration rapide, 6 rue Denfert Rochereau, 58300 Decize

AL582812766

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange , substitution ou Intermédiation Locative tout ou partie des biens suivants :

Cmne de ARQUIAN (AA 14 /069)

Avec bâtiments habitation et exploitation

Biens occupés sur la totalité:

23 ha 77 a 92 ca

- Le grand pre: ZO-9(*)-10-11(*) - Les chalets: ZN-39

Et, par extension, **Cmne de LA CELLE-SUR-LOIRE** :

8 ha 77 a 40 ca

- Champs au vieux: YA-7-8

Cmne de AZY-LE-VIF (AA14/024)

Avec bâtiments habitation et exploitation:

7 ha 29 a 02 ca

- Chez prost: D-75-76-77-79-544[74]

dans le cadre de la même opération,biens à louer dans le cadre d'une intermédiation locative :

Cmne de AZY-LE-VIF:

91 ha 00 a 19 ca

- Champ de pin: D-429[41] - Champ du poirier: D-86-87-88-89 - Chez prost: D-73-78-80 523[69]-539[71]-540[72]-543[68]-545[74](*) - L'étang prost: D-49-50-51-52-53-54-55-56-57-62-63-493[58]-494[59]

- Le chenet: D-82-83-85 - Les pres giraud: D-42

Et, par extention, **Cmne de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL:**

21 ha 64 a 34 ca

- La varlee: B-229 - Le sazereau: B-262(*)-263(*)-264(*) - Les gounelles: B-265(*)-266(*) - Pre giraud: B-524[267]

Cmne de BRASSY (AA 14/062):

3 ha 61 a 85 ca

- Les montferlins: A-496 - Les parens: A-354-357-365

Cmne de CERCY-LA-TOUR (AA14/073)

Avec bâtiments d' exploitation

Biens occupés sur la totalité: :

4 ha 92 a 97 ca

- Champbert: G-165(*)-166-167-170(*)[F1]-171(*) - Les roses: G-127

Cmne de FACHIN (AA14/071):

1 ha 13 a 75 ca

- Les buteaux: D-411-445 - Pres de la maison: D-373 - Sous le curlu: D-250

Cmne de TRESNAY (AA14/074)

Avec bâtiments habitation et exploitation:

7 ha 04 a 50 ca

- La chaume laziere: A-405 - Le griotier: A-373-382-383-387(*)-388-389-390-391-392-577[380] - Les champs sorgets: A-304 - Pres garbot: A-472

Cmne de VAUCLAIX (AA 14/072)

Bois:

1 ha 43 a 90 ca

- Bois de cartelin: C-691

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/07/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL582812769

sion doit être autorisée par décision collective des associés.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis, le Président

AL582812730

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers dénommée SCI LEVANNIER au capital de 4.000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 77 avenue de Paris, 58320 Pougues les Eaux Le gérant est M. Damien Levannier dt 77 av. de Paris, 58320 Pougues les Eaux

Les cessionnaires de parts sociales sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis, le gérant

AL582812739

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Nevers du 01/07/2014, constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BOULANGERIE PATISSERIE LECOMTE

Siège social : 4 Rue de la Tuilerie, 58400 Chaulgnes

Objet social : Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, chocolaterie, glaces, sandwicherie, saladerie, traiteur à consommer sur place ou à emporter, plats à emporter ... en sédentaire et en tournées; Alimentation générale ; Salon de thé ; Point Poste; Vente de journaux; Achat et vente de produits finis liés à la boulangerie ; Achat et vente de produits artisanaux, régionaux;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 7 500 euros

Gérance : M. Nicolas Lecomte et Mme Angeline Lantier, dt ensemble 14 Route Neuve 58400 Chaulgnes

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis. La Gérance.

AL582812740

Dénomination: TRAIL DATA

Forme: SASU à capital variable

Capital initial: 1000 euros

Capital min: 1000 euros

Capital max: 10000 euros

Siège: 22 rue Waldek Rousseau 58200 Cosne-Cours-sur-loire

Objet: Achat vente au détail et en gros de composant électronique et multimédia

Durée : 99 ans

Président: M. Taleb Christopher, 7 rue Gérard Philippe 18000 Bourges.

La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix.

RCS: Nevers

AL582812741

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 25/06/2014, il a été constitué une SARL dénommée: Fabrice Blanot

Objet social :

- Tous travaux forestiers : débardage, abattage, entretien,... ;

- La scierie et la fabrication de charpente ;

- A titre secondaire : la production et le négoce d'arbres et végétaux.

Siège social : «Guise», 58230 Moux en Morvan

Capital : 3000 euros

Gérance : M Fabrice Blanot demeurant «La Place», 58230 Alligny en Morvan

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis

AL582812742

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 4 juillet 2014 à Nevers (58), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : société d'exercice libérale à responsabilité limitée

Dénomination : PAUL BERNARD

Siège social : 9 Avenue François Mitterrand 58290 Moulins Engilbert

Objet : Profession de chirurgien-dentiste

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 160 000 euros

Gérance : Monsieur Paul Bernard demeurant à Moulins Engilbert (Nièvre), La Grétaude.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

Le représentant légal

AL582812743

Par acte SSP du 19/06/2014, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Regar

Objet social : Acquisition vente et location de biens immobiliers

Siège social : 25 rue des artistes, 58400 Chaulgnes.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Regnier Pascal, demeurant 25 rue des artistes, 58400 Chaulgnes

Clause d'agrément : Les cessions de parts entre associes, la cession de parts entre ascendants et descendants, les cessions de parts entre conjoint, interviennent librement.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582812755

Avis de constitution.

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Champlemy (58210) du 2 juin 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : WESTER

Siège social : 19, Rue de la Poste 58210 Champlemy (Nièvre)

Objet : L'étude, la réalisation et la commercialisation, directement ou indirectement, en France ou dans tous pays, de toutes techniques ou de tous procédés se rattachant, directement ou indirectement, à la construction et à ses équipements mobiliers et immobiliers, ainsi qu'aux équipements industriels ou commerciaux fixes ou mobiles. Le dépôt, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous brevets, procédés, licences etc… concernant ces activités ; La réalisation, pour son compte ou pour le compte de tout tiers, de toutes opérations de nature immobilière, telles que constructions de bâtiments à destination industrielle, commerciale, professionnelle ou d'habitation, en vue de leur vente, aménagement et lotissement de terrains ou de zones industrielles;

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000 €

Président : Madame Westergaard Nina, demeurant : 19, Rue de la Poste - 58210 Champlemy.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer ; chaque action donne droit à une voix.

Existence de clause relative à l'agrément : en cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à des tiers non associé, sous quelque forme que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la société.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, le représentant légal.

AL582812758

Dénomination: DISTRIB and COM

Forme: SAS Capital: 500 euros

Siège: 15 av. de la Mairie 58490 Saint-Parize-le-Châtel

Objet: Distribution-négoce, import-export national et international pour tous produits.

Durée: 99 ans

Président: M. Balace Francis 15 av. de la Mairie 58490 Saint-Parize-le-Châtel Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Les actions sont librement négociables.

RCS: Nevers

AL582812762

APPORTS

SELARL PAUL BERNARD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 160 000 euros
Siège social :
9 Avenue François Mlitterrand
58 290 Moulins Engilbert
RCS (en cours)

Suivant acte sous seing privé en date du 4 juillet 2014 à Nevers, Monsieur Bernard Paul, demeurant à La Grétaude 58290 Moulins-Engilbert, a fait apport à la société Paul BERNARD SELARL au capital de 160 000 euros d'un fond d'activité d'exercice libéral de chirurgien dentiste, exploité à Moulins-Engilbert 58290 sous le nom commercial Dr. BERNARD Paul, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le N°440 394 385 00031.

Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de cent soixante mille euros (160 000 euros). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2014. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à Monsieur Bernard Paul de 500 parts sociales de la société BERNARD Paul.

La société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er avril 2014 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.

Les créateurs de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour insertion, le gérant

AL582812744

DISSOLUTION LIQUIDATION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud Sarlat
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon -
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

CABINET EXPERTISES CENTRE AGENDA PIGOURY

C.E.C.A.P
SARL en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : Rue Pierre Dubois
58700 Premery
RCS Nevers 452 220 437

Selon décisions extraordinaires du 18 juin 2014, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

Elle a nommé comme liquidateur M. Michel Pigoury, dmt à Premery (58700), 9 Route de Saint Bonnot, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Premery (58700), 9 Route de Saint Bonnot. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés

au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au

RCS.

Pour avis.

AL582812722

MODIFICATION DE CAPITAL

Notaires

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (58500)

Avis

Suivant acte reçu par Me DINET, Notaire à Clamecy, le 28 juin 2014, les associés de la SCI PROMED, société civile immobilière ayant son siège social à Dornecy (58530) 4 Avenue du Général Leclerc, SIREN n° 408 529 543, RCS de Nevers, ont procédé à une augmentation de capital en numéraire de Deux Cent Mille Trois Censt Six Euros et Seize Centimes (200 306,16 €) par émission de 1314 parts sociales nouvelles de Cent Cinquante Deux Euros et Quarante Quatre Centimes (152,44 €) chacune, souscrites par Mme Casset née Doujon

Le capital social antérieurement de 47 259,20 € a donc été porté à 247 565,36 €

L'article 7 des statuts a été corrélativement modifié

Une inscription modificative sera effectuée auprès du RCS de Nevers

AL582812746

PHYTEOLIA DISTRIBUTION

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 29 000 euros
Siège social : 8 rue de la Mairie
58150 Tracy-sur-Loire
530 974 666 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mai 2014 et du Président du 17 juin 2014, il résulte que le capital social a été augmenté par apport en numéraire d'une somme de 20 000 euros pour le porter à 49 000 euros.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL582812728

EARL ROUMIER PATRICK

Exploitation Agricole
à Responsabilité limitée
Capital : 7 500 euros
Siège social : Ougny - 58110 Ougny
RCS Nevers 504 648 197

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2012

Objet : - Augmentation du capital
- transfert du siège social

Ancienne mention :

Capital : 7 500 euros

Siège social : Ougny - 58110 Ougny

Nouvelle mention :

Capital : 67 500 euros

Siège social : Les Bordes - 58800 Anthien

Pour avis.

AL582812737

EARL D'ECHON

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 7 500 euros
Siãge social : Echon - 58800 Anthien
RCS Nevers 504 648 106

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2012

Objet : augmentation du capital

Ancienne mention :

Capital : 7 500 euros

Nouvelle mention :

Capital : 67 500 euros

Pour avis.

AL582812738

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine 58000 Nevers

NEVERS PRESSE

SARL au capital de 115 000 euros
Rue de la Vallée Begat
58400 La Charité sur Loire
RCS NeversS 775 620 073

Transformation en SAS

Délibération du 30/06/2014: L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. Hervé Philippon, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par un Président, à savoir M. Hervé Philippon dt Le Bourg 58270 Saint Jean aux Amognes.

La même Assemblée Générale a décidé d'augmenter le capital social s'élevant à 115 000 euros et divisé en 1 000 actions de 115 euros de nominal chacune, d'une somme de 85 000 euros pour le porter à 200 000 euros, au moyen de l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le poste «autres réserves».

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent quinze mille euros (115 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200 000 euros).

Pour avis. Le Président

AL582812757

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL ADDIMMO

SARL au capital de 500 €
Siège social :
44, rue du clos des Roches,
58180 Marzy
752 706 804 RCS de Nevers

L'AGO du 13/06/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 32, route de Chaluzy 58000 Saint Eloi et d'augmenter le capital à 10000 (dix mille) euros

Mention au RCS de Nevers

AL582812732

LE VENT MUSICAL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 37 Rue de Nièvre
58000 Nevers
RCS Nevers 422 467 159**

Aux termes d'une décision en date du 31 Mars 2014, la gérance de la société à responsabilité limitée LE VENT MUSICAL a décidé de transférer le siège social du 37 Rue de Nièvre, 58000 Nevers au 29 Rue Saint Etienne, 58000 Nevers à compter du 1er Avril 2014, et de modifier en conséquence

l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

AL582812767

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

TLMP DISTRIBUTION

**SARL au capital de 50.000 €
Siège social : Route Départementale n° 40
Lieudit «Le Magny»
58180 Marzy
448 300 178 RCS Nevers**

L'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2014 a décidé de transférer, le siège social de RD 40 lieudit « Le Magny », 58180 Marzy au 33, avenue Jean Jaurès, 24750 Trelissac.

Pour avis, le gérant, E. PETIT

AL582812770

NOMINATION

APERAM ALLOYS IMPHY

**Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 35.038.200 €
Siège social : avenue Jean Jaurès
58160 Imphy
440 326 692 RCS Nevers**

Suivant procès-verbal en date du 19 juin 2014, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Président, Monsieur Frédéric Mattei, domicilié 17 rue de la Banque 71100 Chalon sur Saône, en remplacement de Monsieur Philippe Darmayan, démissionnaire.

Mention en sera portée au RCS de Nevers

AL582812734

TRANSPORTS ALAIN CASSIER

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 000 Euros
Siège social : Z.A de la Guette
58340 Cercy la Tour
338 339 146 R.C.S. Nevers**

Aux termes d'une délibération en date du 6 juin 2014, l'assemblée générale des associés a nommé avec effet le même jour, la SAS HOLDING CASSIER au capital de 1 500 000 €, ayant siège 33, Avenue Louis Coudant à 58340 Cercy la Tour, immatriculée au RCS sous le N° 399 502 897 RCS Nevers, en qualité de nouvelle Présidente, pour une durée de six années, en remplacement de M. Alain Cassier dont le mandat a pris fin.

Pour avis

AL582812736

SOCIETE HOTELIERE DE POUGUES LES EAUX (SHPE)

**Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social : Avenue de Paris
58320 Poulges-Les-Eaux
RC de Nevers : 802 626 952**

Par procès-verbal en date du 1er juillet 2014 et à compter de cette même date, l'associée unique décide de nommer en qualité de Directeur Général Mme Béatrice Loret, née le 15/10/1960 à Poulges-Les-Eaux (58), demeurant 6, rue du Petit Varennes à Germigny-sur-Loire (58320).

Insertion modificative : RCS Nevers

Pour avis,

Le Président.

AL582812756

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Perte de la moitié du capital.

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2014 de la société Basse cour de st martin, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, siège social : Saint Martin, 58330 sainte marie, RCS Sainte marie n°430 016 915.Conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce. Il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL582812731

CESSATION D'ACTIVITÉ

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

SCP DES DOCTEURS PLANCHE ET SICARD

**Société Civile Professionnelle
au capital de 135.679 €
Siège social : 7 rue de la Chaussade
transféré 49, bd Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
413 863 135 RCS Nevers**

Suite à la cessation d'activité professionnelle de M. Francis Planche constatée aux termes d'un acte SSP en date du 07 juin 2014, les modifications ci-après sont à publier : Nouvelle dénomination : SCP DU DOCTEUR SICARD

Gérant associé : M. Jacques Sicard , dt 2 rue de la Cathédrale, 58000 Nevers

Pour avis, Dr J. SICARD

AL582812750

DIVERS

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

ENTREPRISE MANGEON

**SAS au capital de 40.001 euros
Siège social : 32, rue des Récollets
58000 Nevers
541 880 043 RCS Nevers**

L'assemblée générale du 30 juin 2014, après avoir constaté que la société n'était plus tenue de désigner de commissaires aux comptes, a pris acte de la cessation des fonctions du commissaire aux comptes titulaire, M. Christian Pouviot dt 36 rue des Grands Prés, 03100 Montluçon, et de son suppléant, la société SECAC ayant son siège 36 rue des Grands Prés, 03100 Montluçon.

Pour avis, le Président, Jean -Pierre BIARD

AL582812729

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaires

**SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire**

Aux termes d'un acte reçu par Me JACOB, Notaire à Cosne Cours Sur Loire le 07/05/2014, Enregistré à Nevers le 19/05/2014, bord 2014/645 case n°1 ext 1496, contenant cession de parts sociales de la SOCIETE CIVILE «EARL MALVAUX», ayant son siège à Garchy, 58150, 10 rue des Grands Buissons, au capital de 9.000€, immatriculée au RCS de Nevers n°790241913;

Les associés ont nommé comme unique gérante de cette société Mlle Amandine Brunet, demeurant à Garchy, 58150, 10 rue des Grands Buissons, sans limitation de durée, suite à la démission de Mr Stéphane Lafranchise;

En conséquence, ladite société sera à compter du 07/05/2014 gérée par Mlle Amandine Brunet

Pour Avis

Me JACOB.

AL582812748

Fin de location-gérance

La location-gérance consentie par l'indivision issue du décès de Monsieur Jean Luc Poly, entre Madame Ghislaine, Georgette, Renée Guéry, assistante dentaire, demeurant à Imphy (58160) 2 rue des Marguerites, et Monsieur Fabien, Georges, Raymond Poly, artisan, demeurant à Challuy (58000) 3 rue de la Prairie, à Monsieur Fabien, Georges, Raymond Poly, artisan, demeurant à Challuy (58000) 3 rue de la Prairie, lequel au titre de la location-gérance est immatriculé au Répertoire des Métiers de la Nièvre sous le numéro 799833454, suivant acte sous seing privé en date à Imphy du 15 janvier 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 16 janvier 2014, bordereau 2014/65, case n° 3, du fonds artisanal de travaux d'installation d'automatismes, courants faibles, matériel de surveillance et contrôle d'accès, dont Monsieur Jean Luc Poly était exploitant et immatriculé au Répertoire des Métiers de la Nièvre sous le numéro 383666328, a pris fin le 27 juin 2014 par la résiliation résultant d'un acte reçu par Me Dominique MARTIN, notaire à Nevers (58000), le 27 juin 2014, enregistré au Pôle Départemental d'enregistrement de Nevers le 2 juillet 2014, bordereau 2014/851, case n° 1.

Pour unique publication

AL582812751

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers**

CHRISTIAN SANZ

**SARL au capital de 200 000 euros
Siège social : 58700 Sichamps
RCS Orléans 398 628 172**

A.G.E.du 24/06/2014 : Il a été pris acte de la décision prise par M. Christian Sanz de démissionner de ses fonctions de gérant au 01/05/2014 et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Julien Catel, dt 49 Route de Cervenon 58700 Prémery, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 01/05/2014. Il a été décidé de remplacer à compter

rétroactivement du 01/05/2014 la dénomination sociale «CHRISTIAN SANZ» par «JULIEN CATEL» et de modifier en conséquence l'art.3 des statuts. Pour avis : la Gérance

AL582812760

CESSION

**Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

Cession de fonds de commerce

Suivant acte SSP en date à Nevers (Nièvre) du 1er juillet 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 03 juillet 2014, Bord. n°2014/858, Case n°1, extrait 1925, la Société SARL OPTIQUE POITRENEAU, ayant son siège social 29 et 31 rue Saint Jacques - 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée 341 082 782 RCS Nevers, a cédé à la Société SAINT JACQUES OPTIQUE, SARL ayant son siège social 25 à 31 rue Saint Jacques - 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée 801 929 100 RCS Nevers :

Un fonds de commerce d'achat et vente de tous articles d'optique - lunetterie et instruments de mesure sis et exploité 25 à 31 rue Saint Jacques - 58200 Cosne Cours sur Loire.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal hors marchandises de 1.100.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 848.000 €, aux matériel, mobilier de bureau et informatique servant à son exploitation pour 252.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2014.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au cabinet de la Société d'Avocat Gilbert Martin, 14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers.

Pour unique insertion

AL582812754

VENTE

DV NOTAIRES GOSNAT DUPY VLEUGELS

Vente de parcelles à vocation forestière

En application des articles L 331-19 et suivants du code forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :

Trois parcelles boisées nues sises à **Gacogne** (58), cadastrées savoir :

- Section C n° 420, lieu-dit «Mont Julien», contenance 0 ha 57 a 25 ca,
- Section C n° 608, lieu-dit «Bois de la Couat», contenance 0 ha 91 a 80 ca,
- Section C n° 685, lieu-dit «Les Brulons», contenance 0 ha 37 a 00 ca.

Moyennant le prix global de mille sept cents euros (1.700,00 euros), payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.

Frais d'acte en sus évalués mille trois cents euros (1.300,00 eur).

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés sur les documents cadastraux disposent d'un délai de deux (2) mois à compter de l'affichage en mairie de Gacogne, pour faire connaitre à Maître Jean-Baptiste Dupy, Notaire à Autun(71400), 16 rue de l'Arquebuse, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de ka vente sans un délai de deux (2) mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence.

Rappel de l'article L 331-19 alinéa 3 : «sLorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien»

AL582812735

Notaires

**SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire**

Fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me D. Bloin Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 26/6/2014, enregistré à Nevers le 4/07/2014 bord n° 2014/868Case n° 1, extrait 1949, Mr Creuzet Hervé, époux de Mme Bresson Karine, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 6 rue du Noyer d'Amour, a vendu à l'EURL CARROSSERIE CREUZET, au capital de 3.000 euros dont le siège est à Cosne Cours sur Loire (Nièvre)14 rue Robert Nabéris, identifiée au SIREN sous le n° 802 644 559 et immatriculée au RCS de Nevers, un fonds de commerce de carrosserie, peinture automobile, mécanique automobile, achat, vente de voitures neuves ou d'occasion, vente d'huiles et d'accessoires automobiles, location de véhicules de remplacement exploité à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 14 rue Robert Nabéris, lui appartenant connu sous le nom commercial de «CARROSSERIE CREUZET» et l'enseigne «CARROSSERIE CREUZET RESEAU AD», et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 410630 933. Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendent. Moyennant le prix ppal de 120.000 Euros. Jouissance à compter du 1/7/2014.Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP J.P Jacob et C.Theveny, Notaires à Cosne Cours sur Loire, domicile élu, par acte extra-judiciaire, dans les 10 Jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour unique insertion Me Bloin, Notaire.

AL582812759

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SENS DISTRIBUTION

**SAS au capital de 37.500 €
rue Chambertrand 89100 Sens
341 797 835 R.C.S Sens**

Le 27/06/2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé l'extension de l'objet social et la modification de l'article 2 des statuts ainsi qu'il suit :

Article 2- Objet

La société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire sous l'enseigne : INTERMARCHE

Ainsi que, à titre accessoire et sous réserve de l'exploitation à titre principal du fonds désigné ci-dessus, la distribution de produits pétroliers, l'achat/vente de bijoux en métaux précieux, l'activité de traiteur, la restauration, la location de véhicules et l'exploitation de tout établissement accessoire et complémentaire sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES, la participation dans toute société exploitant un fonds de commerce sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL892812754

SNC PHARMACIE BLONDET & DOCO

**Société en Nom Collectif
Capital social : 1.000 euros
Siège social : rue Chambertrand
Centre Commercial Intermarché,
89100 Sens
RCS Sens numéro 479 286 270**

Avis de modification de la forme sociale de la société

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er juillet 2014, les associés ont décidé de transformer la société en une SELARL.

En conséquence de ce qui précède, les associés ont adopté le texte des statuts de la société sous la forme d'une SELARL et désigné comme gérants de la société :

- Monsieur Antoine Blondet demeurant 20 rue Gaston Perrot - 89100 Sens
- Monsieur Emmanuel Doco demeurant 40 rue du Général Dubois, 89100 Sens

L'ensemble des résolutions prend effet à compter du 1er juillet 2014.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL892812759

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

**Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en droit des sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens**

PACHA

**Société à responsabilité limitée
au capital de 764 460 euros
Siège social : ZI des Sablons
Rue de l'Industrie 89100 Sens
441 210 580 RCS Sens_**

Avis de transformation.

Aux termes d'une délibération en date du 26 juin 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 764 460 euros. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Monsieur Pascal Charot gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la société : Monsieur Pascal Charot demeurant 2 Impasse du Mon salé 89100 Sens.

Pour avis, le Président.

AL892812769

SAS BOURGOGNE PRODUITS FRAIS

**Au Capital de 2.070.612 Euros
Siège Social : Rue St Exupéry - BP 30
Parc d'Activités «Les Terres du Canada»
89 470 Monéteau
RCS : Auxerre 385 250 535**

Avis de modification d'objet social

L'assemblée générale, en date du 1er Avril 2014 a décidé de modifier l'objet social par adjonction d'une nouvelle activité, ci-après désignée :

- transport public routier de marchandises.

En conséquence, l'assemblée générale décide d'insérer au sein de l'article 3 des statuts, le texte suivant :

Toutes opérations se rapportant :

Au transport public routier de produits laitiers, alimentaires et toutes autres marchandises,

A la location de tous véhicules,

A l'entrepôt de marchandises,

A la logistique,

A la manutention, au déchargement et au déménagement industriel,

Le reste de l'article reste inchangé.

Pour avis,

Le représentant légal

AL892812773

**Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens**

FAMEY

**Société par actions simplifiée
au capital de 39 000 euros
Siège social : rue Gutenberg
89500 Villeneuve Sur Yonne
434 063 681 RCS Sens**

Avis.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du20 juin 2014, il résulte que le mandat de la société SADEC AKELYS, Commissaire aux Comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'a pas été désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement. Par conséquent le mandat de la société DYNA2, Commissaire aux Comptes suppléant est devenu caduque.

Pour avis, Le Président.

AL892812787

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 juin 2014 à Saint Loup d'Ordon, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : RCTP

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet :Travaux publics (terrassement, VRD, assainissement, démolition...)

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 3 l'Orme, 89330 Saint Loup d'Ordon

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Clément Rasclard, demeurant 14

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BOEURS-EN-OTHE - terre - fonds libre

54 a 74 ca - Les colineries: ZX-5-65[1]

CHABLIS - terre AOC Chablis - fonds libre

3 a 58 ca - Cote de brechain: AD-186

6 a 12 ca - Cote de brechain: AD-182

3 a 78 ca - Cote de brechain: AD-187

DRACY - terre - fonds libre

7 ha 09 a 26 ca - Bois minard: A-682[147](J)-682[147](K) - Les champs fontaine minard: A-571[414](J)-571[414](K) - Les genievres: A-151

FONTAINES - bois-taillis

2 ha 32 a 70 ca - Champs des colas: YE-4

MERRY-LA-VALLEE - terre, lande et bois-taillis - fonds occupé en partie

3 ha 41 a 96 ca - La prime: ZH-136-137 - Les fourneaux: ZL-44 - Les grandes concies: ZI-61(J)-61(K)

PARLY - terre et bois-taillis - fonds occupé en partie

4 ha 83 a 17 ca - Breotte: ZL-177 - La becasse: ZH-114(J)-114(K) - La venoise d echelotte: C-140 - Le pre carre: D-343 - Les fourneaux: G-53 - Les gardillons: C-172-182 ZH-106(A)-106(B)-106(C) - Les sauvots: D-973

SAINT-FLORENTIN et VERGIGNY : modification de la publicité parue le 06/06/2014

SAINT-FLORENTIN - verger, terre et bois taillis - fonds occupé en partie (ZC 70 et ZL 14)

3 a 14 ca - Le patis: BC-55 - bois

12 a 90 ca - Les hebeiches: BH-29 - verger

11 ha 40 a 80 ca - Avrolles: BN-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223

224-225-226-227-228-229 - Gue chabot: ZC-70 - Les cagnaux: AB-46 - Les monts boussards: ZL-14-25 - Les roches: ZE-27 - Les sables: BH-164(J)-164(K) - Menues dimes: ZB-72(J)-72(K)

VERGIGNY - terre - fonds libre

10 ha 58 a 16 ca - L isle du moulin poulaine: ZC-9(J)-9(K) - La pointe des petits noyer: ZE-256[230]

BEAUVILLIERS - terre, pré, bâtiments d'habitation et d'exploitation

35 ha 32 a 06 ca - Champ chatrane: C-158 - Champs d avril: C-172 - Champs du rup: C-160-162-163-164 - Du moulin: C-2 - Goulot de roche: C-37 - La fourtelle: C-187-189-190-191-242[188] - La grande mouille: C-179-181-185-186 - Le creux ves: A-126-132-237[132] - Le pre de devant: C-204-205 - Les comes: C-48-50-51 - Les froids mirats: C-43-44-45 - Les gaudarts: A-213-215(J)-215(K)-216(J)-216(K)-217 - Moingenot: C-52-57(J)-57(K) - Sully: C-1(J)-1(K)-12-250[3]-252[9]-254[10]

BEAUVILLIERS - terre et pré à louer par bail rural de 9 ans

3 ha 07 a 73 ca - Les gaudarts: A-239[228] - Les poraires: B-81-82

BEAUVILLIERS - terre et pré à louer par bail SAFER de 6 ans

8 ha 63 a 22 ca - 'Sully': C- 11 A- 133(P)-137(P) - 'Les froids mirats': C- 41- 46 - 'Champs des croux': A- 13 - 'Le bourg': B- 44 - 'Les ballieres': A- 25- 26

BUSSIERES - terre, pré et bois

8 ha 02 a 79 ca - Bois martenot: D-82 - Buisson des rapieres: D-134-135 - Le closeau: D-81 - Les grands champs: D-118-121-127-130 - Pres mauvais: D-112-114-115(A)

BUSSIERES - terre et pré à louer par bail rural de 9 ans

10 ha 95 a 27 - Les pres chasey: A-87 - Contree de grosse queue: B-270-271 - Les pres chasey: A-86 - Pres de la planche: A-77(J)-77(K) - Prijean: B-249-250

SAINT-BRANCHER - terre

1 ha 83 a 06 ca - Houche de tiroux: C-212

CHATEL-CENSOIR - bois

14 ha 70 a 72 ca - Bois de charmois: C-372-373-374 - La pente vallee: C-370

GIROLLES - terre, bois et landes - les parcelles ZD 10 et 11 sont occupées

7 ha 17 a 04 ca - Champs calat: ZE-16-17 - Champs ladame: B-344-374-391-411 - Champs torrin: B-521 - Come du chemin neuf: A-781 - La chasseigne: ZD-10-11 - Les jeudys: A-130-962 - Les silbeaux: A-71-72-87-91-94-96-98-99-100-101 - Sous montmarceau: B-95

NAILLY - bois-taillis

12 a 00 ca - Les sablons: E-424

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE - bois-taillis

9 a 50 ca - Le grand passage: A-682

VASSY - terre

1 ha 00 a 62 ca - Les cheniots: ZC-15(J)-15(K) - Les vignes du cret: B-308

VILLENEUVE-SUR-YONNE - hangar et pré

87 a 30 ca - Beau regard: ZS-148 - Beaudemont: AM-103-177[101] - Haut des petits bois: ZR-73

VILLEROY - terre

9 a 50 ca - La grauche: ZK-35

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28 juillet 2014 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892812795

Les Favereaux, 89330 Verlin.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892812646

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination SAS BENJAMIN LAROCHE une SAS au capital de 80.000 €, ayant son siège social à Chablis 89800, 40, route d'Auxerre, dont l'objet est Le négoce en gros ou en détail de vins et spiritueux, d'autres boissons et de produits alimentaires de tous autres produits liés à cette activité ; le conseil technique, commercial, organisationnel ou administratif ; toute activité de formation liée aux activités de l'entreprise ; l'intermédiation commerciale, sous quelque forme que ce soit, dans les domaines précités ; l'animation commerciale dans les domaines précités

Accès aux assemblées - vote : Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.

Par acte séparé du même jour, il a été procédé à la nomination de Monsieur Benjamin Laroche demeurant à Maligny (Yonne) 7, rue des Maisons Rouges en qualité de président.

La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL892812673

il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Arc En Ciel Taxi

Siège: 14bis rue des carrières 89100 Maillot

Objet: Transport de voyageur par taxi

Durée: 99 ans

Capital: 2 000 €

Président: Mr Bouhafs Khalid demeurant 14bis rue des carrières 89100Maillot

Immatriculation de la société au R.C.S. de Sens.

Le Président

AL892812675

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 12/06/14, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SCI,

Dénomination : ALBERTINI ANFRAY,

Siège : 26 rue Gaspard de Coligny, 89220 Rogny les Sept Ecluses

Objet : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâtis ou non,

Durée : 99 ans,

Capital : 1 000 euros

constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Flavian Maison, 26 rue Gaspard de Coligny, 89220 Rogny les Sept Ecluses et Christopher Anfray, 13 Quai du Berry, 45250 Ouzouer sur Trézée,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas,

Immatriculation de la Société au RCS d' Auxerre.

AL892812750

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination PICKUP TRUKS, une SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 1, rue des Frères Lumière, ayant pour objet la vente et réparation de tous véhicules poids lourds et véhicules légers et de tous véhicules en général ; la vente de pièces détachées, accessoires et pneumatiques pour l'automobile et notamment pour les véhicules utilitaires ; la vente de carburants, lubrifiants, graisse et tous produits pétroliers en général ; et d'une manière générale, toutes opérations se rapportant à l'activité de garage de tous véhicules. Accès aux assemblées - vote : Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé a la nomination de M. Hervé Parmentier à Auxerre (89) 1, rue des Frères Lumière en qualité de Président. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre

AL892812728

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

SCP Y. CUNIN - L. OBADIA - A. NICOLARDOT
Notaires Associés
36 Rue Ledru Rollin
BP 37 371, 21073 Dijon cedex

Aux termes d'un acte reçu par Maître Loïc OBADIA, notaire à Dijon, le 30/06/2014 il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « HOLDING ACC ».

Capital : 118.000 €.

Siège : Route de Sauvigny le Bois, Zone Industrielle, 89200 Avallon.

Objet : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières ; La gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; Le conseil en gestion et le management d'entreprises.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom au jour de la décision collective.

Droit de vote : 1 action = 1 voix

Inaliénabilité des actions : Les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de deux ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Transmission des actions : Les actions se transmettent librement, à titre gratuit ou onéreux, entre associés. Les actions ne peuvent être cédées, à quelque titre que ce soit, à des tiers étrangers à la société ainsi qu'aux ascendants ou descendants non associés, conjoint ou partenaire pacsé de l'associé cédant qu'avec l'agrément préalable de la société.

Président : M. Arnaud Courty dmt à Fontaine les Dijon (21121), 6 B Rue du Docteur Majnoni d'Intignano.

Commissaires aux comptes :

Titulaire : La société AUCAP domiciliée à Quétigny (21800), 1 A Rue du Golf.

Suppléant : La SAS ROCARD AUDIT domiciliée à Dijon (21000), 11 Boulevard Rembrandt.

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

Pour avis, Loïc OBADIA

AL892812743

Avis est donné de la constitution d'une société **EURL KIWI** conduite, au capital de 2000 euros, siégeant au 41 rue de la République 89190 Villeneuve l' Archevêque, pour une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens, a pour objet: auto école, a pour gérant: M Heiny Sébastien, 9 rue Schentzlé 10160 Aix en Othe

AL892812746

Dénomination: M & W Autos 89

Forme: SAS

Capital: 1000 euros

Siège: 1 rue Paudins ZI de l'industrie 89100 Malay-le-grand

Objet: Commerce de voitures et de véhicules automobiles..

Durée: 99 ans

Président: M. KOCAK Merdan, 7 rue du 19 mars 1962, 89100 Sens. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Les actions sont librement négociables.

RCS: Sens

AL892812755

Etude de Maîtres Patrick LENDAIS et Romain LENDAIS, Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 1er juillet 2014, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale: NOUVELLE VIE.

Siège social: Etaule (89200), 1 rue du Château.

Durée de 99 années

Capital social: Mille euros (1.000,00 Eur)

Apports en numéraire uniquement.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premiers gérants de la société : Monsieur Jérôme Carpentier et Madame Sylvie Barbet.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Auxerre

Pour avis

Le notaire.

AL892812757

Dénomination: AS AUTO

Forme: SASU

Capital: 2000 euros

Siège: 15 bis rue de la Pépinnière bat c 89100 Sens

Objet: Achat, revente de véhicule d'occasion, petit entretien, dépannage.

Durée: 99 ans Président: M. Guler Ayhan, 31 av de la Marne apt 1221 89100 Sens. La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. RCS: Sens

AL892812766

Maitre Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15, rue pasteur - 89100 Sens

SCI BERTONNIÈRE

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 14, rue de Courtenay
La Justice - 89150 Vallery

Ôø°Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Vallery (89) du 28 juin 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivants :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI BERTONNIàRE.

Siège social : 14 rue de Courtenay-La Justice 89150 Vallery.

Objet social : l'acquisition ou la construction de tous immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Brigitte Berteigne demeurant à Vallery (89), La Justice, 14 rue de Courtenay.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Sens.

La Gérance.

AL892812778

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 juillet 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : FMG

Siège social : 9 B, route d'Auxerre , 89240 Villefargeau.

Forme : Société Civile

Capital : 200 €

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers, de toutes valeurs mobilières, de tous biens immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet

Gérant : Monsieur Alain Delaby, 9 B, route d'Auxerre, 89240 Villefargeau

Cogérant : Madame Hélène Delaby, 9 B, route d'Auxerre, 89240 Villefargeau

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892812782

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° AL 892312569 parue dans le journal du 06 Juin 2014 concernant la société : AB CONSTRUCTION il convenait de lire : **capital : 1500 euros** et non : 1000 euros

AL892812793

DISSOLUTION LIQUIDATION

Dissolution anticipée.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 21/03/2014 de la société S.C PIVERT-CHAIZE, société en liquidation, société civile , au capital de 230.000,00 €, siège social : 28Grande Rue, 89260 La Chapelle Sur Oreuse, RCS Sens, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de ladite Assemblée. et de sa mise en liquidation. Il a été nommé en qualité de liquidateur : M. Michel Chaize, demeurant à Chamalières (63400), 42 Rue Jean Jaurès. Le siège de liquidation est fixé: 28 Grande Rue 89260 La Chapelle Sur Oreuse. Lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens..

AL892812749

Suivant acte reçu par M° GIRARDOT-FILLION, notaire de la Société Civile Professionnelle « Bernard BELLE-CROIX, Jean-Jacques MONFORT, Patrick GROMEZ, Yann BRIDOUX, Notaires Associes », titulaire d'un Office Notarial à RAMBOUILLET (Yvelines) , le 30 juin 2014 a été déposé le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 26 juin 2014 de la société dénommée LA TUILERIE société civile au capital de 2000,00 €, dont le siège est à Villiers Saint Benoit (89130) La Tuilerie identifiée au SIREN sous le numéro 438533275 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et la nomination de Madame Thérèse Le Guellec en qualité de liquidateur, demeurant à Villiers-Saint-Benoit (89130)La Tuilerie. Le siège de la liquidation est fixé à Orcemont (78125) 14 rue des Rôtis.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

AL892812748

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

ART BEAUTE COIFFURE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 3 rue Tour du Magasin,
89200 Avallon
RCS Auxerre 302 330 808

L'Assemblée Générale réunie le 25 juin 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Michel BIZOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892812771

ISADREY

Société anonyme en liquidation
au capital de 144 000 euros
Siège social et de liquidation :
57, bis rue des Caves
89100 Saint Martin du Tertre
432 249 480 RCS Sens

L'Assemblée Générale du 07.02.2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Didier Poirot de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892812783

TAMBURINI PERE ET FILS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège : 13 Rue Notre Dame
Bichain, 89340 Villeneuve La Guyard
533526513 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 31 Mai 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Tamburini Patrice de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892812789

MODIFICATION DE CAPITAL

BS USINAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100,00 euros porté
à 34 800,00 euros
Siège social :
78 route nationale 151
89580 Gy L'Evêque
801 529 751 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 18 juin 2014, prenant effet à compter rétroactivement du 1er avril 2014, l'associé unique :

A décidé d'augmenter le capital de 34 700,00 €, capital initial de 100,00 € pour le porter à 34 800,00 € par création de 347 parts sociales d'une valeur de 100,00 € chacune,

Il a constaté la souscription et la libération des parts.

Pour avis, la gérance.

AL892812700

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin
51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Châlons en Champagne

HEDS - HOTELLERIE : ELEGANCE, DISTINCTION ET SIMPLICITE

Société par actions simplifiée
au capital de 771 932 euros
Siège social : 6 Avenue Foch
89000 Auxerre
440320950 RCS Auxerre

Avis d'augmentation de capital

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 mai 2014,
- Du certificat délivré le 2 juin 2014 par le Commissaire aux Comptes, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
- Du procès-verbal des décisions du Président en date du 2 juin 2014,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 18 544 € par émission de 2440 actions nouvelles de numéraire, et porté à 771 932 €.

Pour avis
Le Président

AL892812756

NON DISSOLUTION

DUHAUPAS

Société à responsabilité limitée
au capital de 11 966 euros
Siège social : 2E Route Nationale
89340 Champigny
431 604 917 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

AL892812752

TRANSFERT DE SIÈGE

Avis de modification

Avis est donné de la modification des statuts article 5 de la SARL VARENOV, capital 10000€, SIRET 487 582 876 RCS Sens

Siège social : le siège social anciennement 23 rue des vallées 89320 Vareilles est transféré :

20 rue Edouard Bouthier 89500 Villeneuve sur Yonne à dater du 01 juillet 2014

AL892812742

SCI COELHO

Société Civile
au capital de 1500,00 Euros
11 Route de Paris - 89320 Cerisiers
481935963 R.C.S. Sens

Par décision du Gérant en date du 23 mai 2014 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 14 Grande rue, 89320 Arces à compter du 23 mai 2014.

Gérance : Monsieur José Coelho, demeurant 14 Grande rue, 89320 Arces

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL892812772

NOMINATION

ENTREPRISE BOURREAU

SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 41, faubourg de Paris
89340 Villeneuve-la-Guyard
706 580 016 RCS Sens

L'Assemblée générale du 01.06.2014 a décidé de nommer en qualité de directeur général, M. Sonzogni Christophe, demeurant 8, allée des Tilleuls 89340 Villeneuve-la-Guyard, à compter du même jour.

Dépôt légal au RCS de Sens

AL892812711

GMP

SAS au capital de 50000 €
Siège social:
ZA Route de Paris, 89700 Tonnerre
402 165 849 RCS Auxerre

L'AGO du 23/05/2014 a nommé en qualité de co-président Michecoppin Jean Yves demeurant 12 Grande Rue 89700 Junay nommé en qualité de Président Guilleminot David demeurant 17 Rue du Pont 89800 Chemilly sur Serein en qualité Directeur Général, à compter du 23/05/2014.

Modification au RCS de Auxerre

AL892812753

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 136.800.000 €,
Siège social : 23 avenue Aristide Briand
Paron - BP 801
89108 Sens Cedex,
095.750.311 RCS Sens,

Le Comité de Contrôle a pris acte le 1.7.2014 de la démission de M. Roberto Cardi de son mandat de Membre du Directoire et a nommé en remplacement Membre du Directoire à compter du 1.7.2014 M. Alessandro Brunetti demeurant Via Cristoforo Gluck n° 44 - 20125 Milan - Italie. Pour avis.

AL892812762

PRYSMIAN (FRENCH) HOLDINGS SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 173.487.250 euros,
Siège social : 23 avenue Aristide Briand
BP 801 - 89100 Paron Cedex,
482.324.449 R.C.S. Sens

Le Président a pris acte le 1.7.2014 de la démission de M. Roberto Cardi de son mandat de Directeur Général avec effet au 1.7.2014 et a nommé Directeur Général de la Société à compter du 1.7.2014 M. Alessandro Brunetti demeurant Via Cristoforo Gluck n° 44 - 20125 Milan - Italie.

Pour avis.

AL892812763

DRAKA COMTEQ FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 246.554.316 euros,
Siège social : 23 avenue Aristide Briand
89100 Paron,
393.525.993 RCS Sens

Le Comité de Contrôle a pris acte le 1.7.2014 de la démission de M. Roberto Cardi de son mandat de Membre du Directoire et a nommé Membre du Directoire à compter du 1.7.2014 M. Alessandro Brunetti demeurant Via Cristoforo Gluck n° 44 - 20125 Milan - Italie.

Pour avis.

AL892812764

Maitre Christophe NOËL
15 rue Pasteur - 89100 Sens
Avocat spécialisé
en droit des sociétés

ETABLISSEMENTS CHAROT

Société Anonyme
au capital de 1 500000 euros
Siège Social : Rue de l'Industrie
Z.I des Sablons 89100 Sens
705 880 383 RCS Sens

Avis.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2014, il a été décidé :- de nommer la société BDO IDF domiciliée à Versailles (78000) 7 rue du Parc de Clagny, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO France ABPR Seine & Yonne suite à la fusion par voie d'absorption de cette dernière ;- de nommer la société DYNA AUDIT domiciliée à PARIS (75008) 35 rue de Rome, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société DYNA2, démissionnaire.

Pour avis, le Président.

AL892812770

MANUPEX

SAS au capital de 186.000 €
Siège: 7 rue des Drubes -
Zone d'Activité Nord - 89510 Etigny
323 576 850 RCS Sens

Le 02.07.2014, l'associée unique a nommé SANIDOM (9 av. de Lattre de Tassigny - 94100 St-Maur-des-Fossés) président en remplacement de COFIBA.

Le Président

AL892812775

CHEVILLON IMPRIMEUR

SCOP SA à capital variable
Siège social : 26 boulevard Kennedy
89100 Sens
RCS Sens : B440 380 343

Aux termes d'une délibération en date du samedi 14 juin 2014, l'Assemblée Générale ordinaire a élu comme administrateur : Damien Foulon, directeur général. Et a pris acte de l'arrêt du mandat d'administrateur au 31 décembre 2013 de Dominique Haudiquet.

Le conseil d'administration est désormais composé de sept membres.

Pour avis

Anne-Lise Rabotin, présidente du conseil d'administration.

AL892812779

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en droit des sociétés
15, rue Pasteur - 89100 Sens.

COMEYFI

Société anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 200 000,00 euros
Siège social
rue Gutenberg
89500 Villeneuve sur Yonne
506 650 209 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 juin 2014, il a été décidé :

- de nommer la société BDO IDF domiciliée à Versailles (78000) 7, rue du Parc de Clagny, en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société BDO France ABPR Seine & Yonne (anciennement ABPR Seine & Yonne), suite à la fusion par voie d'absorption de cette dernière :
- de nommer la société DYNA AUDIT domiciliée à Paris (75008) 35 rue de Rome, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société ABPR Sarl, démissionnaire.

Pour avis, le Directoire.

AL892812784

Maitre Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

COMEY

Société par actions simplifiée
au capital de 825 000 euros
Siège social
Rue Gutenberg
89500 Villeneuve sur Yonne
950 378 992 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en datedu 20 juin 2014, il a été décidé denommer la société BDO IDF domiciliée à Versailles(78000) 7 rue du Parc de Clagny, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire enremplacement de la société BDO France - ABPR Seine & Yonne et la société DYNA AUDIT domiciliée à Paris(75008) 35 rue de Rome, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société BDO France - ABPR, dont les mandats n'ont pas été renouvelés.

Pour avis, le Président.

AL892812785

SBPI ENVIRONNEMENT

SASU au capital de 38.200 €
Siège social : 88 rue André Henriat -
BP 1
89220 Rogny Les Sept écluses
439 647 355 RCS Auxerre

Aux termes d'un procès-verbal en date du 28 Juin 2013, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes Suppléant, la société ETC-EXPERTISE & TECHNIQUE COMPTABLES, SA ayant son siège social Place de l'Europe 89000 ST Georges sur Baulches (017 151 200 RCS Auxerre) en remplacement de Monsieur Marcel Garnarat.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

Pour avis : Le Président.

AL892812790

SOCIETE BOURGUIGNONNE DE PLOMBERIE INDUSTRIELLE «SBPI»

SAS au capital de 470.000 €
Siège social : Les Bas Salins
89220 Rogny Les Sept écluses
507 350 098 RCS Auxerre

L'assemblée générale en date du 28 Juin 2013 a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes Suppléant, la société ETC-EXPERTISE & TECHNIQUE COMPTABLES, SA ayant son siège social Place de l'Europe 89000 ST Georges Sur Baulches (017 151 200 RCS Auxerre) en remplacement de Monsieur Marcel Garnarat.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

Pour avis : Le Président.

AL892812791

ART DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 971.000 €
Siège social : 88 rue André Henriat - BP 1
89220 Rogny Les Sept écluses
439 463 589 RCS Auxerre

L'assemblée générale en date du 28 Juin 2013 a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes Suppléant, la société ETC-EXPERTISE & TECHNIQUE COMPTABLES, SA ayant son siège social Place de l'Europe 89000 ST Georges sur Baulches (017 151 200 RCS Auxerre) en remplacement de Monsieur Marcel Garnarat.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

Pour avis : Le Président.

AL892812792

DÉMISSION

GSCP ATHENA (FRENCH) HOLDINGS II

Société par Actions Simplifiée
au capital de 47.000 €,
Siège social : 23 avenue Aristide Briand -
BP 801 - 89100 Paron Cedex,
483.254.785 R.C.S. Sens

Le Président a pris acte le 1.7.2014 de la démission de M. Roberto Cardi de son mandat de Directeur Général avec effet au 1.7.2014 et a nommé Directeur Général de la Société à compter du 1.7.2014 M. Alessandro Brunetti demeurant Via Cristoforo Gluck n° 44 - 20125 Milan - Italie.

Pour avis.

AL892812760

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL FRANCOIS CLERIN DIFFUSION

au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 Rue Victorien Sardou
89210 Brienon sur Armancon
RCS Sens 532066149

L'AGE du 30 juin 2014 a pris acte de la décision prise par Mr François Clérin de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant à compter du 1er juillet 2014 Mr Baptiste Clérin, demeurant 19 rue Fernand Lamide 89 210 Brienon sur Armançon, pour une durée illimitée.

Pour avis
La Gérance

AL892812614

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 23 juin 2014 enregistré le 1 juillet 2014 au Service des Impôts des Entreprises de SENS, bordereau numéro 2014/561, case numéro 1,

Monsieur El Madani Oulamine, 6 rue Henri Dunanat, 89100 Sens

a donné en location gérance à

Monsieur Mohamed Sabri, 68 rue de Rivoli, 75004 Paris

un fonds de commerce de alimentation générale situé 6 et 8 rue Henri Dunant, 89100 Sens, à compter du 1 juillet 2014 jusqu'au 30/06/2016

Le contrat est renouvelable pour des périodes de douze mois d'année en année.

Pour unique insertion

AL892812758

Fin de location gérance

L'acte contenant location-gérance reçu par Me Michel MOREAU le 24 mai 2011, consenti par la COMMUNE DE SAINTE COLOMBE SUR LOING (89), n° SIREN 218 903 409, à la SARL VRAIN VB, société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à Ste-Colombe-sur-Loing (89520), 3 place de l'Eglise, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°532648466, pour une durée d'1 an à compter du 01/06/2011 jusqu'au 31/05/2012, renouvelable par période d'1 an, a été résilié à compter du 19 mars 2013, suite au préavis donné par le preneur par courrier 19 décembre 2013, remis au bailleur le même jour.

HAL892812774

HOTELIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Z.I des Vauguillettes,
Route des Clérimois
89100 Malay le Grand
417 795 051 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2014, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérante Mme Dominique Chauvet épouse Salley, demeurant 9 Rue Saint Ange, 89320 Villechetive, pour une durée illimitée à compter du 01/07/2014.Pour avis, la Gérance

AL892812786

CESSION

FIDAL
1 avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

Avis de cession de fonds

Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (89) du 30 juin 2014 enregistré à Auxerre (89) le 2 juillet 2014 Bordereau 2014/652 Case 11 Extrait 1974

Monsieur Laurent Michas demeurant à Chemilly-sur-Yonne (89250) - 6 Rue du Bois Linard, a vendu à la société «POISSONNERIE LA RASCASSE», société par actions simplifiée au capital de 5.000 € dont le siège social est à Chemilly-sur-Yonne (89) - 6 Rue du Bois Linard immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 802.504.050, le fonds de «commerce de détail et demi-gros de poissons, crustacés, mollusques» exploité sur les marchés d'Auxerre, de Joigny et de Migennes moyennant le prix de TRENTE SEPT MILLE EUROS (37.000 €) s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour VINGT SEPT MILLE EUROS (27.000 €)
- Aux éléments corporels pour DIX MILLE EUROS (10.000 €)

L'entrée en jouissance a été fixée au 30 juin 2014

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, à l'adresse du séquestre, la Société d'Avocats FIDAL, sise à Auxerre (89000) - Rond Point Foch - 1 avenue Saint-Georges, où domicile a été élu à cet effet.

AL892812781

VENTE

FIDAL
1 avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

Avis de cession de fonds

Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (89) du 30 juin 2014 enregistré à Auxerre (89) le 2 juillet 2014 Bordereau 2014/652 Case 10 Extrait 1973.

Monsieur Stéphane Fontaine demeurant à Boulogne-sur-Mer (62) - 14 Rue Louis Fontaine, a vendu à la société «POISSONNERIE LA RASCASSE», société par actions simplifiée au capital de 5.000 € dont le siège social est à Chemilly-sur-Yonne (89) - 6 Rue du Bois Linard immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 802.504.050, le fonds de «commerce de détail et demi-gros de poissons, crustacés, mollusques» exploité sur le marché d'Auxerre - Arquebuse moyennant le prix de SOIXANTE TROIS MILLE EUROS (63.000 €) s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour QUARANTE HUIT MILLE EUROS (48.000 €) - Aux éléments corporels pour QUINZE MILLE EUROS (15.000 €)

L'entrée en jouissance a été fixée au 30 juin 2014

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, à l'adresse du séquestre, la Société d'Avocats FIDAL, sise à Auxerre (89000) - Rond Point Foch - 1 avenue Saint-Georges, où domicile a été élu à cet effet.

AL892812780



▶ Sudoku

	7							3
			4	9				8
9			5				6	
	6	1	2	3		7		
		5		4	9	8	1	
	9				2			1
1				6	7			
8							3	

Résultat du précédent numéro

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

5	9	1	3	7	6	2	8	4
2	7	3	1	8	4	6	5	9
8	4	6	5	9	2	3	1	7
7	6	5	8	2	9	1	4	3
9	2	8	4	3	1	7	6	5
1	3	4	7	6	5	8	9	2
4	1	7	2	5	8	9	3	6
6	5	2	9	1	3	4	7	8
3	8	9	6	4	7	5	2	1



TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 12 juillet 2014 au 18 juillet 2014

Samedi 12

TF1
20.55 Ce soir tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Philippe Lelièvre, Arnaud Tsamère, Malik Bentalha, Anthony Kavanagh, Patrick Bosso, Pascal Obispo et Noémie Lenoir.
21.45 Coupe du monde de football «Match pour la troisième place».

France 2
20.45 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Brahim Asloum, Emmanuelle Boidron, Soma Riba, Laurent Petitguillaume, Booder, Dounia Coesens.
22.35 Rendez-vous en terre inconnue «Mélissa Theuriau chez les Maasaï». Magazine.

France 3
20.45 Le sang des Atrides. Téléfilm avec Victor Lanoux, Thibault de Montalembert, Luc Palun.
22.50 Les piliers de la Terre (1 et 2/8) ★★★. Série avec Ian McShane, Donald Sutherland, Matthew Macfadyen, Rufus Sewell ⓬. (voir Sélection)
00.00 Appassionata «Le tour d'écrou». Opéra de B. Britten.

Arte
20.55 L'aventure humaine «Au nom d'Athènes». Documentaire.
22.35 Fashion ! Documentaire.

M6
20.50 Devious Maids. Série avec Anna Ortiz, Judy Reyes ⓾.

Canal +
20.55 Une histoire d'amour. Drame (2012) de H. Fillières, avec Benoît Poelvoorde, Laetitia Casta (1h17) ⓾.

Dimanche 13

TF1
19.30 Coupe du monde de football «Cérémonie de clôture».
20.50 Coupe du monde de football «Finale».
23.25 Le mag de la Coupe du monde de football.
00.05 L'arme fatale 3. Policier (1992) de Richard Donner, avec Mel Gibson, Danny Glover (1h58) ⓾.

France 2
20.45 Le Grand Pardon. Comédie dramatique (1982) de Alexandre Arcady, avec Roger Hanin, Bernard Giraudeau (2h11) ⓾.
23.05 Non élucidé «L'affaire Paquita Parra». Magazine ⓾.

France 3
20.45 Miss Fisher enquête ! Série avec Essie Davis.
00.55 Avec la peau des autres. Policier (1966) de Jacques Deray, avec Lino Ventura, Marilù Tolo (1h30).

Arte
20.45 La France sauvage ★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.15 Loulou. Comédie dramatique (1979) de Maurice Pialat, avec Isabelle Huppert, Gérard Depardieu (1h50).

M6
20.50 Capital «Beauté, forme, sensualité : L'été sera chaud». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Plage, rap et boxe thaïe : Vacances de folie à Pattaya». Magazine.

Canal +
20.55 Paris à tout prix. Comédie (2012) de et avec Reem Kherici, et avec Cécile Cassel (1h29).

Lundi 14

TF1
20.55 Esprits criminels : «La compagnie», «Cours magistral», «Promesse tenue», «Les ombres du passé». Série avec Joe Mantegna ⓾.

France 2
20.45 Secrets d'histoire «Danton : Aux armes citoyens !» ★★. Magazine présenté par Stéphane Bern, avec Patrice Gueniffey, David Lawdey, Jean-Clément Martin, Jean-Christian Petitfils, Arnaud Montebourg, etc. (voir Sélection)
21.25 Le concert de Paris «Guerre et paix», présenté par Stéphane Bern, en direct du Champs-de-Mars.
23.45 Détention secrète. Thriller (2007) de Gavin Hood, avec Jake Gyllenhaal, Reese Witherspoon (2h) ⓬.

France 3
20.45 Le maître d'école. Comédie (1981) de C. Berri, avec Coluche, Josiane Balasko, Roland Giraud (1h35).
23.00 Pile ou face. Policier (1980) de Robert Enrico, avec Philippe Noiret, Michel Serrault, Dorothée (1h41).

Arte
20.50 Le grand embouteillage. Comédie (1979) de Luigi Comencini, avec Alberto Sordi (1h55).
22.40 Rubber. Épouvante (2010) de Quentin Dupieux, avec Stephen Spinella, Roxane Mesquida (1h18).

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
23.20 Nouveau look pour une nouvelle vie.

Canal +
20.55 Strike Back (7 et 8/10) ⓬.

Mardi 15

TF1
20.55 Joséphine, ange gardien «Suivez le guide». Téléfilm avec Mimie Mathy, Martin Lamotte, Lucie Jeanne.
23.00 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

France 2
20.45 Secrets d'histoire «Vacances royales». Magazine présenté par Stéphane Bern.
22.35 Rogue, l'ultime affrontement. Aventures (2007) de Philip Atwell, avec Jet Li (1h39) ⓬.
00.20 Nuit d'été «Festival d'Avignon : Mademoiselle Julie». Théâtre de A. Strindberg, avec Juliette Binoche.

France 3
20.45 Enquêtes réservées. Série avec Jérôme Anger, Yvon Back ⓾.
23.50 Signé Mireille Dumas «Laurent Gerra et Julien Clerc en toute vérité». Magazine.

Arte
20.50 Le business du commerce équitable. Documentaire.
Étrangers en voie d'expulsion
22.15 Vol spécial ★★. Documentaire (2011) de Fernand Melgar (1h38). (voir Sélection)
23.55 Le monde est comme ça «"Vol spécial" : Que sont-ils devenus ?».

M6
20.50 Scandal (2, 3 et 4/22). Série avec Kerry Washington ⓾.

Canal +
20.55 Cloud Atlas. Drame (2012) de Lana et Andy Wachowski et Tom Tykwer, avec Tom Hanks, Halle Berry, Jim Broadbent, Hugo Weaving (2h45) ⓬.

Mercredi 16

TF1
20.55 Mentalist : «Rester dans l'ombre», «La marche forcée», «Plus rien à perdre», «La ruée vers l'or». Série avec Simon Baker⓾.

France 2
20.45 L'hôtel de la plage (1 et 2/6). Série avec Bruno Solo, Sophie-Charlotte Husson, Jonathan Zaccaïk.
22.30 Dans les yeux d'Olivier «Ce corps qui est le mien». Magazine présenté par Olivier Delacroix.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Le goût du Béarn et de l'Ariège». Magazine.
23.10 Le grand tour. Magazine.

Arte
20.50 Mercredi, folle journée ★★★. Comédie (2000) de Pascal Thomas, avec Vincent Lindon, Alessandra Martines, Catherine Frot, Victoria Lafaurie, Isabelle Candelier, Isabelle Carré (2h02). (voir Sélection)
22.55 Art et provocation au musée de l'Ermitage «La Biennale européenne de Saint-Pétersbourg».
23.50 L'autre rive. Drame en VO (2010) de George Ovashvili (1h29).

M6
20.50 Zone interdite : «Nouvelles filières, nouvelles méthodes : Des cambrioleurs prêts à tout», «La vie secrète des gitans : Fiançailles et traditions». Magazine de Wendy Bouchard.

Canal +
20.55 Pour une femme. Drame (2012) de D. Kurys, avec Benoît Magimel, Nicolas Duvauchelle (1h46) ⓾.

Jeudi 17

TF1
20.55 Hostages. Série avec Sandrine Holt, Dylan McDermott, Toni Collette ⓾.
23.05 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

France 2
20.45 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Noyades, à qui la faute ?», «Histoires "grottesques"». Magazine.
22.30 Complément d'enquête «Vacances : La révolution Club Med». Magazine présenté par Benoît Duquesne.

France 3
20.45 Josey Wales hors-la-loi. Western (1975) de et avec Clint Eastwood, et avec Sondra Locke (2h15).
23.25 Brothers ★★★. Drame (2009) de J. Sheridan, avec Tobey Maguire, Jake Gyllenhaal, Natalie Portman (1h41) ⓬. (voir Sélection)

Arte
20.50 The Killing (5 et 6/10). Série en VO avec Sofie Grabol.
22.50 Les amis à vendre. Téléfilm d'après Gabor Rassov, avec Romane Bohringer, Didier Bénureau, Matthieu Rozé, A. Marcade-Sechan (1h22).

M6
20.50 Ne le dis à personne. Thriller (2006) de Guillaume Canet, avec François Cluzet, Marie-Josée Croze, André Dussollier (2h05) ⓾.
23.15 Lord of War. Drame (2005) de Andrew Niccol, avec Nicolas Cage, Bridget Moynahan (2h02) ⓬.

Canal +
20.55 Banshee (5 et 6/10). Série ⓲.

Vendredi 18

TF1
20.55 Secret Story. Divertissement présenté par Benjamin Castaldi.
23.30 Ce soir tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Bruno Guillon, Arnaud Tsamère, Claudia Tagbo, Jarry, Philippe Lelièvre et Sophie Mounicot.

France 2
20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Le flux et le reflux». Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci, Alexandre Zambeaux, Marie Denarnaud (1h34) ⓾
22.30 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Cinq petits cochons». Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci, Julia Vaidis-Bogard (1h30).

France 3
20.45 Thalassa «Un été à la mer : Bretagne, la promesse des îles». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 Emmenez-moi «Chez Anny Duperey dans la Creuse». Magazine présenté par Laurent Boyer.

Arte
20.50 L'assassin idéal. Téléfilm avec Hinnerk Schönemann, Teresa Weisbach, Karl Kranzkowski (1h28).
22.20 Orages et sécurité aéronautique. Documentaire.
23.15 Modern Papa. Documentaire.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

Canal +
20.50 Athlétisme «Meeting Herculis».

SÉLECTION


DR

Mercredi, folle journée - Le mercredi, c'est la fête pour les enfants. Mais pas pour les adultes. Surtout ceux qui doivent prendre en charge lesdits enfants. C'est le cas de Martin Socoa, dont l'ex-femme, qui doit partir pour Bordeaux, lui confie Victoria, leur fille. Des enfants, il y en a partout, dans ce film virevoltant et chaleureux, qui est un hommage à ces êtres qui bouleversent la vie et le confort de leurs parents. Avec un humour réjouissant, Pascal Thomas nous entraîne dans une folle sarabande, passant de l'un à l'autre, sans perdre le fil de son histoire. Il y a des moments gais, des moments tristes (voire tragiques, avec la mort par overdose d'une femme) et des moments très émouvants, comme celui de la naissance d'un bébé. L'œuvre est un tourbillon de scènes et d'événements qui ne laisse pas une minute de répit, tant le cinéaste a su maîtriser le tempo. Avec l'amour pour fil conducteur, on se laisse emporter par ce film charmant et drôle. Car Pascal Thomas n'a pas son pareil pour croquer la vie de tous les jours, avec une grande justesse de ton, mais aussi beaucoup de tendresse pour les personnages. Les comédiens semblent prendre un plaisir extrême à interpréter ces saynètes cocasses. Un bel hommage à l'esprit d'enfance. ***Mercredi 16, sur Arte, à 20h50.***

Les piliers de la terre (1 et 2/8) - Au XII[e] siècle, en Angleterre, le roi Henri I[er] meurt, et la lutte pour sa succession est féroce. Tom le bâtisseur, un maçon, rêve de construire la plus belle des cathédrales. Produite par Ridley Scott, cette adaptation du roman de Ken Follett a bénéficié d'un budget important. C'est dire si la reconstitution de la vie à cette époque est de grande qualité et montre bien la grande misère du peuple. Cette histoire d'ambition et de pouvoir est très prenante, mais assez violente et illustrée de scènes complaisantes. Cependant, il y a de belles figures d'hommes et de femmes. ***Samedi 12, sur France 3, à 22h50.***

La France sauvage - La nature sauvage a toujours fasciné les hommes. Mais il n'est point besoin d'aller très loin pour la trouver. Dans ce superbe documentaire, au fil des saisons, on voyage de la Bourgogne à la Corse, en passant par les Vosges, la Bretagne, les Alpes, etc. Des plus petits aux plus grands, du ciel aux pentes enneigées, en passant par les fonds sous-marins, ce sont tous les animaux et les plantes qui sont offerts à nos yeux émerveillés. Sophie Marceau apporte, avec le commentaire, les explications nécessaires. Mais l'on regrette que l'ensemble ne soit pas plus dynamique. ***Dimanche 13, sur Arte, à 20h45.***

Secrets d'histoire «Danton : Aux armes citoyens !» - Stéphane Bern consacre ce nouveau numéro de son excellent magazine historique à la figure mythique de Danton. Considéré comme l'antithèse de Robespierre, Georges Danton a toujours su mobiliser les hommes grâce à ses exceptionnels talents oratoires. Les nombreux témoignages des uns et des autres brossent un portrait intéressant et nuancé de celui qui était soupçonné d'avoir touché de l'argent du roi et d'avoir payé la victoire de Valmy avec les diamants de la couronne, dérobés auparavant. ***Lundi 14, sur France 2, à 20h45.***

Vol spécial - Fernand Melgar poursuit sa réflexion sur le traitement des demandeurs d'asile politique en Suisse, après l'adoption d'une loi, inspirée par le parti nationaliste suisse. Contrairement aux films français similaires, le cinéaste montre l'extrême civilité des policiers chargés de faire appliquer la loi. Bien qu'il soit une charge contre cette législation, ce film passionnant montre également l'extrême complexité du sujet de l'immigration et constitue un témoignage vivant sur un des problèmes capitaux du monde moderne. ***Mardi 15, sur Artee 3, à 22h15.***

Brothers - Sam, marié et père de famille, fait une brillante carrière dans l'armée, tandis que son frère Tommy, sort de prison. Jim Sheridan, qui aime les histoires familiales fortes, signe un remake d'un film de Susanne Bier. Sur fond de traumatismes vécus par ceux qui ont connu la guerre, le réalisateur raconte une belle et tumultueuse histoire d'amour entre frères. Mais c'est aussi une histoire de pardon et de reconstruction qu'il raconte, sans jamais insister, en filmant les silences et les non-dits. Un trio de comédiens exceptionnels donne corps à ces personnages poignants. Magnifique ! ***Jeudi 17, sur France 3, à 23h25.***

L'exposition « 1914-2014 : Stratégique Forêt ! Du Camp retranché de Paris à la ceinture verte » proposée par l'Office national des forêts a été présentée sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris.

La forêt au cœur de la Grande Guerre

Pour construire les batteries d'artillerie, les tranchées, les baraquements, les avions, les traverses de chemin de fer, les ponts, les caissons, mais aussi pour se chauffer et cuire les repas, l'armée française a eu besoin de grandes quantités de bois pendant la Première Guerre mondiale. On ne se doute pas aujourd'hui du rôle majeur et stratégique qu'ont alors eu les forêts. L'exemple le plus marquant de l'utilisation de ce matériau est sûrement la construction du Camp retranché de Paris qui a eu lieu d'août à octobre 1914. Il s'agissait d'une ceinture de défense protégeant la capitale. Les ouvrages du camp ont principalement été construits par les soldats des régiments de réserve de l'armée territoriale appelés « pépères » : âgés de plus de 40 ans, ils n'étaient pas mobilisables pour le front. Plus de 210 000 soldats ont travaillé au renforcement des ouvrages et aux tranchées. Ils ont été aidés par 40 000 civils et des prisonniers de guerre allemands. Des « voies de 60 », des voies de chemin de fer très étroites, de 60 cm de large, ont été construites par les soldats pour approvisionner les tranchées. Les besoins nécessaires étaient gigantesques : 1 km² de front en forêt exigeait 3 000 tonnes de bois pour le seul aménagement des ouvrages.

Les forêts ont également eu un rôle défensif : le masque forestier a servi pour se protéger, dissimuler les équipements et se déplacer. Le bois a aussi joué un rôle capital pour protéger le patrimoine culturel français. Des palissades, des dômes de bois ont été érigés autour des monuments parisiens pour les mettre à l'abri des tirs de canons et des bombardements. L'Arc de Triomphe, Notre-Dame de Paris, les statues du château de Versailles ou encore les œuvres des Tuileries ont ainsi bénéficié de ces protections de bois.



Au cours de la Première Guerre mondiale, le bois a été un matériau stratégique, aussi bien pour la construction des tranchées dans lesquelles les soldats jouaient parfois aux cartes, comme ici dans les Vosges en août 1916, que pour protéger les monuments comme l'Arc de Triomphe.

LA SUREXPLOITATION MENACE LES FORETS

Dès 1914-1915, des coupes massives ont été réalisées. Elles étaient souvent mal effectuées car les forestiers étaient au combat, mais cette désorganisation souciait peu car on s'accordait à penser que la guerre n'allait pas durer. Dans l'Est et le Nord-Est, des milliers d'hectares de forêt ont été détruits. Dès la fin de 1914, la surexploitation a menacé les forêts. Les forestiers ont donné l'alerte et dès mai 1915, une ordonnance a créé les centres d'approvisionnement en bois. Les forestiers qui étaient sur le front ont alors été rappelés pour organiser les coupes. En 1917, le Comité général des bois a été installé puis le ministère de l'Agriculture a mis en place les Services forestiers d'armées. En parallèle, des soldats américains, des bûcherons canadiens, maoris ou d'autres nationalités sont venus appuyer les forestiers français. Les besoins en bois de construction étaient tels que tous les moyens de traction mécanique et animale étaient mobilisés pour assurer le débardage du bois en forêt et le transport des troncs jusqu'aux scieries. Du côté allemand, les mêmes exigences se sont posées à l'armée et les soldats sont allés jusqu'à utiliser les éléphants du zoo de Berlin pour transporter le bois !

Outre leur exploitation massive, les forêts ont été le théâtre de durs combats et sont sorties du conflit terriblement meurtries. Grâce au travail des forestiers, elles ont été replantées et elles se sont reconstituées. Les forêts françaises couvraient 9 millions d'hectares en 1914. Aujourd'hui, leur superficie est de 16,4 millions d'hectares, soit 30 % du territoire. La France est le 4e pays le plus boisé d'Europe, après la Suède, la Finlande et l'Espagne. On dénombre 136 espèces qui cohabitent, preuve de la diversité du patrimoine arboré de l'Hexagone. Fière de ce patrimoine, la France a choisi le bois pour bâtir le pavillon qui la représentera à l'exposition universelle de Milan du 1er mai au 31 octobre 2015. Cette halle de marché à deux étages sera réalisée en mélèze et épicéa du Jura. Elle couvrira 2 000 m², sera entièrement démontable et remontable et fera appel aux techniques les plus modernes comme la découpe numérique.

VALERIE GODEMENT

Trouée



Lors de la Grande Guerre, des trouées étaient percées dans les bois, comme ici dans la forêt vosgienne (août 1916), pour évacuer les troncs d'arbre dans des wagonnets sur des voies étroites puisqu'elles mesuraient 60 centimètres.

LES ESSENCES ET LEURS USAGES



Durant le premier conflit mondial, différents bois ont été utilisés selon leurs caractéristiques. Pour les bois durs, le noyer a servi pour la fabrication d'hélices, les montures en bois des fusils, mousquetons et carabine. L'orne a été utilisé pour les roues de canon, les avant-trains, voitures et fourgons. Le chêne, le hêtre, le charme étaient destinés aux affûts de canon, caissons de munitions, attelage des pièces et traverse de chemins de fer. Le frêne a servi pour les fuselages et ailes d'avion. Les bois tendres comme le peuplier et les conifères ont été utilisés pour les étais de mines, les clayonnages, la construction d'abris et de baraquements. L'épicéa a servi pour les charpentes, les ailes d'avion. En raison du manque de bois durs, il a fallu parfois remplacer certaines essences : le platane s'est ainsi substitué au noyer pour les crosses de fusils.

CAMP RETRANCHE

Des vestiges conservés en forêt



Abri bétonné en forêt domaniale de Notre-Dame (77).

Sous le nom de « camp retranché de Paris » se dissimule un vaste ensemble de fortifications édifié pour défendre la capitale. Un siècle après sa construction, il a presque disparu puisque urbanisation et agriculture ont effacé la plupart des vestiges. Toutefois, les forêts d'Ile-de-France gardent des traces de cet impressionnant dispositif de défense militaire (tranchées, abris, positions d'artillerie…) dans un rayon de 30 km autour de Paris. Pour les identifier, les archéologues font appel au Lidar (Light Dectection and Ranging), une technologie de mesure par laser aéroporté produisant une cartographie très précise des reliefs de la forêt. Elle contribue à préciser l'emplacement des vestiges qui font aujourd'hui partie du patrimoine historique et culturel français.